

# Dubied SA: une réduction de 140 personnes envisagée

(Page 3)

**FAN L'EXPRESS**  
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Première journée ponctuée de points chauds

# Tribunal fédéral: 13 autonomistes jurassiens jugés

De notre envoyé spécial: Présidée par le juge Leu, la Cour pénale fédérale a tenu, hier, à Lausanne, les premières audiences du procès intenté à 13 autonomistes pour des infractions à la juridiction fédérale. Cette première journée, consacrée à l'interrogatoire des prévenus, a, d'emblée, fait ressortir les points chauds de l'acte d'accusation, points contestés par plusieurs prévenus.



Deux des principaux accusés. De gauche à droite, Robert et René Arn. (Téléphoto AP)

Mais, il est tout d'abord nécessaire de situer les événements dans leur contexte. C'est à la suite de l'arrestation, à Neuchâtel, d'un jeune homme recherché pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, que, lors de la perquisition opérée à son domicile, on a découvert des mèches et des détonateurs. Cette trouvaille a permis l'arrestation de plusieurs détenteurs d'explosifs, ainsi que celle des auteurs de nombreux incidents liés au conflit jurassien, barbouillages de façades, vols de dépôts de munitions, et dommages à des ouvrages militaires.

D'autre part, l'enquête a également permis d'identifier les perturbateurs de l'émission « En direct avec... » au cours de laquelle, la présidente du Groupement féminin de Force démocratique, Mme Aubry, devait parler de la question jurassienne.

Enfin, les responsables de l'incendie de la ferme du Bois-Rebetez-Dessus, survenu le 9 janvier 1976, et ayant causé pour 360.000 fr. de dégâts, ont pu être confondus.

### ANCIEN ANIMATEUR

Un des accusés, parmi les plus gravement compromis, R. A., ancien animateur du groupe Béliet, du Jura-Sud, ne s'est pas contenté d'avouer ce qui lui était reproché. Il a dénoncé R. F., M. G., et P. G., ex-dirigeants du groupe Béliet, comme étant les auteurs, ou les instigateurs, de graves attentats à l'explosif, commis entre juillet 1972 et janvier 1973, contre des magasins et ouvrages militaires, attentats signés chaque fois du sigle F. L. J., apposé sur les façades de ces bâtiments.

Mais R. A. n'a pas maintenu son accusation contre R. F. qui a été mis hors de cause. Une preuve décisive de la culpabilité de M. G. et P. G., qui contestent toute participation aux attentats précités, n'a pas non plus été rapportée.

L'enquête a fourni toutefois un certain nombre d'indices à leur charge, notamment en ce qui concerne M. G. à l'appui des accusations portées par R. A., le témoignage de plusieurs membres de sa famille, et, touchant P. G., la découverte sur les lieux des attentats de dispositifs d'allumage fabriqués par R. A. et remis selon ses dires, à son camarade P. G.

E. O.-G. (Lire la suite en page 8).

# Le nouveau-né de l'Antarctique

BASE MILITAIRE D'ESPERANZA (Antarctique) (AP). — Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un homme est né dans l'Antarctique. Il est de nationalité argentine, ce qui a particulièrement réjoui le gouvernement de Buenos-Aires qui cherche à étayer ses prétentions territoriales sur le continent.

Emilio Marcos Palma est né le 7 janvier à l'infirmerie de la base militaire d'Esperanza. Il est le fils du commandant de la base, le commandant Jorge Palma. Avant l'arrivée du commandant, de sa femme et de ses trois autres enfants, seuls des soldats vivaient sur cette base.

Pour marquer cette naissance, le gouvernement argentin a couvert l'enfant de nombreux cadeaux, notamment deux médailles en or et deux livres d'histoire de l'Argentine.



Emilio, né le 7 janvier, à Esperanza. (Téléphoto AP)



# Monte-Carlo: abandon de Munari

Alors qu'à l'issue des cinq épreuves spéciales du parcours de classement Gap-Monaco (513 kilomètres) les Italiens Bacchelli et Bernacchini (Téléphoto AP) ont dû céder la première place aux Français Fréquelin et Ragnotti, l'un des favoris, Sandro Munari s'est vu contraint à l'abandon après avoir cassé son accélérateur... (Lire en page 11.)

# Pour un Etat des... phoques

ZURICH (ATS). — Au cours d'une conférence de presse tenue lundi matin à Zurich, Franz Weber a annoncé la création d'un « Etat des phoques » qui serait désormais représenté par la fondation Franz Weber. L'écologiste suisse estime en effet que les phoques qui vivent en « société » n'ont pas, comme les humains, la possibilité de défendre leurs droits. Franz Weber demande donc à tous les gouvernements de le reconnaître lui, comme représentant des phoques.

En fait, la création de cet « Etat » a surtout pour but de permettre à la fondation Franz Weber de porter plainte devant la Cour internationale de justice de La Haye

contre le gouvernement canadien. Selon la législation actuelle, seul des Etats peuvent en effet s'adresser à la Cour internationale. Rédigée par un juriste désormais représenté par la fondation Franz Weber, la plainte a été déposée ces jours derniers en bonne et due forme au nom de la population des phoques de l'Arctique. Elle demande à la Cour de justice de condamner le Canada à interdire immédiatement la chasse aux « bébés phoques » et de verser une compensation financière destinée à la protection des phoques pour tous ceux qui ont été tués depuis que la chasse existe. (Lire la suite en dernière page)

# L'URSS, ce pays où règnent la pénurie et la vie chère

Un des lecteurs de « Bulletin d'études et d'informations politiques internationales » vient d'adresser à cette revue le texte d'une lettre qu'il a reçue de Moscou.

Mieux qu'une savante étude, ce modeste document illustre la situation et l'état d'esprit des habitants de l'Union soviétique.

« Je suis heureuse de la possibilité qui s'offre à moi de vous écrire sans avoir à prendre de précautions à l'égard d'individus ayant choisi l'abjecte profession de lire les lettres d'autrui.

En Russie, cette année a été difficile. (La lettre date de juillet). Les prix, déjà très élevés, ont encore augmenté, tandis que les salaires n'ont pas bougé. Par exemple, une paire de chaussures d'hiver coûte aujourd'hui 85 roubles, c'est-à-dire plus de la moitié de mes appointements. Mais il est presque impossible d'en trouver. Cela fait plus de six mois que je cherche, toujours en vain. Il en va de même pour les autres catégories de chaussures et pour les vêtements.

En ce qui concerne les denrées alimentaires, la situation est encore pire. Quand je rentre de mon travail, le soir après 7 heures, les magasins sont vides. Il se révèle que dans les autres villes à l'exception peut-être de Léningrad, de Kiev et de quelques capitales de Républiques, les denrées alimentaires sont complètement défectives: on ne trouve ni viande, ni beurre, ni saucisson, ni fromage, etc.

Aussi, les habitants des alentours viennent-ils se ravitailler à Moscou, bourrant à craquer leurs valises et leurs sacs à dos. Aussi d'immenses files d'attente serpentent-elles devant les magasins et les habitants de Moscou se trouvent dans une situation extrêmement difficile: pendant qu'ils travaillent, les magasins se vident de leurs marchandises. Pour ma part, je tente d'acheter quelque chose à l'heure du déjeuner et, au lieu de manger, je cours faire la queue pour obtenir un peu de fromage blanc, de beurre, de lait.

Le soir, je voyage avec un immense cabas dans un métro toujours bondé à craquer. Ne croyez pas que je cherche à

PAGE 3:  
**Caravane détruite par le feu**

Envoi dans le petit monde des forains à Pierre-à-Bot, Neuchâtel: une caravane a été détruite par le feu. Les dégâts s'élèvent à 30.000 francs environ.

PAGE 8:  
**Jura: l'heure du choix**

Pour les fonctionnaires jurassiens, c'est l'heure du choix: Berne ou le nouveau canton. Ce qui ne manquera pas de poser des problèmes considérables.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7 et 8.

INFORMATIONS SUISSES: page 9.

TOUS LES SPORTS: pages 11 et 13.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 17.

DERNIÈRE HEURE - VAUD ET FRIBOURG: page 19.

LE CINÉMA D'AMATEUR: page 16.

OFFRES D'EMPLOIS: pages 12 et 14.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Bonn: nouveau visage du terrorisme

Les moyens restent les mêmes, mais les hommes changent... Même s'il ne s'était pas donné la mort, Baader - et sa bande plus ou moins romantique de gauchistes des deux sexes, à cheveux longs - avait fait son temps.

Quelques rescapés seulement de cette première cuvée, des filles surtout, adhèrent à la génération nouvelle, qui ne commença de frapper qu'en 1977 sous le nom de Fraction de l'armée rouge: le procureur Buback, le banquier Ponto, Hanns Martin Schleyer, d'autres encore. C'est cette seconde génération, dont le chef Siegfried Haag - un ex-avocat - fut arrêté à fin 1976 à la suite d'un banal contrôle sur une autoroute, qui noua des liens étroits avec d'autres groupements terroristes étrangers tels que l'Armée rouge japonaise, les Brigades rouges italiennes et surtout le FPLP de Georges Habache et Wadi Haddad. Nombre de ses membres furent entraînés dans les camps du Liban et du Sud-Yémen par des instructeurs cubains et est-allemands.

Mais la RFA s'était réveillée et menait la vie dure à cette seconde vague, dont presque tous les membres étaient répertoriés avec mille détails, jusqu'à leur marque de cigarettes préférée et à l'état de leurs mâchoires, par l'ordinateur géant de la police criminelle (BKA), à Wiesbaden. C'est alors qu'apparut la troisième génération, celle qui est à l'œuvre aujourd'hui et qui est infiniment plus dangereuse.

Haag avait commencé de la recruter avant son arrestation, embrigadant notamment des gens d'apparence fort honorable et menant une existence tout ce qu'il y a de plus régulière, c'est-à-dire pratiquement insaisissables. Ces citoyens modèles, groupés en « cellules révolutionnaires » de quatre à huit individus, ont pourtant un point commun: ils sont tous d'excellents tireurs... On les vit pour la première fois à l'œuvre le 5 septembre à Cologne où, au nombre de cinq et en demi-cercle, ils tuèrent froidement le chauffeur et les trois gardes du corps de Schleyer avant de retourner à leurs occupations et de laisser la suite des opérations - enlèvement, fuite, meurtre - aux terroristes professionnels dont tous les journaux ont publié les portraits.

Mais qui sont donc ces nouveaux complices, dont on prétend qu'ils ont souvent pignon sur rue et qu'ils roulent en Mercedes? Si l'on en est encore réduit aux hypothèses, on ne tient pas pour exclu qu'il pourrait s'agir de nostalgiques d'un tout autre régime qui, ne pouvant compter sur aucun soutien populaire, n'hésitent pas à pactiser avec la DTO (Deutsche Terror Organisation, autre nom de la Fraction de l'armée rouge) pour renverser le régime démocratique du pays.

Léon LATOUR

## TISSUS à des prix incroyables

Possibilités de coupes et d'essayages au centre de couture BERNINA

L. CARRARD Epancheurs 9 - Neuchâtel 064664 R

**Les nouveautés de janvier cuisinées sous vos yeux**  
 Rognois de veau à notre mode  
 Et chaque vendredi soir la paella de Madame Consuelo!  
**Hôtel City**  
 Neuchâtel - Tél. 25 54 12

Sécurité totale par la

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**

Agence générale  
Marino LOCARNINI  
NEUCHÂTEL

**AVIS TARDIFS**

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**BECK** aquarelles

CE SOIR ET JEUDI DE 20 À 22 HEURES  
Galerie des Amis des Arts - Neuchâtel  
061705 T

**MARIN**

Nous cherchons  
**UN (E) PORTEUR (EUSE)**  
de journaux

pour le secteur rue du Courve - Sous les Ouches - route des Coitiers - rue de la Gare.

Mise au courant et entrée en service le 25 février 1978.

Adresser offres à FAN-L'EXPRESS  
4, rue Saint-Maurice  
2001 Neuchâtel  
Tél. 256501. 066103 T

ZOFINGUE ce soir, 20 h 15, Seyon 9

**«L'Energie solaire»**  
par M. E. Jeannot, physicien  
Invitation cordiale 063605 T

Pour faire de la place  
chaque pièce au choix

**de Fr. 20.- à Fr. 50.-**  
CHEZ SÉLECTION JEUNESSE

Entrée Grand-Rue 1 Neuchâtel 062719 T

**Naissances**

Catherine et Gilbert  
STEINER-MICHOUD ont la grande joie  
d'annoncer la naissance de leur petite

**Nathalie**  
le 22 janvier 1978

Maternité Landeyeux Bois-Noir 18  
2053 Cernier  
066106 N

Irène et François  
ROLLIER-TROHLER ont la grande joie  
d'annoncer la naissance de leur fils

**Michaël**  
23 janvier 1978

Maternité Pourtalès Rue du Lac 42  
2525 Le Landeron  
066105 N

Carmen et Michel  
ROLLIER-SCHMIT ont la grande joie  
d'annoncer la naissance de leur fille

**Nathalie-Josette**  
23 janvier 1978

Maternité Pourtalès La Russie 41  
2525 Le Landeron  
063811 N

Marylise a la grande  
joie d'annoncer la naissance de son  
petit frère

**Sébastien**  
le 23 janvier 1978

Sylvie et Roland SCHIESSER-SAHLI

Maternité Pourtalès Chânet 7  
2014 Bôle  
063814 N

**AVIS TARDIFS**

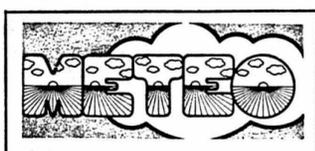
Fr. 3.40 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**Robinson**  
oranges sanguines

**cabas 2,5 kg 2,90**

Trevisse 500 g 1,40  
Endives par carton kg 3,30  
062712 T

**aux Gourmets**



**Prévisions pour toute la Suisse**

Une profonde dépression est située au voisinage de l'Ecosse. La perturbation qui lui est associée a atteint l'ouest de la France et nous touchera.

La nébulosité augmentera rapidement et des précipitations auront lieu la nuit, la limite des chutes de neige se situant vers 900 m. L'après-midi, quelques éclaircies se développeront sur le Plateau. La température sera proche de 2 la nuit et de 7 la journée. Vents modérés du sud-ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi: temps variable; quelques pluies intermittentes surtout au nord. Limite des chutes de neige comprise entre 700 et 1300 mètres.

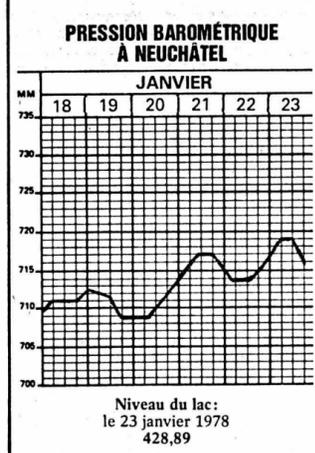
**Observations météorologiques à Neuchâtel**

Observatoire de Neuchâtel: 23 janvier 1978. Température: moyenne: 3,4; min.: 0,6; max.: 6,4. Baromètre: moyenne: 718,2. Vent dominant: direction: sud, sud-ouest; faible à modéré. Etat du ciel: très nuageux à couvert, clair à légèrement nuageux de 11 h 30 à 15 h 30.

**Temps et températures Europe et Méditerranée**

A 13 heures sous abri:

Zurich-Kloten: nuageux, 4 degrés; Bâle-Mulhouse: très nuageux, 4 degrés; Genève-Cointrin: nuageux, 4; Sion: couvert, 2; Locarno-Magadino: nuageux, 3; Saentis: nuageux, -1; Paris: très nuageux, 4; Londres: couvert, pluie, 5; Amsterdam: serain, 5; Francfort: très nuageux, couvert, 0; Berlin: couvert, 1; Copenhague: couvert, 0; Stockholm: couvert, neige, -3; Munich: très nuageux, 1; Innsbruck: très nuageux, -1; Vienne: couvert, neige, 0; Prague: très nuageux, 0; Varsovie: serain, 0; Moscou: serain, -1; Budapest: couvert, 0; Istanbul: très nuageux, 6; Athènes: très nuageux, 15; Rome: très nuageux, 11; Milan: très nuageux, 6; Nice: serain, 11; Barcelone: peu nuageux, 9; Madrid: très nuageux, 8; Lisbonne: très nuageux, 13.



**NEUCHÂTEL ET LA RÉGION**

Dimanche au Lyceum

**Alain Girard, haoboïste, et June Pantillon, pianiste**

Le concert primitivement prévu, avec le violoniste J. Dobrzelewski, ayant été annulé, c'est le jeune hautboïste Alain Girard qui a ouvert la traditionnelle série des «Dimanches musicaux» du Lyceum. Ce Valaisan qui a fait ses études musicales à Genève, occupe aujourd'hui le poste de premier hautbois à l'orchestre de Bienne... et à toute la rondeur, la bonhomie et le large sourire d'un Méridional!

D'excellente qualité, son récital a été d'autant plus apprécié qu'on a rarement l'occasion d'entendre des œuvres originales pour hautbois et piano. Ce fut d'abord un Duetto de Schaffroth (XVIII<sup>e</sup> siècle) assez insignifiant du point de vue mélodique mais où le piano, au lieu d'«accompagner» comme dans les nombreuses Sonates de l'époque, dialogue constamment avec le hautbois. Puis, une pittoresque Sonate de Donizetti, d'une verve très «rossinienne». Passant au cor anglais, A. Girard nous a fait connaître une belle Romance du compositeur suisse H. Huber, dont l'expression romantique met en pleine valeur le timbre nostalgique de l'instrument.

Enfin, la Sonate pour hautbois de Saint-Saëns, au final «virtuose» à souhait, et dont la partie centrale: sorte de Pastorale encadrée de larges arabesques sonores, est sans doute l'une des pages les plus poétiques du répertoire. Tout cela joué en finesse, avec une belle sonorité, un souple phrasé, un rythme impeccable. Accompagné de la perfection par June Pantillon et agrémenté de quelques brefs commentaires sur les œuvres et les instruments.

Pour compléter le programme, June Pantillon proposait quelques œuvres peu connues du répertoire pianistique. Son très beau toucher, son jeu à la fois sensible et

d'une pureté toute classique devait souligner la diversité d'expression des Variations de Mozart sur un thème de Gluck, où l'invention mélodique ou rythmique se renouvellent à chaque pas. Un peu plus tard, elle animait, avec autant de fantaisie que de couleur, le ravissant monde de poupées (Prole do Bébê) de H. Villa-Lobos. Des pièces qui rappellent un peu la féerie ravélienne, avec ces timbres cristallins dans la «Poupée de porcelaine», ce turbulent «Polichinelle», ces sonorités «magiques» dans la Poupée-Sorcière... Une salle bien garnie a fait fête aux deux sympathiques et souriants interprètes. Mais quel dommage que le Lyceum ne dispose pas, pour ses récitals et concerts de musique de chambre, toujours si originaux et d'une qualité exemplaire, d'un local plus moderne et surtout moins exigü!

L. de Mv.

**Enfant blessé à Vauseyon**

Vers 17 h 50, une voiture conduite par M. P.-A.C., de Saint-Aubin, circulait rue des Draizes en direction de Peseux. Peu après le carrefour de Vauseyon, le véhicule a heurté le petit Albert Amaron, âgé de 8 ans, de Neuchâtel. L'enfant s'était engagé sur la chaussée en courant du sud au nord sans prendre garde à la circulation. Blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles par ambulance. Il souffre de plaies au visage et de douleurs dorsales.

**Soirée gymnique à Cressier**

De notre correspondant:

C'est au Far-West que les gymnastes hommes, dames, pupilles et pupillettes emmenèrent le nombreux public qui assista, samedi, à la soirée de la gymnastique de Cressier de la Société fédérale de gymnastique. Le président, M. Roland Jaquenoud, après avoir salué les participants et les avoir remerciés de l'intérêt qu'ils portaient à la société, releva que la section hommes avait repris son activité. Il signala aussi le succès de quelques actifs, André Germain et Pia Panaro, qui obtinrent une deuxième et une cinquième places à la fête cantonale, se qualifiant ainsi pour le championnat de Martigny. Miryam Sunier se classa première dans sa catégorie aux Cross des Fourches. Pascale Ruedin fut première aussi dans sa catégorie au Tour de Cressier. Le président signala aussi que l'année prochaine, la section inaugurerait des costumes de section. D'ores et déjà, il demanda de réserver bon accueil aux gymnastes qui présenteraient le Livre d'Or. M. Jaquenoud rappela, enfin, que les 20. et 21 mai prochains, Cressier organisera la Fête de l'Union de gymnastique du Vignoble neuchâtelois.

Les spectateurs purent ensuite applaudir les productions des diverses sections. Ce fut un programme original très apprécié. Les enchaînements entre les diverses productions furent très rapides et exécutés dans un très beau décor créé par la section

**Deux démissions**

(c) M. Pierre Etter démissionnera la localité le 31 janvier, il a démissionné du Conseil général et de la commission scolaire. De plus, M<sup>me</sup> Inger Haemmerli, secrétaire de la commission scolaire, va quitter ses fonctions pour des raisons professionnelles. Le Conseil général qui siégera le 3 février prochain et devra notamment délibérer du problème de la SAIOD, sera appelé à désigner leurs successeurs à la commission scolaire.

**CORTAILLOD Protection civile**

(c) Un cours d'instruction de protection civile, destiné à la formation de radiotéléphonistes, a été ouvert lundi matin au collège par M. André Laubscher, chef cantonal de la protection civile, qui a saisi cette occasion pour informer les délégués des communes sur la situation actuelle de cette organisation. Il a entre autres rappelé que plus de 5700 personnes sont instruites, que 121.800 places protégées sont à la disposition de la population dans les abris et que la valeur totale du matériel d'intervention, actuellement entreposé dans les communes, s'élève à plus de 8.910.000 francs.

Ce cours, dirigé par M. Joseph Zosso, inspecteur cantonal, se déroule dans les installations de protection civile du nouveau collège, installations que la commune a bien voulu mettre à la disposition du canton durant ces quelques jours de cours.

**Carter a répondu à Aldo**

(c) Un jeune homme de Cortaillod, Aldo Abburra, actuellement apprenti et qui, il y a peu, était élève de Césaire, se passionne pour la politique étrangère des Etats-Unis.

Il s'est permis, au début de janvier, d'écrire personnellement au président Carter, à la Maison-Blanche et fut ravi d'être honoré ces jours-ci d'une réponse accompagnée d'une grande photo du président, dédicacée et en couleurs, ainsi qu'une autre de toute sa famille!

**Etat civil de Neuchâtel**

NAISSANCE. - 19 janvier. Bigler, Vincent, fils de Roland-Eric, Cortaillod, et de Rolande-Laure, née Urfer.

PUBLICATION DE MARIAGE. - 20 janvier. Douramakos, Georgios, Athènes, et Blanc, Brigitte-Armandine-Nicole, Genève.

DÉCÈS. - 20 janvier. Riedweg née Jordi, Sophie-Edith, née en 1907, Cormondrèche, épouse de Riedweg, Georg, Porret née Nicati, Claire-Marie, née en 1910, Neuchâtel, épouse de Porret, Robert-Auguste; Bacuzzi, Marcel-Armand, né en 1921, Neuchâtel, époux de Cécile-Eugénie, née Kolb.

**AVIS MORTUAIRES**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

J'ai combattu le bon combat,  
J'ai achevé ma course,  
J'ai gardé la foi.

Il Tim. 4:7.

Madame Hector Evard-von Allmen, à Malvilliers; Mademoiselle Denise Evard, à Neuchâtel; Madame Philippe Evard, Anne-Gabrielle et Michèle Evard, à Neuchâtel; Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Mayor: Monsieur Ernest Mayor son filleul, au Petit-Lancy, Les familles Savary, Bovon, Mayor et Squire; Les familles Squire, Waters, Hooper et Evard; Monsieur Samuel von Allmen, ses enfants et petits-enfants: Mademoiselle Annie von Allmen sa filleule, à Bâle, Les familles von Allmen, Hausser, Guyot et Stükelberger;

Monsieur et Madame René von Allmen, à Malvilliers, leurs enfants et petits-enfants:

Les familles von Allmen, à Neuchâtel et Les Geneveys-sur-Coffrane, ainsi que les familles Debély, Martin, Boder, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Hector EVARD**

leur très cher mari, père, grand-père, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 87<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée dans la foi.

2043 Malvilliers, le 21 janvier 1978.

Soit que nous vivions, soit que nous mourions nous sommes au Seigneur.

Rom. 14:8.

Le service funèbre aura lieu en l'église de Boudevilliers, le mardi 24 janvier à 14 heures.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez penser aux Missions Protestantes (CCP 20-4982) ou à l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (CCP 20-1).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 062709 M

Au revoir chère maman et grand-maman.

Monsieur Charles-Henri Jaquemmet, à Fenin (NE), et sa fille Maryline; Madame veuve Marcel Jaquemmet-Henner, à Saint-Sulpice, et ses enfants: Madame et Monsieur Paul-André Freiburghaus-Jaquemet, Mademoiselle Martine Jaquemmet, Mademoiselle Catherine Jaquemmet; Monsieur Félix Hiltbrunner, à Peseux; Monsieur et Madame Jean Hügli, à Mormont, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Joseph Juillerat-Hügli, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Madame veuve Ernest Hügli, à Saint-Imier, ses enfants et petits-enfants; Madame veuve Walter Freitag-Hügli, à Genève, ses enfants et petite-fille; Madame et Monsieur Werner Frey-Hügli, à Aarau, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Marcel Jaquemmet-Jornod, aux Verrières, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Rose JAQUEMET-HÜGLI**  
ancienne sage-femme

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 72<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

2034 Peseux, le 23 janvier 1978. (Tombé 16)

Je rends grâce à Jésus-Christ, notre Seigneur qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle.

Il Tim. 1: 12.

**Monsieur Hector EVARD**  
membre fidèle et dévoué. 063531 M

Le Ski-club de la Côte-Peseux a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur René ANTENEN**  
son regretté membre et ami. 062713 M

Le Tennis-club de Rive a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur René ANTENEN**  
membre et fidèle ami dont il gardera le meilleur souvenir. L'incinération aura lieu, mercredi 25 janvier, à La Chaux-de-Fonds. Culte à la chapelle du crématoire à 10 h. 062714 M

L'Union Sportive des Geneveys-sur-Coffrane a le pénible devoir d'annoncer le décès subit, dans sa 48<sup>me</sup> année, de

**Monsieur René ANTENEN**  
membre d'honneur

ancien gardien et entraîneur, qui réussit l'ascension de 4<sup>me</sup> en 2<sup>me</sup> ligue. Nous conserverons de ce cher camarade un souvenir lumineux. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 066104 M

L'Association suisse des cadres techniques d'exploitation, section de Neuchâtel et environs, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Marcel BACUZZI**  
membre de la société depuis plus de 20 ans, dont elle gardera le meilleur souvenir. 062718 M

Le culte sera célébré au temple de Peseux, jeudi 26 janvier, à 14 heures, suivi de l'ensevelissement. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 062711 M

La Chanson du Pays de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Madame Rose JAQUEMET**  
mère de Monsieur Charles-Henri Jaquemmet, secrétaire de la société. 063793 M

Repose en paix.

Madame Charles Calderara, à Cernier; Monsieur et Madame Marius Jacot, à Oëlleville (Vosges), leurs enfants et petits-enfants; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Jacot-Descombes; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Sterren, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur William JACOT**

leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 86<sup>me</sup> année.

2052 Fontainemelon, le 23 janvier 1978. (Centre 4)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 25 janvier. Culte au temple à 13 h 30. Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux. Adresse: Monsieur et Madame Maurice Weibel, av. Robert 63, Fontainemelon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 062720 M

**REMERCIEMENTS**

La famille de

**Monsieur Jules FORCHELET**  
profondément touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de pénible séparation exprime sa vive et sincère reconnaissance à toutes les personnes et amis qui l'ont entouré. Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort.

Diesse, janvier 1978. 063625 X

La famille de

**Madame Berthe AMEZ-DROZ**  
remercie chaleureusement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur chère maman. Un merci tout spécial à toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence. Saint-Blaise, janvier 1978. 065951 X

**FAN L'EXPRESS**

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- \* jusqu'à fin mars 1978 pour Fr. 24.50
- \* jusqu'à fin juin 1978 pour Fr. 54.—
- \* jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 106.—

(\* souligner ce qui convient)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**FAN FAN FAN FAN FAN**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## Collision à Monruz

• UNE voiture pilotée par M. J.-P. G., du Landeron, circulait vers 6 h 35 rue des Saars en direction de Saint-Blaise. Au carrefour de Monruz, elle est entrée en collision avec l'auto conduite par M<sup>me</sup> C.C., de Marin, laquelle circulait normalement sur la N 5 de Saint-Blaise à Neuchâtel. Dégâts.



## Caravane détruite par le feu à Pierre-à-Bot: 30.000 fr. de dégâts

Et les véhicules des pompiers patinaient sur la route gelée...

Un incendie, qui aurait pu avoir des conséquences encore beaucoup plus tragiques, a complètement détruit, hier vers 7 h, à proximité du stand de Pierre-à-Bot, une caravane d'habitation. La caravane, à elle seule, valait 18.000 francs. Ses occupants ont dû l'évacuer sans pouvoir rien emporter et, d'autre part, trois autres caravanes ont

été endommagées par la fumée, soit par la chaleur qui se dégageait du brasier. Si bien que tout compte fait, on peut estimer que les dégâts se chiffrent à plus de 30.000 francs.

Pierre-à-Bot en hiver, c'est le petit monde des forains. C'est là en effet que les gens du voyage passent la mauvaise saison, sur le terrain qui a été mis à leur

disposition par la commune. Hier matin donc, M<sup>lle</sup> Nicole Wetzel et son fiancé dormaient paisiblement dans leur caravane lorsque M. Daniel Bosson fut tiré de son sommeil. Il avait de la peine à respirer et s'aperçut immédiatement que de la fumée envahissait la caravane. Un chien, qui se trouvait également à l'intérieur, présentait les premiers symptômes de l'asphyxie. M. Bosson révéla immédiatement sa compagnie et tous deux se précipitèrent à l'extérieur avec le chien.

Dès que la porte fut ouverte, un appel d'air se fit et la caravane tout entière ne tarda pas à s'embraser. D'autres forains, alertés, branchèrent des tuyaux sur une bouche d'eau mais ils s'employèrent plutôt à préserver les caravanes environnantes. Ce n'est que 15 à 20 minutes après qu'on les eut appelés, que les pompiers de Neuchâtel arrivèrent sur les lieux. Toutefois, ils ne peuvent être tenus responsables de ce retard inhabituel. La route passant devant la gravière et conduisant au stand était complètement gelée et les véhicules avaient d'immenses difficultés à avancer. Finalement, et après que l'on fut parvenu à dégager, au moyen d'un camion, une caravane qui jouxtait celle en feu, le sinistre fut maîtrisé.

Les causes de l'incendie ne sont pas encore clairement établies mais les premiers indices laissent supposer que c'est à la suite d'une défectuosité du chauffage à mazout que le feu aurait pu être communiqué au plancher de la caravane.

Quoi qu'il en soit, hier matin à Pierre-à-Bot, le ton était plutôt à la grogne chez les forains. Ceux-ci estiment qu'on ne leur accorde pas suffisamment de place pour leurs quartiers d'hiver. Ils prétendent que leurs caravanes sont littéralement entassées les unes sur les autres.

D'autre part, il paraît que certains forains sont déjà intervenus auprès de qui de droit afin que la route conduisant au stand fut dégagée. Mais cette démarche est restée vaine...

Et hier, si du sel avait été préalablement dispersé sur la chaussée, les pompiers n'auraient certainement pas perdu un temps précieux.

Il faut néanmoins se souvenir que la semaine dernière, la plupart des forains de Pierre-à-Bot assistaient à un congrès à Amsterdam. Si l'incendie s'était déclaré à ce moment-là, il y a gros à parier que ce n'est pas une mais plusieurs caravanes qui auraient été détruites.

## Une cyclomotiste blessée au carrefour de Gibraltar

• VERS 13 h, une voiture conduite par M. D. R., de Neuchâtel, circulait rue de la Maladière en direction est avec l'intention d'emprunter la rue de Gibraltar. A la hauteur du restaurant « Malabar », après avoir croisé un véhicule qui venait en sens inverse, la voiture a bifurqué à gauche et est entrée en collision avec un cyclomoteur piloté par M<sup>lle</sup> Carole Milz, 17 ans, de Neuchâtel, qui empruntait normalement la rue de la Maladière en direction du centre. Le cyclomoteur a été violemment heurté et sa conductrice a fait une chute sur la chaussée. M<sup>lle</sup> Milz a été transportée par l'ambulance de la police à l'hôpital de la Providence. Elle souffre de blessures à la tête, d'une légère commotion et se plaint de douleurs à l'épaule gauche.



Il ne reste pratiquement rien de cette caravane et on remarque facilement à quel point un autre véhicule a souffert de la chaleur ou de la fumée. (Avipress — J.-P. Baillo)

## L'ICN fête un fidèle employé

• L'IMPRIMERIE CENTRALE de Neuchâtel fête aujourd'hui l'un de ses très fidèles employés, M. André Béguin, âgé de 63 ans, qui compte 40 ans de service dans l'entreprise.

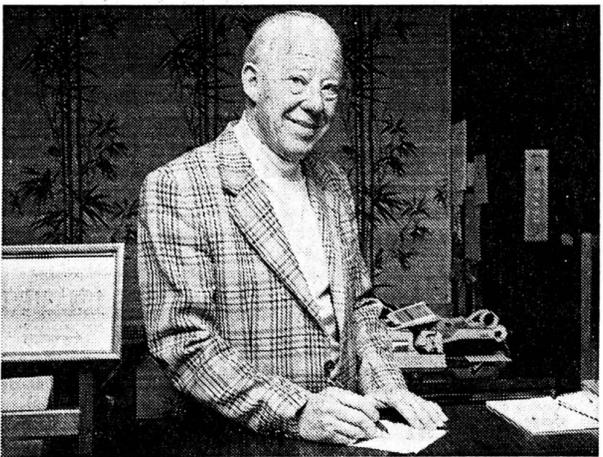
Il avait 23 ans quand, le 28 janvier 1938, il entra à l'ICN qui était alors rue du Concert. Il avait fait son apprentissage de conducteur-typographe de 1930 à 1934 à Neuchâtel mais, en ces temps de grave crise économique, le jeune Béguin se trouva au chômage durant deux ans. C'est après avoir enfin trouvé du travail dans diverses imprimeries du chef-lieu, où il vécut notamment les débuts de l'offset, qu'il commença à l'ICN en tant que conducteur-typographe sous la direction de M. Charles Buhlmann, chef d'atelier, la direction technique étant assurée alors par M. von Gunten, dit « Oncle Fritz ».

Durant la guerre mondiale M. Béguin s'occupa du tirage des cinq quotidiens et hebdomadaires qui sortaient à l'époque des presses de l'ICN et dont, à part la FAN, « Curieux » et « l'Express » étaient les plus connus.

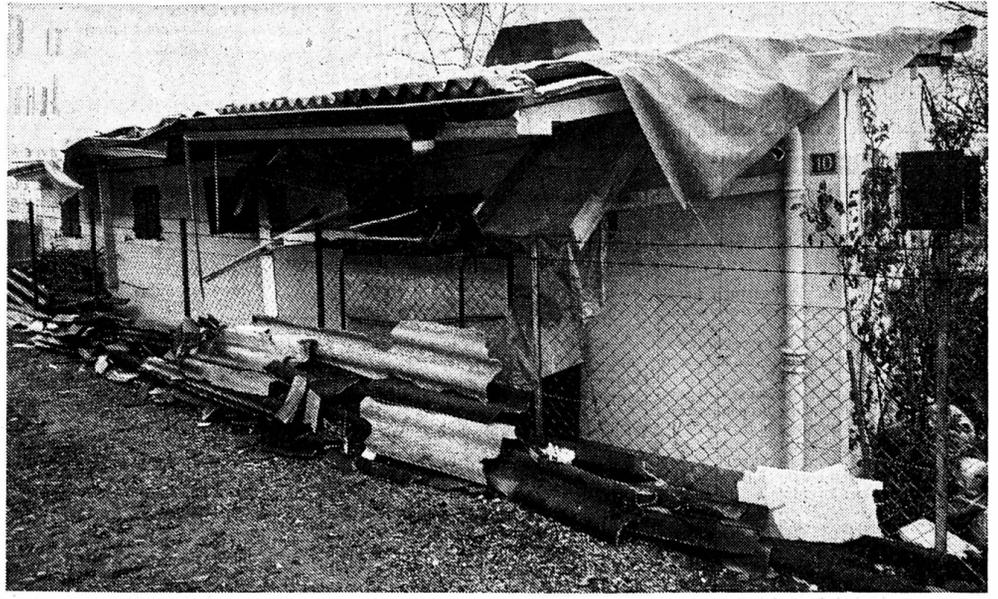
Après la guerre, M. Béguin hérita de la responsabilité des presses de l'imprimerie, durant sept ans, puis passa au service technique, en 1962, pour s'occuper plus spécialement de la calcul des devis et de la mise en fabrication.

Enfin, depuis trois mois, il reçoit les clients de l'imprimerie dans le hall de réception public de l'ICN-FAN où sa gentillesse, sa servabilité, sa bonne humeur autant que ses compétences professionnelles sont très appréciées.

G. M. T.



M. André Béguin. (Avipress-J.-P. Baillo)



La façade de derrière de la maison de la rue des Gravanys.

(Avipress — J.-P. Baillo)

## Une maison « soufflée » à Boudry: peut-être une défectuosité du chauffage

Comme nous l'avons annoncé hier, une explosion a détruit dimanche à 16 h 15, un petit bâtiment situé 10 rue des Gravanys à Boudry et appartenant à M<sup>me</sup> Gerda Cardinaux, de La Chaux-de-Fonds. Selon les premières constatations, il semble que l'explosion serait due à une défectuosité du chauffage à mazout. Pour que celle-ci trouve des pièces bien chauffées, un parent de la propriétaire avait la veille encore réglé le thermostat du chauffage qui devait automatiquement se déclencher à 80°. Or, on peut supposer que le mécanisme n'a pas fonctionné et que la température a subitement monté.

Une surchauffe se produisit qui fit littéralement « éclater » la maison. Les plafonds furent éventrés, le toit soulevé, toutes les

vitrines et le mobilier détruit. Les quatre murs extérieurs sont plus ou moins lézardés sur toute leur hauteur. Les pompiers ont dû recouvrir de bâches ce qui reste du toit. La citerne à mazout a été épargnée. Heureusement, personne ne se trouvait à l'intérieur au moment de l'explosion et il n'y a pas eu d'incendie à part deux petits foyers sans importance qui furent immédiatement maîtrisés.

Les enquêteurs restent assez perplexes devant un sinistre de ce genre, cas assez rare semble-t-il. L'enquête continue et il n'est pas exclu qu'un fait soit découvert qui permette de situer les causes précises de l'explosion. La maison ne pouvant être réparée, il faudra la reconstruire complètement.

## La chasse aux terroristes allemands se poursuit ici également

Une nécessité: renforcer le corps des gardes-frontière

Chacun à l'occasion, ces temps de voir les photos des terroristes allemands de la bande à Baader, affichés dans les bureaux communaux et les postes de police du canton. Des douaniers ont été récemment leurs victimes dans le Jura. Ces hommes et ces femmes, généralement issus de familles bourgeoises semblent atteints par la folle de la destruction. Se réclamant de la « révolution prolétarienne », ils sont devenus des tueurs aveugles jouant avec la vie d'innocents au nom d'un « idéal » plus que contestable. Ils sévissent notamment en Allemagne fédérale, en Italie, en France, pays voisins. Ils bénéficient de complicités certaines en Suisse, parmi les milieux « ultra-gauchistes » intellectuels.

### UN DANGER: LA PASSIVITÉ

Ces terroristes bénéficient, hélas, de la passivité générale. Bien des gens, dans leur aveuglement, vont jusqu'à plaider en leur faveur. Cela peut expliquer que chez nous, en Suisse, certains terroristes parviennent encore, malgré la vigilance des polices, à circuler et à franchir les frontières sans grande difficulté. A Zurich, ceux qui ont été arrêtés ont déjà trouvé des avocats complaisants qui leur ont obtenu le droit de visite au nom de la démocratie. Mais cela n'empêche pas leurs complices terroristes d'envisager déjà des actes de violence pour obtenir leur libération et surtout le refus d'extradition en Allemagne fédérale.

### QUE FAIRE?

Les photographies des terroristes allemands sont désormais connues. La police « est sur les dents ». On a signalé leur pas-

sage dans le Jura, en Suisse alémanique, au bord du Léman et il n'est pas exclu qu'ils ne passent pas dans le canton de Neuchâtel. Toutes les polices sont donc mobilisées et il serait souhaitable qu'elles puissent compter sur le soutien de chacun, la moindre information pouvant être utile pour contribuer à mettre un terme à des crimes impardonnables.

### L'IMPORTANCE DES GARDES-FRONTIÈRE

La Suisse est un Etat démocratique. Ses frontières sont largement ouvertes. Aujourd'hui, le contrôle de routine aux douanes est devenu secondaire. Ce qui compte, c'est de doter le corps des gardes-

frontière d'un armement moderne efficace et de forces supplémentaires, spécialement entraînés pour affronter les terroristes.

Le péril est grand. A n'importe quel moment, les terroristes peuvent frapper. Ils peuvent « prendre » des otages, poser des bombes, tuer des enfants et des femmes. Il ne faut pas se leurrer. Ces groupuscules disposent d'armes, d'explosifs, de complicités internationales, d'argent. Notre sécurité, notre vie, notre liberté, sont en jeu. Dans un tel contexte, la passivité ferait le jeu de ceux qui veulent notre destruction. Restons donc particulièrement vigilants dans le canton de Neuchâtel, dans un contexte de solidarité nationale et internationale, pour éviter le pire!

J. P.

## Au législatif de Peseux: demandes de crédits et emprunt

Le Conseil général de Peseux siégera jeudi soir dans sa nouvelle salle et au début de sa séance, il devra procéder à quatre nominations dans des commissions. Puis il aura à s'occuper d'une dérogation demandée pour l'agrandissement de la Fabrique d'Ebauches SA, en l'occurrence la création d'un réfectoire pour le personnel.

Parmi les demandes de crédit qui sont sollicitées, il faut signaler l'achat (28.700 fr.) d'un immeuble 12 rue du Temple (zone de l'ancienne localité) et une dépense de 33.000 fr. pour l'aménagement d'un local de judo dans les combles de l'immeuble de la salle des spectacles. En raison du trafic intense empruntant la rue de la Gare, il est prévu un élargissement pour la création d'une piste présélective qui permettra de se rendre rue Ernest Roulet. Comme la cour nord de la Maison de commune doit être

réaménagée, les travaux routiers seront effectués en même temps et ils faciliteront l'écoulement du trafic à un endroit dangereux de la localité. Il en résulte une dépense de 190.000 fr. dont à déduire une participation de l'Etat puisqu'il s'agit d'une route cantonale.

En même temps que ces travaux d'élargissement, la pose de nouvelles conduites de gaz et le remplacement d'un câble électrique seront effectués, ce qui nécessitera une dépense de 153.000 fr., y compris la transformation de l'éclairage public.

Enfin, pour consolider les dépenses causées par les travaux de modernisation de la Maison de commune, le Conseil général devra autoriser la conclusion d'emprunts d'un montant de 1,7 million de fr., à 4 %, taux qui est très favorable et permettra de diminuer les charges d'intérêts.

## Nouvelles coupes sombres envisagées par Dubied

### La direction souhaite pouvoir réduire les effectifs de cent quarante personnes environ, y compris des retraites anticipées

La direction d'Edouard Dubied et Cie SA a diffusé hier après-midi ce communiqué:

«Après une reprise encourageante à partir de 1976, la situation s'est de nouveau détériorée dès les premiers mois de 1977, dans la branche textile en particulier.

La situation a été influencée défavorablement par l'appréciation brusque et importante du franc suisse par rapport à l'ensemble des monnaies étrangères et, plus spécialement envers le dollar américain et le mark allemand.

Au cours de 1977, la direction a mis régulièrement le personnel au courant de l'évolution de la situation. Face à la nécessité d'affronter les présentes difficultés, la direction a mis au courant de la situation de l'entreprise, de façon détaillée, lors d'une première séance d'information, les représentants des cadres et du personnel. Elle les a priés d'examiner, pendant une semaine, les données fournies et les a invités à se réunir à nouveau hier, pour discuter ensemble des mesures à prendre. Il est apparu que l'allègement des structures de l'entreprise doit être poursuivi.

Des propositions ont été faites par les représentants des cadres et du personnel. La direction estime souhaitable une réduction d'environ 140 person-

nes, y compris des mises à la retraite anticipée, sur un effectif de 1208 personnes. Une étude devra montrer ce qu'il y a lieu de faire et les négociations seront poursuivies entre la direction et les représentants des cadres et du personnel.

Les partenaires sociaux continueront à être tenus au courant de ces pourparlers.»

Par ailleurs, la FCOM a diffusé hier soir le communiqué suivant:

«C'est avec étonnement que le secrétariat neuchâtelois de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM) a pris connaissance du communiqué de la direction de Dubied concernant la situation de l'entreprise.

Il n'admet pas qu'à mi-décembre la direction refuse d'entrer en matière concernant les rumeurs de licenciements circulant à l'intérieur de l'entreprise et annonce, un mois plus tard, la nécessité de diminuer l'effectif de 140 personnes. C'est faire peu de cas de l'esprit de la politique contractuelle.

La FCOM rappelle qu'elle s'oppose à toute mesure touchant au revenu et à l'emploi du personnel et soutiendra les initiatives des travailleurs quant à la défense de leurs intérêts».

pas se tourner vers une concurrence italienne, espagnole ou britannique, c'est-à-dire celle de pays à monnaie faible. Ceci vaut pour du matériel de qualité moyenne et si l'on préfère la meilleure, on préfère peut-être aussi l'Allemagne à la Suisse puisque le mark est moins cher que le franc.

Par ailleurs, le marché de la machine à tricoter circulaire reste très déprimé. Beaucoup de machines neuves sont inutilisées chez ceux qui les avaient achetées et Dubied ne s'attend pas à une amélioration dans ce secteur avant quelques années. Quant à la machine rectiligne, l'entreprise neuchâteloise ne semble pas être plus

optimiste, ce marché souffrant lui aussi, et pour cause, de la crise de la bonneterie européenne et, pour les acheteurs américains, de la baisse du dollar. Une situation politique instable qui limite les investissements en France, en Italie ou au Royaume-Uni freine du même coup les investissements et tout cela bloque les commandes. De plus, des importations d'articles tricotés dans le Sud-Est asiatique n'arrangent pas plus les choses.

Placée devant ces faits, Dubied doit donc réduire ses charges. Pour l'entreprise, l'année commence mal et il est à craindre qu'elle ne soit pas la seule, elle et son personnel, à souffrir.

Comme d'autres entreprises, Dubied continue de porter sa croix sur un chemin de ronces qu'ont déjà lourdement marqué la grève de 1976 puis la vente de l'usine de Marin. Mais les chiffres parlent plus que les mots. De 1972 à ce jour de 1978 qui verra peut-être l'application des mesures proposées par la direction, les effectifs de Dubied SA auront fondu comme neige au soleil, passant en six ans de 2700 à un peu plus de 1000 personnes...

En octobre, avec alors un effectif de quelque 1200 salariés, Dubied espérait encore tout en étant contraint d'introduire un horaire de travail réduit de 20 % dans certains secteurs de la machine à tricoter.

Hélas! la situation ne s'est pas améliorée depuis trois mois et aujourd'hui, on parle de se séparer à nouveau de 140 personnes, des retraites anticipées étant comprises dans ce nombre. Pour le syndicat FCOM, la coupe est pleine et on le comprend.

### COMMENT MANŒVRER?

Mais que peut faire Dubied? Sa marge de manœuvre est inexistant puisque l'entreprise doit compter avec des phénomènes sur lesquels elle n'a aucune prise. Il s'agit déjà, et c'est là la principale difficulté, du poids du franc qui fait naturellement hésiter beaucoup de clients lorsqu'il ne les fait

## AVIS OFFICIELS

Département  
des Travaux publics

Le Service cantonal des automobiles cherche pour chacune de ses halles d'expertise de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, un

inspecteur-contrôleur  
de véhicules

Exigences: (qualifications selon OAC art. 65)

- 24 ans révolus
  - avoir subi avec succès l'examen final d'apprentissage de mécanicien sur automobiles ou dans une profession technique équivalente et avoir exercé sa profession au moins une année depuis la fin de l'apprentissage
  - posséder depuis trois ans au moins un permis de conduire sans des catégories B ou C, sans avoir compromis, pendant cette période, la sécurité routière en violant des règles de la circulation.
- Obligations et traitement: légaux.  
Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 janvier 1978.

DÉPARTEMENT  
DES FINANCES

Par suite de démission pour le titulaire, nous cherchons, honor les Offices des mineurs et des tutelles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, une

## secrétaire

Exigence: formation commerciale complète.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en service: à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 janvier 1978.

## IMMEUBLES

**A vendre**  
(éventuellement à louer)  
à CORTAILLOD  
dans quartier tranquille

## VILLA

(partiellement agencée)  
6 pièces, cuisine agencée, 2 salles  
d'eau, cheminée de salon, jardin  
arborisé.  
Prix de vente: Fr. 290.000.—

S'adresser à:  
Fiduciaire Offidus, Boudry  
Tél. 42 42 92.

A vendre dans village du canton  
de Berne situé entre les lacs  
de Neuchâtel et de Bièvre.

**magnifique ancienne ferme**  
partiellement rénovée et transformée  
aux fins d'habitation et d'exercice d'une profession indépendante.  
Terrain 1800 m<sup>2</sup>.  
Prix à discuter.

Pour tous renseignements:  
Fiduciaire HERSCHDORFER  
25, fbg de l'Hôpital 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 32 27.

A vendre à proximité de Gstaad.

magnifiques  
appartements

tout confort, 2 1/2 et 4 1/2 pièces,  
dans chalet neuf.

Pour tous renseignements:  
tél. (037) 22 42 33.

Particulier suisse, entre  
Saint-Blaise et Bevaix,  
**villa familiale**  
avec dégagement.

Adresser offres écrites à JM 170 au  
bureau du journal.

**LA VILLA** que nous vous construisons  
n'est pas dans un

## CATALOGUE

**ACTIVIA** crée des **VILLAS** en exclusivité

**ACTIVIA** réalise votre **VILLA**  
témoignant des goûts personnels de leurs  
propriétaires dignes d'être admis

**ACTIVIA** vous fera profiter des **31 ANS**  
de son bureau d'architecture

**ACTIVIA** possède en ses bureaux une  
exposition de maquettes et plus  
de 300 projets

**ACTIVIA** bureau d'architecture  
Pierre-de-Vinglé 14  
Tél. (038) 31 55 44, Neuchâtel-Serrières.

Couple cherche  
**petite maison**  
ou ferme avec  
jardin à rénover au  
Val-de-Ruz.

Adresser offres  
écrites à GL 184 au  
bureau du journal.

A vendre à Pesoux

**villa**  
**mitoyenne**

avec garage.

Tél. 24 59 59.

A vendre  
à Cortaillo

**villa**  
**mitoyenne**

5 pièces, cheminée,  
dégagement, terrasse, garage.  
Fr. 280.000.—  
Financement  
assuré.

Seiler & Mayor S.A.  
Tél. 24 59 59.

**Baux à louer**  
au bureau du journal

## A LOUER

**VOTRE PLACE DE PARC AU CENTRE  
DE LA VILLE**

Avenue de la Gare - Eurotel

**PLACES** **P** **À LOUER**

**BOXES**

dans garage

collectif

Fr. 85.— par mois

**GARAGES**

INDIVIDUELS

Fr. 100.— par mois

**PLACES**

**À CIEL OUVERT**

Fr. 70.— par mois

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par tél. au  
N° (038) 25 30 23.

**A LOUER AU LANDERON**  
Rue du Lac 38

APPARTEMENTS MODERNES  
TOUT CONFORT

- Situation tranquille près de la piscine, balcons, cuisines agencées, antenne TV, ascenseur
- Studios Fr. 300.—
- Appartements de 3 pièces Fr. 485.—
- Appartements de 4 1/2 pièces Fr. 580.—

S'adresser à:  
Gérance des Immeubles Dubied  
Rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 75 22.

## NEUCHÂTEL - Parcs 129

Spacieux 1 pièce, cuisinette  
Fr. 240.— + charges.

4 pièces, cuisine, bains / W.-C. Fr. 510.—

Immeuble doté du confort moderne. Tranquillité, dégagement, transports et magasins à proximité.

Pour visiter: tél. (038) 25 93 17.  
Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A.  
Maupas 2, Lausanne - Tél. 20 56 01.

A louer tout de suite  
ou date à convenir  
**CORNAUX, rue du Vignoble,**

beaux appartements  
de 1, 2 et 3 1/2 pièces

tout confort.

Loyers mensuels,  
charges comprises:

1 pièce, Fr. 250.—

2 pièces, Fr. 325.—

3 1/2 pièces, Fr. 390.—

S'adresser à:  
Gérance des Immeubles de l'Etat  
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,  
tél. (038) 22 34 16.

A louer tout de suite  
ou date à convenir

NEUCHÂTEL  
beaux studios

avec cuisinette agencée, tout confort

S'adresser à:  
Gérance des Immeubles de l'Etat  
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,  
tél. (038) 22 34 16.

## Neuchâtel/La Coudre

A louer pour le 24 mars 1978  
des

appartements  
de 2 pièces

à partir de Fr. 376.—, charges  
comprises.

- cuisine agencée

- balcon

- confort moderne

- situation ensoleillée.

Renseignements  
par la gérance: 065378 G

## ROBERT PFISTER AG

Immobilien und Verwaltungen  
Neuengasse 17, Bern, Telefon 031 202 55

AREUSE  
Chemin des isles 4  
dans ancienne maison, à louer  
**GRAND 3 PIÈCES RÉNOVÉ**

Fr. 350.— + charges.  
Spacieuse cuisine agencée, galetas,  
confort, local pour bricoler, jardin,  
entrée indépendante. Petits animaux  
acceptés. Entrée à convenir.

Tél. (021) 71 33 20  
de 11 à 12 h et le soir dès 18 heures.

A louer à Neuchâtel  
superbe petit appartement  
meublé (1 pièce)

tout confort, cuisine agencée séparée,  
bains-W.-C., vue magnifique,  
transports publics à proximité. Libre  
tout de suite.

Tél. (038) 25 76 51, dès 17 heures.

065973 G

Etude Clerc, notaires  
2, rue Clerc - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 mars  
à la Maladière,  
**APPARTEMENT de 2 pièces**

tout confort. Balcon. Ascenseur.

Loyer mensuel: Fr. 385.—

+ charges.

**STUDIO NON MEUBLÉ**  
tout confort. Balcon. Ascenseur.

Loyer mensuel: Fr. 250.—

+ charges.

A louer tout de suite ou pour date à  
convenir  
**beaux studios meublés  
ou non meublés**

Fiduciaire Leuba & Schwarz  
Fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 71.

LE LOCLE,  
Gentianes 2,  
à louer pour date  
à convenir

appartement  
de 2 pièces

confortable. Balcon; TV Coditel;  
salon de 28 m<sup>2</sup>.

LOYER Fr. 300.—

plus charges

Fr. 54.—

Tél. (039) 31 69 29,  
concierge.

IMMOTEST S.A.,  
Bienne

tél. (032) 22 50 24.

063206 G

## SERRIÈRES

## 1 pièce + cuisine

Libre tout de suite  
ou à convenir.

Fr. 291.— par mois

charges comprises.

Pour visiter:  
tél. 31 64 75

Pour traiter:  
(021) 22 29 16.

065596 G

## BOUDRY

A louer pour date à convenir

**studio non meublé Fr. 200.—**

**2 pièces Fr. 250.—**

**3 pièces dès Fr. 290.—**

charges non comprises.

Pour visiter:  
M<sup>me</sup> Buschini, Adozz 38.

Tél. (038) 42 13 67.

Pour traiter:  
Etude Jacques Ribaux,  
avocat et notaire, Neuchâtel.

(038) 24 67 41.

062847 G

A louer AU LANDERON,  
immédiatement ou pour date à  
convenir,

## appartements tout confort

3 pièces dès Fr. 448.—

4 pièces dès Fr. 599.—

dès le 24 janvier 1978,

2 pièces Fr. 331.—

Ces prix s'entendent charges comprises.

Gérance Bruno Müller,  
Temple-Neuf 4,  
Neuchâtel, tél. 24 42 40.

064914 G

A louer à BOUDRY  
(Fbg Ph.-Suchard)

immédiatement ou pour date à  
convenir,

## 4 PIÈCES FR. 550.—

charges comprises.

Confort, situation tranquille.

Gérance Bruno Müller,  
Temple-Neuf 4,  
Neuchâtel, tél. 24 42 40.

064911 G

Etude Clerc, notaires  
2, rue Clerc - Tél. 25 14 69

À LOUER pour le 31 mars à Pesoux,  
aux Utins,

APPARTEMENT  
de 2 pièces

tout confort.

Loyer mensuel: Fr. 300.—

+ charges.

À LOUER, RUE DU CLOS 18 A  
PESEUX, dès le 1<sup>er</sup> avril ou pour  
date à convenir

UN APPARTEMENT  
de 4 1/2 pièces

au 4<sup>ème</sup> étage,  
de conception moderne, avec cuisine  
entièrement agencée, grande loggia,  
salle de bains et W.-C. séparés, vue  
magnifique.

Loyer: Fr. 590.— + 100.— charges.

S'adresser à:  
VON ARX S.A. PESEUX,  
rue de Neuchâtel 17 2034 Pesoux -  
Tél. (038) 31 29 35.

065907 G

LE LOCLE, Gentianes 2,  
à louer pour date à convenir

## appartement de 3 pièces

confortable. Balcon; TV Coditel;  
grande cuisine. Grandeur des  
pièces: salon 21 m<sup>2</sup>, chambre à  
coucher 16 m<sup>2</sup>, chambre d'enfants  
12 m<sup>2</sup>. LOYER Fr. 426.—,  
charges comprises.

Tél. (039) 31 69 29, concierge.

IMMOTEST S.A., Bienne

tél. (032) 22 50 24.

063209 G

A louer à Neuchâtel,  
dans petit  
immeuble,

## 3 1/2 pièces

cuisine habitable,  
entièrement agencée,  
grand salon,  
balcon, place de  
jeux.

Fr. 370.—

+ charges.

Tél. (038) 47 10 33.

065410 G

A louer à Boudry,  
dès le 1<sup>er</sup> avril,

## 3 1/2 pièces

grand hall, cuisine  
agencée avec coin  
à manger, salle de  
bains, balcon,  
garage. Fr. 410.—

+ charges.

Seiler & Mayor S.A.  
Tél. 24 59 59.

065593 G

A louer pour date à  
convenir, à la rue  
de la Cassarde,  
situation dominante,  
**GRAND 3 PIÈCES**  
avec grand salon,  
balcon, Fr. 515.—

+ charges.

Etude Jacques Ribaux,  
Promenade-Noire 6,  
Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41.

062849 G

## BOUDRY

«Sur la Forêt» (près de la gare)

APPARTEMENTS  
À LOUER

SITUATION: très tranquille, à quelques minutes du centre de la ville, en surplomb à l'est de la vallée de l'Areuse, vue étendue, zone de verdure importante, places de jeux d'enfants et d'adultes (boccia, etc.).

CONSTRUCTION: soignée, bien isolée et de bon confort.

AMÉNAGEMENT: moderne, cuisine équipée complètement (memo-time inclus), loggia couverte, service de conciergerie permanent.

## PRIX DES LOCATIONS

2 pièces à partir de Fr. 295.—

+ charges Fr. 65.— = Fr. 360.—

3 pièces à partir de Fr. 410.—

+ charges Fr. 82.50 = Fr. 492.50

4 pièces à partir de Fr. 475.—

+ charges Fr. 100.— = Fr. 575.—

Possibilité de créer, pour un long bail,

5 1/2 pièces à partir de Fr. 770.—

+ charges Fr. 130.— = Fr. 900.—

7 pièces à partir de Fr. 940.—

+ charges Fr. 150.— = Fr. 1090.—

Garages collectifs: Fr. 50.—

Place de parc à voitures à Fr. 20.—

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION:  
CAISSE DE RETRAITE  
DE FAVAG S.A.,  
Monruz 34, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 41, interne 258

et auprès de la concierge,  
M<sup>me</sup> Burgy, tél. 42 46 37.

064727 G

URGENT  
à louer à couple  
capable, (capitaux  
pas nécessaires)

**café  
restaurant**  
style rustique,  
région Val-de-Ruz.

Ecrire sous chiffres  
28-300047 à Publicitas,  
Terreaux 5,  
2001 Neuchâtel.

065967 G

A louer pour fin  
mars, à la rue des  
Moulins.

**studio meublé**  
Fr. 200.—, charges  
comprises.

Tél. (038) 24 67 41.

062848 G

AREUSE  
A louer pour fin  
mars, près de  
l'arrêt du tram,

# GRANDE VENTE SPÉCIALE

# GROS RABAIS

Autorisation officielle du  
**16 janvier** au 4 février 1978

## CHAUSSURES

# J. KURTH S.A.

NEUCHÂTEL La Chaux-de-Fonds  
La Neuveville Tavannes Le Landeron

064580 B

**Mon parking au Seyon? Offert par les commerçants**

065267 A

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

## SKIEURS PROFITEZ

### Le Bivouac-de-Napoléon à Bourg-Saint-Pierre Grand-Saint-Bernard

a étudié pour vous le forfait ski. Tout compris à un prix encore jamais vu et comprenant: la journée de ski au Super-Saint-Bernard ou à Vichères/Bavon, le repas du soir, la chambre tout confort avec petit déjeuner pour le prix de

**Fr. 44.—** par personne seulement. Le week-end: 2 journées de ski avec demi-pension Fr. 60.— seulement.

Téléphoner assez tôt au (026) 4 91 62, pour réserver vos places.

## Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS. Ces lecteurs lisent également votre publicité. Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

**Mes courses en ville? Ma voiture au Seyon**

065270 A

## Machines à coudre

neuves d'exposition, cédées avec très forte réduction. **Garantie 10 ans** Envoi gratuit 15 jours à l'essai sur un coup de téléphone. Occasions toutes marques avec garantie: ELNA 1 Fr. 180.— ELNA Sup. Fr. 350.— NECCHI ZZ Fr. 280.— SINGER Fr. 520.— etc. Location, crédit gratuit jusqu'à 12 mois. Ag. VIGORELLI 1004 LAUSANNE Tél. (021) 37 70 46.

## C'est dingue!

Usine, commerce, privé, etc., si vous possédez voiture, camionnette, camion sans chauffeur pour effectuer vos transports, n'hésitez pas, téléphonez-nous! Nous vous procurons immédiatement un chauffeur. Nous roulons pour vous 24 heures sur 24 en Suisse et à l'étranger; à des prix avantageux. Pour une documentation complète: tél. (038) 25 35 23, jour et nuit. 063184 A

**Demain mercredi, parking gratuit pour les conductrices**

065268 A

Centre d'harmonisation de la personne  
rue Pury 8, tél. 25 34 16.

## Nora Portenier

vous aide à résoudre vos problèmes moraux et physiques.

Consultations sur rendez-vous.

063568 A

## LISTA 7000

Ce soir télévision 19 h 30



Visitez notre «CENTRE-BUREAU»

Allemand frères sa

2501 Bienne Route de Soleure 138  
Tél. 032 41 30 44

065953 A

**Pas de neige sur ma voiture... je parque au Seyon**

065268 A

Quel commerçant établi désire trouver associé?

Adresser offres écrites à AF 178 au bureau du journal.

063752 A



## ELSEVE BALSAM

### BEAUTY SHAMPOO

de L'Oréal  
200 ml

Offre spéciale

**3.70**



## GENIE Automat

pour 30°-60°  
La propreté GENIE issue de votre machine

5 kg

Action dès le 24-1-30178

**11.95**



## Crème pour le café stérilisée

le contenu fermé se conserve pendant 3 mois sans réfrigérateur

bouteille 1/2 litre

Action dès le 24-1-30178

**1.70**



## SUNALP Swiss Fondue

3 portions

600 g

Action dès le 24-1-30178

**3.90**



## Leckerli de Bâle

250 g

Action dès le 24-1-30178

**2.20**

## Rast Topmalt



Boisson pour le petit déjeuner et aliment fortifiant

500 g

Action dès le 24-1-30178

**2.90**



## Aperitivo ROSSO

1 litre

Action dès le 24-1-30178

**8.70**

## Les cigarettes finlandaises COLT

le paquet la cartouche (10 paquets)

- Colt Regular Filtre 1.— 9.90
- Colt Long Size Filtre 1.10 10.90
- Colt Menthol Filtre 1.10 10.90
- Colt de Luxe Filtre 1.20 11.90
- Colt Lights Filtre 1.20 11.90

## COLT

Avantageuses parce que produites hors cartel

## SUPER-DISCOUNT

# DENNER

Chaque jeudi, Offres jubilé

Souvent les prêts personnels sont enregistrés dans un fichier central

**Mais** Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.— simple — rapide

**X** Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5  
Tél. 038-246363

Je desirer Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NP/Lieu \_\_\_\_\_

990.000 prêts versés à ce jour

031995 A B

# LA CHAUX-DE-FONDS

# LE LOCLE

## Encore un cambriolage!

### La police de sûreté lance un appel

Vers 13 h 30, hier, un nouveau cambriolage a été constaté à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 51, où les auteurs ont pénétré dans les locaux du magasin de chaussures Diana, par effraction. Ils ont, en particulier, emporté de l'argent.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur cette affaire sont invitées à prendre contact avec la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds (tél. 039/23 71 01).

## Les préprofessionnels monteront bientôt sur la scène du théâtre

De notre correspondant: Il est une tradition, chaque année au mois de février, qui anime avec beaucoup de panache et de goût la vie chaudo-fonnière: les spectacles de la section pré-professionnelle de l'Ecole secondaire. Reprenant le flambeau des anciennes soirées du gymnase dont tous ceux qui le vécurent gardent le souvenir, les « pré-profs » ont su garder à la fois la qualité et la fraîcheur. Autant dire que cette douzième édition remplira à quatre reprises le théâtre de la ville. Pour le plus grand plaisir des acteurs en herbe... des parents et des amis!

En première partie, nous découvrirons « préprofair-vol 78 ». Dans un voyage par étapes aériennes autour du monde, le

public sera convié à l'occasion de chaque arrêt, au spectacle des manifestations folkloriques les plus typiques des pays visités. Des images auditives et visuelles: chants, danses, mœurs et anecdotes. Un tourbillon de couleurs et de charme permettra le dépaysement, l'évasion hivernale dont rêve tout Jurassien.

Puis, après l'entracte, nous ferons connaissance avec « Le tour ». C'est l'événement le plus populaire de la longue saison des champions de la petite reine. Mais il est évident que ce gigantesque carrousel ne tournerait pas s'il n'était plongé dans un bain riche en ingrédients qui assurent sa fluidité. Citons pêle-mêle, la publicité, la presse, les variétés, les luttes de prestige, le chauvinisme. Voilà une fameuse mixture dont les composantes seront évoquées dans une mise en scène trépidante au miss Etape, miss Rustine ou Valse des éprouvettes souligneront les exploits des coureurs.

Mais qui dit spectacle dit acteurs. Ils sont au nombre de 80, entourés par une vingtaine d'animateurs. Entre le 8 et le 11 février, un rendez-vous à ne pas manquer!

## Au tribunal de police: toujours l'ivresse...

Sous la présidence de M. Jean-Louis Duvalnet, qui était assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier, le tribunal de police du Locle vient de tenir une audience.

A. K. était prévenu de dommages à la propriété. Alors qu'il se trouvait dans un établissement public de la place, il avait descellé et tordu une garniture en fer forgé, placée à proximité de la table où il consommait. K. faisant défaut, le juge a renvoyé l'affaire pour preuves, avec le secret espoir que d'ici là les deux parties trouveront un terrain d'entente.

On reprochait à G. N. d'avoir circulé à plus de 70 km/h alors que la vitesse était limitée. Le conducteur aura à payer une amende de 25 fr. plus 10 fr. de frais.

Alors qu'il était sous l'influence de l'alcool, le jeune R. R. avait dérobé un cyclomoteur. Il circulait au guidon de cet engin quand il perdit la maîtrise sur une chaussée verglacée et fit une chute. Il fut retrouvé couché à côté de la machine. R. a été condamné à douze jours d'arrêts, avec sursis pendant un an et aux frais de la cause arrêtés à 180 francs.

G. V., lui, était prévenu d'ivresse au volant. Venant de France, il a été intercepté à la douane où son comportement parut suspect. Il fallut quelque peu le prier de quitter sa voiture. Cela lui vaudra une amende de 300 fr. plus 240 fr. de frais.

P. C. et J. P. avaient à répondre, le premier d'infraction à la LCR-OCR et le second de la même infraction à laquelle s'ajoutait une ivresse discrète. Tout cela pour un léger accrochage entre deux

voitures qui ne tenaient pas bien leur droite, dans un virage. Cependant, sans se soucier des dégâts, J. P. poursuivit sa route. Il fut rejoint par l'autre automobiliste. L'affaire s'acheva au poste où les deux conducteurs furent soumis aux examens d'usage. Pour P. les analyses se révélèrent positives. Il s'est donc vu infliger 400 fr. d'amende plus 220 fr. de frais. Quant à P. C. il devra déboursier 40 fr. d'amende et 30 fr. pour les frais.

M. P. faisait défaut à l'audience. Il était prévenu d'avoir conduit un véhicule en étant pris de boisson et d'avoir donné de fausses indications lors du contrôle de son

identité. Il a écopé de 10 jours d'emprisonnement plus 250 fr. de frais.

Enfin M<sup>me</sup> S. L. se voyait reprocher un vol. Elle s'était emparée, un jour, d'un sac à main oublié sur un banc par une cliente d'un établissement public. Après avoir empoché la monnaie, la prévenue se débarrassa du sac en ville. Mais sans doute prise de remords ou dans la crainte d'être découverte, elle envoya par lettre le montant du vol au poste de police. Elle fut cependant identifiée. Pour ce délit, le tribunal lui a infligé dix jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et les frais par 20 francs.

## A « La Lucarne » des Brenets Un Brel prénommé Bruno

De notre correspondant:

Prénom: Bruno. Son nom? Brel. Il est le neveu du grand Jacques. Un nom difficile à porter. Mais il pourrait s'appeler Durant ou Dupont, ce serait pareil. Car son talent est immense.

Il était, samedi soir, ainsi que nous l'avions annoncé, à « La Lucarne » des Brenets. Poète jusqu'au bout des ongles, servi par une voix magnifique, excellent musicien: un vrai régal de l'écouter.

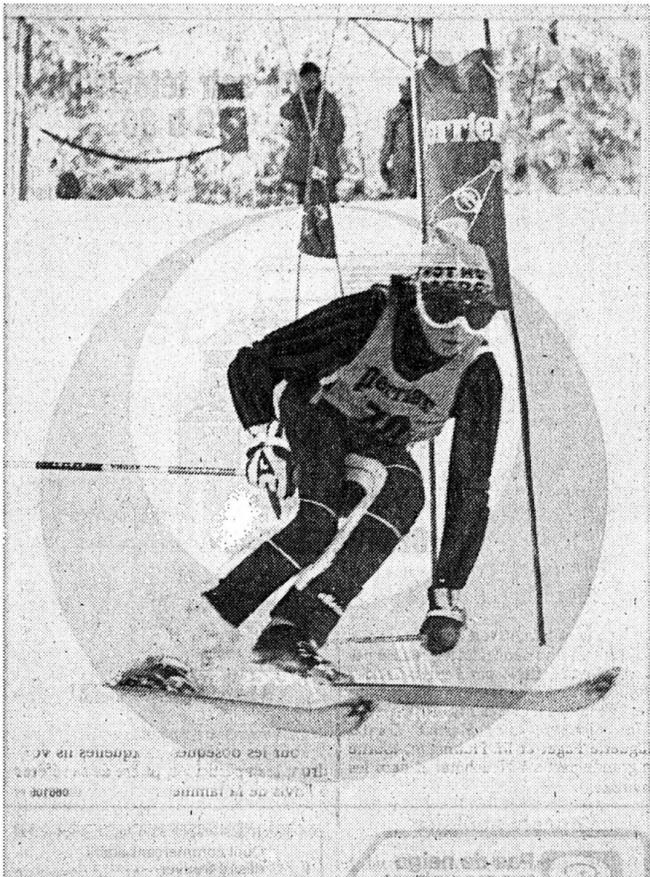
Il chante l'amour, la grisaille des jours, l'ennui, chevauchant sa guitare tel un conquistador. Tout à tour violent, tendre, la métaphore subtile, mais jamais éso-

rique, il tient son public, lui donnant, comme les grands artistes, la chair de poule. Accompagné au piano par Denise Cloutier, il conduit son récital de main de maître.

Il est en quelque sorte son oncle incarné. Sans jeu de mots. Et ce n'est point péjoratif. Car Bruno a son style, ses images bien à lui, sa musique. C'est un tout grand monsieur qui a enthousiasmé les spectateurs de la petite salle brenésienne.

Le public sait reconnaître le talent. Bruno Brel, c'est un cadeau que nous accordons la poésie. Avec un emballage de fête. Et un bel avenir.

## La Vue-des-Alpes: deuxième manche de la Coupe Perrier



Voici Patricia Robert, de La Sagne, en pleine action... (Avipress Schneider)

De notre correspondant:

La deuxième manche de la coupe Perrier, réservée aux jeunes skieurs jurassiens, s'est courue samedi, au stade de slalom de La Vue-des-Alpes. On note déjà quelques surprises mais aussi de belles confirmations. Voici les principaux résultats. Entre parenthèses, le total de points après deux courses.

**Catégorie 1 filles (1967-69):** 1. Barbara Paolini, La Chaux-de-Fonds (24 points); 2. Karin Chailly, La Vue-des-Alpes (24); 3. Carine Schild, Tête-de-Ran (18); etc.

**Catégorie 1 garçons (1967-69):** 1. Stéphane Muhlheim, Bienne (24); 2. Pierre Flückiger, Marin (20); 3. Pierre Voumard, Bienne-Romand (15); 4. Benjamin Cuhe, Dombresson (20); etc.

**Catégorie 2 filles (1964-66):** 1. Sylvie Aufranc, Bienne (26); 2. Karine Aebly, Marin (18); 3. Florence Lecureux, Bienne-Romand (9); 4. Martine Walzer, La Chaux-de-Fonds (12); 5. Anne Marchand, Villeret (15); etc.

**Catégorie 2 garçons (1964-66):** 1. Xavier Schwab, Tête-de-Ran (13); 2. Alexandre Cuhe, Dombresson (11); 3.

**Aristide Bruant au théâtre**

(c) Très belle soirée que celle proposée, samedi, par le Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Au programme, un spectacle de chansons d'Aristide Bruant. Avec la présence de Christine Mondeyl, René Leroy, Nena Nicas, J.-P. Tucky et Patrick Pierret. Sans oublier la voix de Jean Amadou et l'accompagnement de Jacqueline Vernier. Des heures de détente à l'enseigne de la « Belle époque ». Le public fut ravi et reprit souvent les refrains de quelques rengaines.

### Et le feu rouge?

Hier vers 11 h 50, M. B.W., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, sur la piste centrale en direction nord. A la hauteur de la rue du Casino, malgré la phase rouge, il continua sa route et sa voiture entra en collision avec l'auto conduite par M. J.-C.T., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait rue du Casino, direction nord, dans l'intention d'emprunter la rue du Docteur-Coullery. Dégâts matériels. Le permis de conduire de M. B. W. a été saisi.

### Collision

Vers 16 h 50 hier, M. M.S., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds; peu avant le bas du Reymond, à la hauteur de la station d'essence Agip, sa voiture heurta l'arrière de l'auto de M. R.R., de Courgenay, qui manifestait son intention de bifurquer à gauche pour se rendre à cette station. Dégâts.

## INFORMATIONS HORLOGÈRES

## Augmentation des exportations

Selon la Chambre suisse de l'horlogerie, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées pour le mois de décembre 1977 à 332,8 millions de fr. contre 306,3 millions en décembre 1976.

Pour l'année 1977, les exportations horlogères ont atteint un total de 3378,8 millions de francs. Elles ont ainsi augmenté globalement de 307,1 millions de fr., soit de 10 % par rapport au niveau atteint au cours de l'année précédente. Durant le mois de décembre 1977, 5,9 millions de montres et mouvements valant 283,5 millions de fr. ont été livrés à l'étranger, contre six millions de pièces

d'une valeur de 263 millions de fr. en décembre 1976. Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, ces exportations ont donc diminué de 0,1 million de pièces, soit de 1,9 %.

Pour toute l'année, les ventes à l'étranger de montres et mouvements ont porté sur 65,9 millions de pièces d'une valeur de 2855,8 millions de fr. contre 62,1 millions de pièces représentant 2605,5 millions de fr. pendant les douze mois de l'année dernière. Le nombre de pièces livrées à l'étranger a ainsi augmenté de 6,2 % par rapport aux résultats de la même période de 1976.

## Le feu dans une usine

(c) Hier, vers 8 h, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir à l'usine béton-prêt, au N° 102 de la rue du Collège, où le feu venait de se déclarer dans un garage ainsi que dans un dépôt situé au-dessus.

A l'arrivée des hommes, il a été constaté qu'une épaisse fumée se dégageait du bâtiment et que le feu couvait dans les deux locaux. Une équipe munie d'appareils de protection contre les gaz a été engagée. Une demi-heure plus tard, les PS et un groupe de renfort étaient maîtres de la situation. Il y a des dégâts au bâtiment et au matériel qui y était entreposé.

## Chaussée enneigée: tamponnement

Hier vers 7 h, M. A. S. circulait rue du Parc en direction ouest. A la hauteur de la rue des Armes-Réunies, il n'a pas été en mesure d'arrêter sa voiture sur la chaussée enneigée. De ce fait, l'avant du véhicule heurta l'avant de celui conduit par M. J.-P. O., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

# BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL		20 janv.	23 janv.
Banque nationale	635	d	650
Crédit foncier neuchât.	800		810
La Neuchâteloise ass. g.	420	d	450
Gardy	62	o	59
Cortaillood	1450		1470
Cossonay	1350	d	1350
Chaux et ciments	405	d	405
Dubied	170		170
Dubied bon	130		130
Ciment Portland	2300		2275
Interfood port.	3300	d	3300
Interfood nom.	640	d	660
Navigation N'tel priv.	65	d	65
Girard-Perregaux	380	d	380
Hermès port.	500	d	500
Hermès nom.	160	d	160

LAUSANNE		20 janv.	23 janv.
Banque cant. vaudoise	1420		1425
Crédit foncier vaudois	1210		1210
Ateliers constr. Vevey	845		845
Editions Rencontre	750	d	750
Innovation	420		421
Rinsoz & Ormond	535		535
La Suisse-Vie ass.	3925		3900
Zyma	890	d	890

GENÈVE		20 janv.	23 janv.
Grand-Passage	429		435
Charmillies port.	710	d	700
Physique port.	175	d	180
Physique nom.	130	d	130
Astra	1.65		1.50
Monte-Edison	27		25
Olivetti priv.	1.60		1.60
Fin. Paris Bas	58		58.25
Slumberger	147.50		136
Allumettes B	40		40
Elektrulux B	56.50		58
SKFB	32		32

BÂLE		20 janv.	23 janv.
Pirelli Internat.	267	d	275
Baloise-Holding	423		425
Ciba-Geigy port.	1110		1110
Ciba-Geigy nom.	621		623
Ciba-Geigy bon	870		875
Sandoz port.	3960		3960
Sandoz nom.	1675		1680
Sandoz bon	480		477
Hoffmann-L.R. cap.	99000		98250
Hoffmann-L.R. jce	89000		88500
Hoffmann-L.R. 1.10	8900		8875

ZURICH (act. suisses)		20 janv.	23 janv.
Swissair nom.	737		737
Swissair port.	811		815
UBS port.	3265		3270
UBS nom.	618		619
SBS port.	428		400
SBS nom.	304		293
SBS bon	356		345
Crédit suisse port.	2225		2220
Crédit suisse nom.	429		430
Bque hyp. com. port.	520		515
Bque hyp. com. nom.	490		450
Bally port.	2240		2210
Bally nom.	—		—
Elektrowatt	1690		1705
Financière de presse	207		203
Holderbank port.	460		470
Holderbank nom.	420		425
Juvena port.	182		175
Juvena bon	7.50		7.25
Landis & Gyr	1195		1190
Landis & Gyr bon	120		119
Moto Colobus	745		750
Italo-Suisse	206		209
Erlikon-Bührle port.	2460		2460
Erlikon-Bührle nom.	723		725
Réass. Zurich port.	4900		4990
Réass. Zurich nom.	2825		2820
Winterthur ass. port.	2290		2310
Winterthur ass. nom.	1725		1740
Zurich ass. port.	11600		11700
Zurich ass. nom.	8600		8775
Brown Boveri port.	1690		1695
Saurer	915		910
Fischer	740		735
Jelmoli	1480		1495
Hero	2860		2880

CINÉMAS		20 janv.	23 janv.
Corso	20 h 30, « Julie pot-de-colle »	(16 ans).	
Eden	18 h 30, « Jeux brûlants pour lèvres chaudes »	(20 ans); 20 h 30, « Une journée particulière »	(16 ans - prolongations).
Plaza	20 h 30, « Le coqner »	(12 ans).	
Scala	20 h 45, « La guerre des étoiles »	(12 ans).	

DANSE ET ATTRACTIONS		20 janv.	23 janv.
Cabaret Rodeo	21 h 30-4 h.		
Le Scotch	21 h 30-4 h.		
La Boule d'Or	21 h 30-4 h.		
Cabaret 55	21 h 30-4 h.		
Domino	21 h 30-4 h.		

MILAN		20 janv.	23 janv.
Assic. Generali	34750		34900
Finat	1918		1933
Finsider	73		76
Italcementi	9700		10000
Motta	—		—
Olivetti ord.	866		870
Pirelli	1958		2001
Rinascente	42		42.75

AMSTERDAM		20 janv.	23 janv.
Amrobank	67.20		67.60
AKZO	23.30		23
Amsterdam Rubber	78		77
Bols	66.50		66.80
Heugens	103.50		103.50
Hoogovens	25.80		25.60
KLM	125.80		127.50
Robeco	166.50		166.70

TOKYO		20 janv.	23 janv.
Canon	447		440
Fuji Photo	513		510
Fujitsu	291		288
Hitachi	198		195
Honda	508		493
Kirin Brew.	408		412
Komatsu	301		297
Matsushita E. Ind.	589		575
Sony	1850		1830
Sumi Bank	279		279
Takeda	274		285
Tokyo Marine	498		500
Toyota	795		780

PARIS		20 janv.	23 janv.
Air liquide	250		242
Aquitaine	311		310
Cim. Lafarge	140.80		140
Citroën	—		—
Fin. Paris Bas	140		136.80
Fr. des Pétroles	95.05		95.10
L'Oréal	495		490
Machines Bull	24		24.10
Michelin	1095		1092
Péchiney-U.K.	69.40		67.50
Perrier	129.90		127.90
Peugeot	273.10		268.50
Rhône-Poulenc	50.50		50.10
Saint-Gobain	119.20		116.10

LONDRES		20 janv.	23 janv.
Anglo American	2.99		2.04
Brit. & Am. Tobacco	2.76		2.72
Brit. Petroleum	8.08		8.04
De Beers	2.24		2.27
Elect. & Musical	1.91		1.90
Imperial Chemical Ind.	3.47		3.45
Int. Nickel	—		—
Imp. Tobacco	—		—
Rio Tinto	1.89		1.87
Shell Transp.	5.20		5.14
Western Hold.	21.38		21.63
Zambian Anglo am.	—		—

124<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Mort de M. Victor Barrelet, de Môtiers, ancien député et conseiller communal

De notre correspondant :

Une figure caractéristique de Môtiers, M. Victor Barrelet, vient de décéder, après une longue maladie, dans sa 65<sup>ème</sup> année. Agriculteur au chef-lieu, M. Barrelet a joué un rôle important dans la vie de sa commune, tant au point de vue de sa profession que dans les autorités.

Membre du parti radical, il siège au Conseil général pendant plusieurs années et fut conseiller communal. Les électeurs du Vallon le nommèrent député au Grand conseil où il eut toujours le souci de défendre les intérêts de la région. Il était aussi membre de la Société d'agriculture du Val-de-Travers.

Enfin, le dernier poste officiel qu'il remplit était juré à la Cour d'assises et au tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Il aurait dû d'ailleurs fonctionner à ce dernier titre pendant le mois de décembre et c'est avant les audiences qu'il demanda à être remplacé pour raison de maladie.

M. Victor Barrelet était un homme au franc-parler, qui n'éludait jamais les problèmes et qui savait aborder les sujets de face, avec ce bon sens et cette logique qu'ont les hommes de la terre. M. Barrelet était le frère de feu Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat et député au Conseil des Etats. Comme lui, il était très attaché à son village de Môtiers, qui perd en lui un excellent citoyen et un homme respecté. G. D.

## Un dénonciateur, un plaignant et un voleur : quel mystère !

De notre correspondant : Composé de M. Philippe Favarger, président, et de M<sup>lle</sup> Chantal Delachaux, commis au greffe, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier une longue audience à Môtiers.

Il s'agissait d'affaires peu banales, à commencer par la première qui débuta mercredi 24 août de l'année dernière : deux habitants de Pontarlier, J.V. et D.D., décidèrent de venir au Vallon en voiture. D.D. pilota son véhicule jusqu'à Môtiers, puis revint à Fleurier avec son copain J.V. ; ce dernier prit alors le volant mais à la sortie de Fleurier, en direction de Môtiers, il perdit la maîtrise du véhicule qui heurta un arbre. A ce moment D.D. reprit le volant. En garant le véhicule place de l'Eglise à Môtiers, il endommagea une voiture qui était en stationnement. Les deux hommes ne s'inquiétèrent de rien, allèrent prendre un verre et montèrent dans la chambre d'une serveuse pour se reposer.

d'agents de la police cantonale. D'emblée D.D. déclara qu'il conduisait l'auto en arrivant sur la place de parc môtisienne et qu'il avait eu un accident le même jour en France, alors que cela s'était passé à Fleurier.

Pourquoi fit-il ainsi de fausses déclarations ? Il prétend que c'est parce qu'il avait un verre de trop et qu'il avait perdu son esprit... En tentant de mettre hors de cause son camarade, il se chargeait lui-même. D.D. fut soumis à une prise de sang alors que ce ne fut pas le cas de J.V. puisqu'on ignorait qu'il avait conduit. La police ne l'apprent que le lendemain, une fois que les deux hommes eurent passé une nuit en cellule. Contre J.V., la perte de maîtrise et le délit de fuite a été retenu mais non l'ivresse au volant. Il a été écoupé de 200 fr d'amende et de 88 fr de frais. Coupable d'ivresse au volant, de perte de maîtrise et de délit de fuite - la prévention d'avoir induit la justice en erreur a été abandonnée - D.D. a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans, à 200 fr

d'amende et à 258 fr de frais. Les deux hommes ont reçu l'ordre de quitter le plus vite possible la Suisse où ils sont interdits de séjour.

### ACCIDENT EN GARE DE COUVET

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, vers 1 h 15, une entreprise de La Chaux-de-Fonds était occupée à remettre dans l'axe de la voie ferrée, en gare de Couvet RVT, une ligne aérienne. Une voie provisoire avait été aménagée pendant les travaux de réfection et sur cette voie provisoire les traverses n'avaient pas pu être fixées au point le plus bas, de sorte que sur une longueur de 6 m, les rails étaient suspendus dans le vide.

Pour fixer la ligne de contact deux hommes étaient placés sur une échelle roulante appartenant à la compagnie et qui poussait H.W., chef de chantier de l'entreprise chaux-de-fonnière. A l'endroit où la voie n'était plus soutenue, l'échelle roulante sortit des rails et les deux ouvriers firent une chute de quelque 4 mètres. Ils furent blessés, assez légèrement il est vrai, mais durent néanmoins recevoir des soins à l'hôpital.

Sur dénonciation de l'inspection cantonale du travail, le chef de l'entreprise A.B. et son chef de chantier H.W. furent renvoyés devant le juge sous la prévention de plusieurs infractions. Selon H.W., l'ordre a été donné par le RVT d'entreprendre le travail et le chef de la voie de la compagnie avait dit que la voie pouvait être utilisée sans danger. Quant à A.B., il a déclaré qu'il avait toujours travaillé avec des échelles roulantes comme celle qu'il possédait ce soir-là pour ses ouvriers. Jamais le moindre incident ne s'est produit. M. Marcel Baehler, chef adjoint à l'inspection du travail, était présent aux débats. Il n'a pas présenté tous ses arguments à l'audience car celle-ci a été renvoyée pour un complément de preuves.

Relevons encore que selon le rapport de police, le chef de la voie du RVT aurait bien donné le feu vert pour l'utilisation de cette

voie mais en disant aux ouvriers qu'ils devaient prendre toutefois certaines précautions.

- Nous sommes des lignards, ajoutera A.B., nous regardons le ciel et non pas la terre, pour expliquer qu'à son avis il n'avait pas commis de faute.

### L'AUTO DE SON PÈRE

Un jeune Fleurisan, L.C., a volé la voiture de son père pour se balader dans la région de Fleurier. Le coupable n'a pas même pris la peine de venir s'expliquer. Inutile de dire qu'il ne possédait pas de permis de conduire. Aussi a-t-il été condamné par défaut à vingt jours d'emprisonnement sans sursis et à 51 fr de frais. En outre, le tribunal a ordonné la radiation du sursis pour une peine de cinq jours de détention infligée en février 1974.

### EN PLEIN MYSTÈRE

Enfin, la dernière histoire était un délit de vol à la suite d'une plainte d'un habitant de Saint-Sulpice auquel une somme de 280 fr a été dérobée dans son portefeuille. L'enquête de police, alertée par un ouvrier agricole anciennement à Fleurier et dénonciateur du prétendu coupable, a amené devant le juge un habitant des Verrières. Celui-ci contestait les faits.

Par moments, on se serait cru en plein roman policier, car le plaignant dit qu'une nuit il a été serré au cou par le dénonciateur - et non pas le prévenu d'hier - qu'il lui réclamait de l'argent et qui lui conseillait de mettre un fusil sur sa table ou conjointes les voleurs.

- Finalement, savez-vous qui est le voleur, demanda au plaignant le juge ? - Je n'en sais rien. Je m'accuse personnellement. J'ai porté plainte contre inconnu.

Après l'audition de deux témoins dont le mandarme qui a fait l'enquête et qui n'a pas manqué de mettre certaines choses au point, le président a décidé de renvoyer les débats car il lui paraît nécessaire d'entendre le dénonciateur.

G. D.

## Travers: l'« Espérance » s'est donné un nouveau président

De l'un de nos correspondants :

Samedi soir à l'hôtel de l'Ours, avait lieu la traditionnelle soirée « rendu-compte » de la société de chant « L'Espérance ». Tout commença par des chansons et les sociétaires présents respectèrent l'usage en interprétant Le Motet, de Barblanc et Naegeli. La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée n'ayant pas soulevé d'objection, il fut adopté et l'on put entendre le rapport du caissier qui révéla une situation financière très satisfaisante.

Dans son rapport présidentiel, M. Armando Ermacora a relevé les résultats positifs de la société qui s'est distinguée lors de plusieurs manifestations. Les membres passifs et de soutien sont toujours nombreux et apportent à la société ce complément indispensable d'amitié et d'encouragement. Un épisode douloureux durant l'année écoulée fut le décès de M. Armand Fluckiger qui fut président de la société et y resta attaché durant 50 ans. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

### POINT NOIR

Un point noir qui reviendra tout au long de cette assemblée est le manque d'assiduité de beaucoup de membres aux répétitions. Une fréquentation que M. Ermacora qualifie de « presque catastrophique ». Le directeur, M. Charles-Philippe Huguenin, dénonça ces irrégularités, ces arrivées tardives et un manque de discipline élémentaire qui devrait

permettre aux chanteurs de faire de grandes choses, car ils en ont la possibilité. Les exigences du directeur ne lui paraissent pas exagérées, et la société ayant un très bon niveau musical, elle pourrait encore améliorer ses résultats par une présence plus assidue aux répétitions.

Mais l'« Espérance », c'est aussi la grande amitié qui lie ses membres. Amitié à tous les niveaux, qui apporte cette cohésion et applanit les différends.

### UN PEU D'HISTOIRE...

Petite rétrospective avec la lecture dans un grand grimoire des procès-verbaux de 1957 qui relate entre autres une course à Evolène, et 1947 qui fut l'année du cinquantième de la société. Il y eut concert au temple, grande soirée salle de l'Annexe et course de deux jours au Rothorn de Brienz. Cette année fut aussi celle de la préparation du centenaire de la République.

C'est au président d'honneur, M. René Blaser, que revint le plaisir de féliciter : pour 20 ans d'activité, M. Francis Blaser ; pour 30 ans, MM. André Jacot et Willy Blanc ; pour 40 ans, MM. Arthur Fluckiger et Robert Garo. Encore une occasion de chanter...

M. Frédéric Kübler a été nommé membre d'honneur et M. Charles-André Huguenin, ancien directeur, a lui aussi reçu son diplôme d'élevé à l'honorariat. Ces diplômes sont l'œuvre de M. Fernand

Vaucher qui cumule les talents de basse profonde et d'artiste-peintre.

### NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Ermacora étant démissionnaire, l'assemblée devait élire un nouveau président. Peu de sociétaires se sont montrés intéressés par les honneurs et les charges de cette haute fonction. Après quelques hésitations, c'est M. Serge Antifora qui a été élu et vivement acclamé. Depuis quelques années à Travers, M. Antifora s'est très rapidement intégré à la vie locale. Très apprécié au sein de la société de chant l'« Espérance », il en est devenu le principal pilier. Très sensible à l'honneur qui lui a été fait, il souhaite mener sa tâche à bien dans les meilleures conditions.

Après avoir remercié le président démissionnaire qui, contre vents et marées, a tenu la barre de l'« Espérance » durant huit années consécutives, l'assemblée a remercié les membres les plus fidèles aux répétitions. Il s'agit de MM. R. Blaser, A. Fluckiger, H. Perrin, J. Nydegger et F. Hugli.

Les quelques considérations philosophiques sur l'avenir de la société ont garni le chapitre des divers, avant de se retrouver avec épouses et fiancées pour le repas non moins traditionnel servi en cette occasion.

Tard dans la nuit, la place de l'Ours résonnait encore des échos d'un concert improvisé avec ça et là quelques voix qui commençaient à s'érailler. F. M.

## FLEURIER

### Une harde de sangliers au Chapeau-de-Napoléon

(sp) Ces derniers temps, on a pu observer sur les flancs du Chapeau-de-Napoléon, une harde de sangliers, estimée à 14 bêtes en tous cas. Organisée par les chasseurs du Val-de-Travers, une battue n'a permis de tuer qu'une seule bête du troupeau qui semble, maintenant, moins nombreux à la suite d'un mouvement migratoire vers des régions moins dangereuses (!)... Si l'on tente d'abattre un certain nombre de sangliers, c'est uniquement pour éviter qu'ils causent de trop graves dégâts aux cultures. Sinon, l'animal est parfaitement inoffensif.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois, les habitants du quartier du Montellier, sur le versant méridional de Fleurier, peuvent repérer dans la neige des traces de pattes d'un lièvre qui a établi son gîte à proximité des maisons et qui vient même manger les choux restés dans les jardins, voire ronger l'écorce d'arbres fruitiers ou d'ornement. Mais il ne part que rarement de jour à la quête de sa nourriture.

### Une vitrine... historique

(sp) On peut voir actuellement dans une des vitrines de la succursale fleurisane de la Banque cantonale neuchâteloise, avenue de la Gare, divers objets déposés au Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers. Il s'agit de pièces qui figurent en photo dans le dernier numéro de la Revue neuchâteloise, entièrement consacré au dit musée, sis à la maison des Mascarones, à Môtiers. Parmi les trésors exposés à la BCN, notons une très belle enseigne d'auberge, une boîte à épices, un moulin à café et surtout de la poterie authentique de Couvet.

### Education routière

(sp) Le caporal Frasse, animateur de la brigade scolaire d'éducation routière, vient de donner des leçons théoriques aux élèves des classes de troisième et quatrième années du collège régional de Fleurier. Une excellente approche des réalités de la circulation et des dangers de plus en plus menaçants qu'elle implique, notamment pour les jeunes cyclistes et cyclomotoristes!

### A l'Union cadette

(c) Grâce à l'aide financière apportée par le public, l'« Union cadette » de Fleurier a pu, l'année dernière, organiser dans la localité et à l'extérieur, la fête cantonale, le souper de paroisse qu'elle a animé, le camp d'automne au Mont-de-Buttes, et le souper des personnes âgées.

Pour l'année en cours plusieurs projets ont été établis. Il faut d'abord imperméabiliser les tentes, prendre part au camp cantonal qui aura lieu dans le Jura bernois pendant dix jours en juillet, préparer le camp d'automne prévu pour la deuxième semaine d'octobre au Mont-de-Buttes et maintenir les séances hebdomadaires à la cure du Pasquier, où les enfants jouent, font des travaux manuels, chantent et dansent. Mais cela n'ira pas sans une nouvelle contribution volontaire des amis de l'Union cadette.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Une journée particulière » avec Sophia Loren et Mastroianni.  
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.  
Fleurier, patinoire: ouverte.  
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.  
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Sage-femme: tél. 63 17 27.  
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.  
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.  
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.  
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.  
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.  
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, telex 35.280.  
Service du feu: pour tout le Vallon tél. 118.  
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23; Fleurier tél. 61 10 21.

## FONTAINEMELON

### Décès de la doyenne

(c) Vendredi après-midi, un nombreux public rendait les derniers hommages à la doyenne de Fontainemelon, M<sup>me</sup> Marthe Berger, décédée dans sa 94<sup>ème</sup> année.  
La doyenne actuelle est M<sup>me</sup> Jeanne Veuve, née le 20 juillet 1988, tandis que le doyen est M. François Piemontesi, né le 2 décembre 1992.

## VALANGIN

### Vaccination

(c) La commune organise une campagne de vaccinations obligatoires pour les enfants de 6 à 18 mois. Les enfants et adultes dont les vaccins « polio » remontent à plus de cinq ans peuvent être revaccinés.

## LES VERRIÈRES

### Un film neuchâtelois à la TV romande

(sp) Vendredi soir, la télévision romande diffusera un film neuchâtelois, réalisé par Michel Rodde, filmé par Fabien Landry (des Verrières) et produit par Milos-films (des Verrières également). Il s'agit de « Une donnée », avec Harriet Kraatz, Huguette Faget et M. Flühmann, tourné en grande partie à Neuchâtel et dans les environs.

### Concert militaire

(c) La fanfare de la troupe actuellement stationnée aux Verrières a bien voulu accepter de donner un concert dans la grande salle des spectacles, jeudi soir prochain, à la grande joie des Verriensans.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée de toutes les marques de sympathie dont elle a été entourée durant ces jours de deuil, et dans l'impossibilité qu'elle est de répondre directement à tous, la famille de

### Monsieur Alfred WIDMER

prie les personnes qui l'ont entourée de bien vouloir trouver ici l'expression de sa reconnaissance et ses remerciements sincères.

Fleurier, janvier 1978. 066315 X

Les enfants et les familles de

Madame

### Louise JEANMONOD

ont été très émus des innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de leur chère et inoubliable maman et parente. Que tous ceux qui les ont entourés par leurs envois de fleurs, leur présence aux obsèques et leurs messages, veuillent trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Travers, janvier 1978. 065899 X

## AVIS DIVERS

**ROY COUVET**  
Tél. 63 12 06  
**CAMPAGNE D'ÉCHANGE**  
Nous reprenons votre ancienne cuisinière jusqu'à  
**Fr. 300.-**  
à l'achat d'un nouveau modèle:  
065972 A  
**Electrolux**  
QUI COMPARE ACHÈTE CHEZ ROY

## AVIS MORTUAIRES

Le comité de l'Amicale des contemporains 1921 du Val-de-Travers a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de leur ami

### Marcel BACUZZI

ancien membre du comité.  
Pour les obsèques, auxquelles ils voudront bien participer, prière de se référer à l'avis de la famille. 066108 M

La SFG Môtiers a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

### Monsieur Victor BARRELET

membre honoraire, père de Madame Madeleine Vaucher présidente, et beau-père de Madame Gilberte Barrelet secrétaire et de Monsieur Michel Vaucher moniteur.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 066026 M

Le comité du Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers a le regret de faire part à ses membres du décès de

### Monsieur Victor BARRELET

membre du syndicat. 066109 M

La Patriotique radicale de Môtiers a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

### Monsieur Victor BARRELET

leur regretté vice-président, et père de Monsieur Jean-Pierre Barrelet, conseiller général.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 062715 M

Les Contemporains 1913 du Val-de-Travers ont le regret de faire part du décès de

### Monsieur Victor BARRELET

de Môtiers, leur collègue et ami.  
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 062717 M

La Caisse d'assurance du bétail bovin de Fleurier-Môtiers a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Victor BARRELET

membre qui a collaboré durant de nombreuses années à la bonne marche de la caisse. 062716 M

## CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.  
Permanence médicale: votre médecin habituel.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
DANSE  
Les Geneveys-sur-Coffrane: « Le Grenier », tous les jours sauf le mardi.

# JURA

## SUITE Le procès des autonomistes

**De notre correspondant :**  
Après qu'une question préjudicielle à propos de laquelle la Cour a dû délibérer hier matin, les interrogatoires ont donc pu commencer. Pour la plupart d'entre eux, ils n'ont posé aucun problème, les faits étant admis par les prévenus.

Après la pause de midi, c'était au tour de M.G., P.G. et J.T. d'être interrogés. R.A., qui les a dénoncés, leur était confronté. Dans le cas de M.G., les faits remontent à 1972. En effet, en été de cette année-là, M.G. a apporté à R.A., en présence de son frère et de sa sœur, un carton d'explosifs contenant de la chédite et du cordon détonnant qu'il leur a demandé de cacher, la police procédant à des perquisitions dans la région.

### BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS

La sœur de R.A. a tout d'abord déposé ce paquet dans son galetas puis, avec ses deux frères, l'a enterré. Le 14 juillet 1972, M.G. est venu reprendre l'explosif mais il a laissé le cordon qui lui a été rapporté à la fin de l'automne par la sœur de R.A. et le père de celle-ci. Les 17 juillet et 20 novembre 1972, des bâtiments contenant de la munition ont été gravement endommagés, près de Glovelier et de Vicques. Le sigle FLJ a été apposé sur les façades. La Confédération suisse, propriétaire des ouvrages, a déposé plainte et s'est constituée partie civile estimant à 47.837 fr. 80 le dommage causé aux bâtiments situés près de Glovelier et à 5143 fr. 05 le dommage causé à l'ouvrage de Vicques.

### EN ATTENDANT LES TÉMOINS...

Or, M.G. nie toute participation à ces attentats ainsi que le fait d'avoir eu des explosifs. Le juge Jean-Jacques Leu, ainsi que le représentant du ministère public fédéral, M. Willy Heim, ont alors tenté de faire ressortir la vérité des déclarations contradictoires des prévenus. Pourtant, il semble que les alibis de M.G. soient bons. Le 14 juillet, il était à Paris. D'autre part, dans les

déclarations de R.A., certains points ne concordent pas toujours avec ce qu'il a déclaré lors de l'instruction. Il faudra donc que les témoins prouvent la culpabilité de M.G., ou son innocence. Le cas se répète avec P.G. En effet, entre le 5 et le 6 décembre 1972, un attentat a été commis contre un magasin militaire sis au lieu dit « Le Variou », près de Courchavyon. Il a causé pour 95.901 fr. 20 de dégâts selon la Confédération, propriétaire du bâtiment, qui a déposé plainte et s'est portée partie civile.

### NOUVEL ATTENTAT

Un attentat semblable a été commis entre le 3 et le 9 janvier 1973 contre un magasin militaire de munitions au lieu dit « Sous-La-Neuveville », près de Saignelégier. La Confédération a également déposé plainte et s'est constituée partie civile pour un dommage de 16.799 fr. 80. Le sigle FLJ a été inscrit plusieurs fois au moyen d'un spray sur les façades des deux bâtiments. Le ou les auteurs, après avoir découpé le treillis d'une fenêtre et cassé un carreau, ont introduit une charge d'explosifs dans les bâtiments et l'ont reliée par un fil électrique à un dispositif d'allumage constitué par un réveil et une batterie placés à l'extérieur, contre une façade, ce qui a permis de retrouver les dispositifs d'allumage malgré l'explosion.

Ces dispositifs ont été fabriqués par R.A. à la demande de P.G. qui en a pris possession au début de 1972 pour une vingtaine de francs et qui paraît donc avoir participé aux attentats susmentionnés. Dans ce cas, R.A. prétend également avoir fabriqué ces dispositifs sur commande de P.G. Or, ce dernier nie totalement les faits et il a longuement expliqué au cours de son interrogatoire les buts et agissements du groupe Bélière qui ne prépare pas les attentats mais « agit à la lumière ». Dernier cas où il y a contestation, celui de J.T. qui, le 9 décembre 1975, sur les indications de R.A., a endommagé les câbles de l'antenne collective de Tavannes appartenant au Consor-

tium Tavannes-Reconvilier, les mettant de ce fait hors service pendant quelques heures.

### FAITS CONTESTÉS

Ensuite, en compagnie de R.A. et de J.-P.G. qui les a conduits dans la voiture de T., ils se sont rendus aux Ecorcheresses où ils ont abaissé un levier d'interrupteur fixé à un poteau électrique et bloqué ce levier au moyen d'une chaîne et d'un cadenas procurés par T. Ils sont ainsi parvenus à perturber une émission télévisée à laquelle Mme Aubry-Moine devait participer.

D'autre part, R.A. et J.T. qui avaient décidé d'incendier la ferme inhabitée, propriété de la Confédération, sise au lieu dit « Bois-Rebetez-Dessus », s'y sont rendus dans la nuit du 8 janvier 1976 dans une voiture appartenant à un client de A., véhicule qui n'était pas muni de ses places d'immatriculation, en circulant partiellement sans phares. Ils ont placé près d'un tas de foin un dispositif de mise à feu électrique qui, confectionné par A. au moyen d'un réveil acheté par T. Ce dispositif devait déclencher un détonateur électrique que Y.L. avait fourni peu auparavant à T. dans certaines conditions. Ce dispositif n'ayant pas fonctionné, T. est revenu seul sur place le lendemain et a provoqué l'incendie en plaçant une bougie dans le foin. Dans cette dernière série de délits, J.D. prétend qu'il a agi à l'instigation de R.A., qui lui avait expliqué ce qu'il avait à faire avant chaque « coup ».

A nouveau, R.A. tente de dégager sa responsabilité en prétendant qu'il n'était nullement l'initiateur de ces délits. Le président et le procureur ont donc posé de nombreuses questions aux contradictoires, mais sans toutefois réussir à faire revenir l'un ou l'autre sur ses déclarations.

Il faudra donc attendre l'audience d'aujourd'hui, au cours de laquelle défilent les témoins. C'est seulement après les avoir entendus que le procureur pourra développer son réquisitoire modéré ou violent selon la culpabilité prouvée. E. O.-G.

## Les fonctionnaires jurassiens à l'heure du choix

**De notre correspondant :**  
Les fonctionnaires jurassiens vont recevoir dans les semaines qui viennent deux questionnaires qui ne manqueront pas d'embarrasser quelques-uns d'entre eux. L'un proviendra du gouvernement bernois, l'autre de l'Assemblée constituante et tous deux contiendront à peu près la même question, qui pourrait être approximativement la suivante: « Envisagez-vous de poursuivre votre activité professionnelle dans le nouveau canton ou dans le canton de Berne? » Effectivement, les fonctionnaires en poste dans le Jura, ainsi qu'une partie de ceux employés dans l'administration centrale à Berne, auront assez prochainement une option à prendre. Ce qui ne manquera pas de poser à d'aucuns des problèmes considérables.

Du côté de l'employeur également, les problèmes existent. Tout laisse à penser, par exemple, qu'un certain nombre de postes devront être supprimés. Ainsi, on estime que 60 cantonniers seront néces-

saires dans le nouveau canton. Il y en a actuellement quatre-vingts. Les postes dans le domaine des contributions pourraient passer de 40 à 25. D'autre part, des postes nouveaux seront créés dans l'administration cantonale jurassienne, qui demanderont pour la plupart une certaine spécialisation, de telle manière que des transferts purs et simples ne pourront pas toujours être envisagés.

### LE TEMPS PRESSE

Les groupes parlementaires jurassiens, dans lesquels ces problèmes sont actuellement à l'étude, envisagent la mise au concours générale de tous les postes, les titulaires actuels étant inscrits d'office, ce qui leur évitera de procéder à des offres de service. Quant aux nominations, elles seront du ressort du futur gouvernement jurassien. Cependant, le temps presse, puisque le nouvel Etat devrait être en mesure de fonctionner dès le début de l'année prochaine. Il est donc possible, vu

les délais de dédit à respecter, que le Conseil fédéral autorisera le bureau de la Constituante à procéder, avant janvier 1979, à des nominations provisoires, qui seraient ratifiées ensuite par le gouvernement jurassien. On étudie aussi la possibilité de mises à la retraite avancées. Bref, il existe un certain nombre de solutions pour éviter les ennuis que ne manqueraient pas de causer sur le plan humain des résiliations de fonctions. Elles sont à l'étude.

### ET L'ÉLIGIBILITÉ?

D'autres questions sont actuellement examinées, et en particulier celle de l'éligibilité. A ce sujet, certains députés sont d'avis que les fonctionnaires, les enseignants également, ne devraient pas pouvoir accéder à une fonction publique. Il en est d'autres qui proposent une limitation de ce genre aux seuls postes les plus élevés de l'Etat. Ceci a son importance, et il peut résulter des solutions arrêtées dans ce domaine une incidence sur l'échelle des traitements. A ce propos, la commission compétente a fait une proposition qui est actuellement en discussion dans les groupes parlementaires. C'est de supprimer les trois classes inférieures et les quatre classes supérieures de l'échelle des traitements. Ceux-ci iraient dès lors de 22.080 fr. à 85.925 francs. Ils sont actuellement entre 20.280 fr. et 109.262 fr. dans le canton de Berne. En outre, les prestations sociales seraient améliorées puisqu'on parle de faire passer les allocations pour enfants de 65 fr. à 80 fr. pour les deux premiers enfants, et à 100 fr. dès le troisième enfant.

On le voit, les commissions travaillent actuellement sur une matière très concrète et très délicate, et dans un domaine qui intéresse particulièrement l'opinion publique. BÉVI

### Nouvel animateur principal du groupe Bélière

Le comité jurassien du groupe Bélière, réuni vendredi et samedi au Prédame, a enregistré la démission de M. Jean-Claude Montavon de la fonction d'animateur principal. Il a désigné son successeur en la personne de M. Michel Houllmann, âgé de 22 ans, de Saint-Ursanne.

Dans un communiqué, le groupe Bélière annonce qu'il a élaboré un programme politique qui contribuera à accélérer le processus de réunification, sur la base des propositions de ses membres réunis en assemblées régionales. Il s'est notamment attaché à mettre en place les structures nécessaires à une meilleure participation à la lutte des jeunes jurassiens domiciliés dans le Jura méridional. Le groupe Bélière « affirme sa volonté de contribuer à faire de l'Etat jurassien un Etat de combat garant de la réunification du peuple jurassien ».

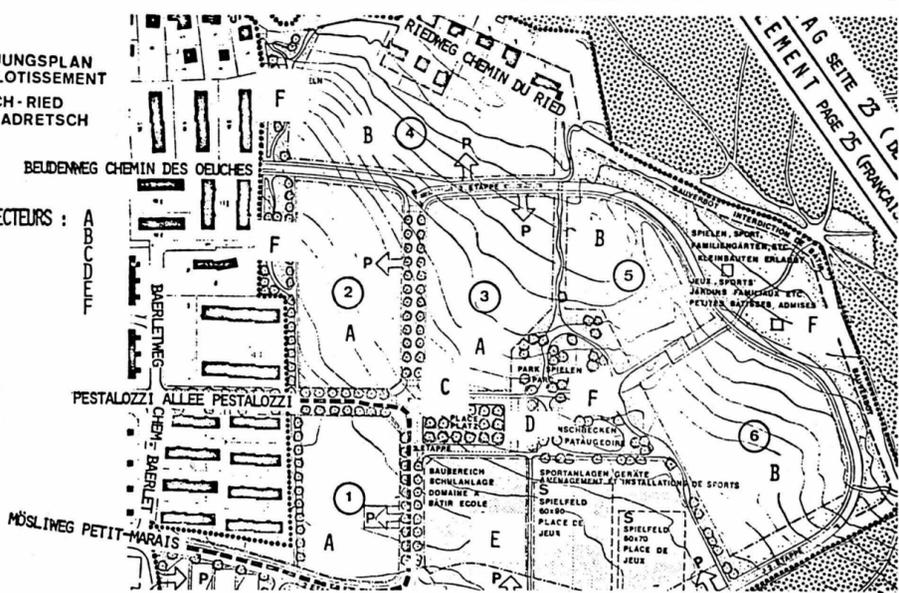
### MOUTIER Barbouillage

(c) On a barbouillé, pour la troisième fois consécutive, l'écusson cantonal qui orne la façade de la Banque cantonale de Berne, à Moutier.

# BIENNE

UEBERBAUUNGSPLAN  
PLAN DE LOTISSEMENT  
MADRETSCH-RIED  
RIED DE MADRETSCH

SEKTORE/SECTEURS :



Voici le plan de lotissement tel qu'il a été prévu par ses auteurs: Secteur A: secteur d'habitation de densité moyenne (immeubles à appartements et maisons individuelles assez rapprochées). B: secteur d'habitation de basse densité (maisons familiales). C: secteur à fonction résidentielle (comme A) comprenant aussi certains services. D: secteur destiné à des services publics et des constructions à un étage. E: espace d'utilité publique (installations scolaires, de parking). F: espaces non bâtis.

## Plan de lotissement: décision jeudi

### De notre rédaction biennoise:

Désormais, les Biennois désireux d'investir dans l'immobilier ne seront plus obligés de se tourner vers l'agglomération biennoise. En effet, l'un des derniers terrains non bâtis de la ville — mais à considérer comme future zone d'habitation — le Ried de Madretsch, au sud de la clinique des Tilleuls, a fait l'objet d'une planification et va être viabilisé par étapes ces prochaines années. Cette planification ne peut se révéler que positive pour Biemme. Pour la première fois, l'office d'urbanisme a défini un plan de lotissement assorti de prescriptions spéciales qui permettra de mettre de l'ordre dans l'aménagement local. Par ces constructions espacées, un mode de bâtir différencié en volume, un meilleur ensoleillement, une utilisation plus rationnelle du sol et une plus grande fluidité du trafic, il en résultera une meilleure sauvegarde des intérêts publics.

Etabli par l'urbaniste ad interim, M. W. Huesler, en collaboration avec les planificateurs MM. U. Haag et H. Pieri et avec l'avocat Juerg Vontobel, tous de Biemme, ce plan de lotissement sera soumis à l'approbation du Conseil de ville lors de sa séance de jeudi. Puis, ce sera encore à la direction antonale des travaux publics de se prononcer.

### PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Le Ried de Madretsch est un territoire d'une superficie de 161.000 m<sup>2</sup>, appartenant à des propriétaires privés dans sa majeure partie, encore non bâti mais promis à la construction. La planification de ce terrain, bien que fixée sur un plan, laisse tout de même une grande marge de liberté aux bâtisseurs. Vu que le futur développement en matière de logements se présente de manière imprévisible, les auteurs du plan de lotissement n'ont voulu fixer que des principes tout généraux. C'est ainsi que le Ried de Madretsch a été subdivisé en six secteurs, pour lesquels il appartiendra aux propriétaires de définir, dans le cadre du plan d'ensemble, un choix architectural et la viabilisation de détail.

Même si le Ried de Madretsch constitue une future zone d'habitation, la planification a tenu compte de sa situation privilégiée, une zone de détente sise à proximité du centre. L'aspect « paysage » n'est pas négligé. On sauvegardera certains espaces verts et on établira la dimension des bâtiments. Ainsi, l'on créera un secteur

d'habitation de densité moyenne, comprenant des immeubles locatifs, et un quartier d'habitation de basse densité, essentiellement dévolu à la construction de maisons individuelles. Dans un troisième secteur, en plus de sa fonction résidentielle, viendront s'ajouter certains services publics.

### UNE NOUVELLE ÉCOLE

Il conviendra également de favoriser la création d'un centre, où l'on regroupera certaines activités commerciales et certains services ayant trait à la vie publique. L'on y ajoutera aussi au fur et à mesure des besoins la nouvelle école, prévue pour 13 classes. En effet, la direction des écoles a estimé que le quartier Petit-Marais-Ried se devait de disposer d'une école, de manière à pouvoir absorber un certain « trop-plein » des écoles du Champ-du-Moulin. De plus, liées à l'école, il faut prévoir des installations sportives également à disposition de la population du quartier: un terrain de football (servant par la même occasion de pelouse de jeu pour les écoliers), un terrain d'entraînement et des installations d'athlétisme, le tout magnifiquement situé en bordure de la forêt (côté sud).

Enfin, le dernier secteur (situé en lisière de la forêt côté est) est formé des zones non bâties, où pourraient être érigés des petites bâtisses nécessaires à l'exploita-

tion de ce secteur en tant qu'espace vert (jardins familiaux, aménagements de loisirs, installations de sport, sanitaire, etc...).

Pour sa part, le concept de viabilisation est basé sur le fait que les deux quartiers du Petit-Marais et du Ried doivent être développés en tant qu'unités individuelles, sans liaisons avec le quartier de Tilleul. Les principales préoccupations seront ici d'éviter le plus de circulation possible dans les zones d'habitation et de faire partir ou aboutir tout trafic au Petit-Marais.

En outre, les transports publics seront assurés par un autobus dont l'itinéraire fera une boucle dans le sens des aiguilles de la montre (rue de la Berne, allée Pestalozzi, centre du Quartier, chemin des Oueches et Petit-Marais). Quant aux piétons, ils ne seront pas oubliés et un réseau indépendant de chemins reliant les points névralgiques du quartier leur sera réservé.

### OPPOSITION FONDAMENTALE

L'établissement d'un plan de lotissement ne saurait ne pas soulever d'oppositions. Deux voix se sont faites entendre; celles des propriétaires du terrain. D'une part, celle de M<sup>me</sup> Gertrude Walser et de M. Hans Moser, qui ont protesté en commun, et d'autre part celle de l'hoirie Benoit. Si l'on est parvenu à une entente avec les premiers nommés, l'opposition de l'hoirie Benoit est fondamentale. Celle-ci qualifie en effet le plan de lotissement d'impropre et de non réalisable.

La pierre d'achoppement de tout ce projet se situe sur la distraction d'espaces verts et sur la limitation de la densité de construction des immeubles (dimension et volume). Il s'agit donc pour les propriétaires d'une question financière.

La décision (soumise au référendum facultatif) est maintenant entre les mains du Conseil de ville. Voilà qui ne manquera pas de donner du piment aux débats du parlement biennois.

## Christine, charmante infirmière de Nidau, avec la troupe parisienne du Crazy Horse!

**De notre rédaction biennoise :**  
Vendredi dernier, à Zurich, une charmante infirmière de Nidau, Christine Reubi, a eu plus de chance que la fille de l'actuel président de la Confédération, Angela Ritschard, lors de la sélection de deux Suissesses pour la célèbre troupe déshabillée du Crazy Horse de Paris. Alain Bernardin, le grand patron de la troupe, s'était même déplacé en personne pour choisir ses deux nouvelles danseuses. Et l'une des deux heureuses élues fut justement Christine.

Pour la ravissante assistante d'opération travaillant à la clinique des Tilleuls, l'aventure commence il y a une dizaine de jours, date à laquelle elle remarque dans un grand quotidien zuricois une annonce cherchant deux candidates suisses appelées à faire partie de la troupe parisienne du Crazy Horse. On demande de jolies jambes, une belle poitrine, une bouche sensuelle, de jolis bas, et bien entendu une photo illustrant le tout.

N'ayant physiquement rien à envier à « Miss Suisse » et suivant de surcroît des cours de ballet depuis six ans, Christine, n'ayant rien à perdre, décide de tenter sa chance et envoie la photo désirée. Elle n'est pas la seule. Soixante autres Suissesses se portent candidates, 20 d'entre elles sont retenues pour une première sélection. Les 6 plus jolies, dont Christine, sont ensuite désignées pour ce qui constitue en quelque sorte la finale du concours, à laquelle assiste Alain Bernardin en personne, le grand patron du Crazy Horse. Le regard de ce dernier est tout de suite attiré sur la pulpeuse et

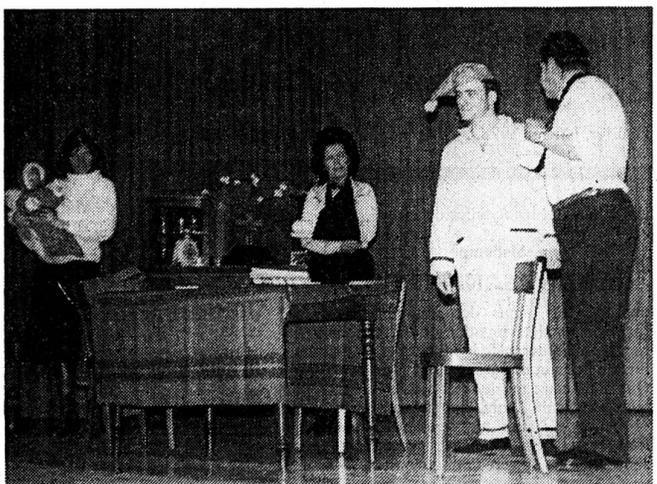
sympathique Christine. Pour elle, l'affaire est alors dans la poche — si l'on peut dire. En compagnie de la Zuricoise Sandra Daendliker, elle sera à la fin du mois de février prochain invitée à Paris à faire partie de la troupe des Crazy Horse — honneur qui n'échoit pas à la fille du président de la Confédération, Angela Ritschard. Du moins, pendant une semaine, dans un premier temps. Car, si elle ne donne pas satisfaction ou si ce genre de vie ne lui plaît pas, le contrat ne sera pas signé.

A 20 ans (elle est née le 25 juin 1957), l'aventure continue donc pour Christine, qui n'avait jamais participé à un quelconque concours de beauté. Elle sait toutefois que rien ne sera facile à Paris. Alors, à l'instar du clown Emile, vendredi dernier, souhaitons-lui bonne chance sur les bords de la Seine.



La grande aventure pour Christine. (Avipress Cortési)

## Le patois a toujours les faveurs



Une des scènes amusantes de la pièce.

(Avipress BÉVI)

**De notre correspondant :**

Le patois, qui appartient au folklore vivant du Jura, conserve toutes les faveurs du public. Deux salles comblées ont en effet, cette fin de semaine, applaudi la représentation théâtrale annuelle de la troupe patoise « Réton di Ciôs di Doubs » de Saint-Ursanne, dont l'animateur n'est autre que l'auteur patoisant bien connu Djôsét Barotchét.

Dans les semaines qui viennent, ce sera aux publics de Porrentruy, de Courtedoux et de Boncourt que le même spectacle sera présenté, et assurément avec le même succès. Des publics qui ne sont pas composés que de personnes âgées, nostalgiques du temps passé, mais également de nombreux jeunes, qui, pour certains, ont appris le patois dans leur famille, et, pour d'autres, dans des cours du soir. Cette langue n'est d'ailleurs pas si difficile à apprendre puisqu'une des actrices ne parlait aucun mot de patois il y a trois mois. Il est vrai que jeune mariée, elle a trouvé en son mari, autre acteur du

« Réton di Ciôs di Doubs » un professeur efficace!

La pièce qui part en tournée, c'est « Mai vèture de neit » (mon pyjama), une reprise, mais qui a conservé toute sa valeur et sa saveur douze années après sa création. C'est une pièce de la terre, dont le comique de mots — intraduisibles en français — et de situations soulève d'un bout à l'autre l'hilarité des spectateurs. Et pourtant, derrière ces mots on trouve évoqués quelques-uns des grands problèmes de l'heure: la mécanisation, la désaffection de la campagne, l'incompréhension entre parents et enfants, les servitudes nombreuses de la profession. Mais Barotchét met l'accent en premier lieu sur les grandeurs et les beautés de l'agriculture et toute la pièce, comme d'ailleurs toutes celles qui l'ont précédée et suivie, — Barotchét a écrit une quinzaine de comédies patoises — n'est qu'exhortation à la fidélité à la terre. En cela il a fait œuvre utile. Ca été, et c'est encore, sa manière de participer au renouveau jurassien. BÉVI

# INFORMATIONS SUISSES

## Financier italien et ses complices devant la Cour d'assises de Genève

GENÈVE (ATS). — Le procès d'un financier italien, inculpé d'escroqueries par métier, et de trois de ses complices dont un ancien directeur de banque tessinois, s'est ouvert lundi devant la Cour d'assises de Genève.

Le financier italien, âgé de 42 ans, est accusé par le parquet d'avoir fondé des sociétés en Italie, en Suisse et au Liechtenstein qui « ne possédaient ni les fonds, ni les provisions importantes, ni les appuis financiers nécessaires pour couvrir leurs frais de fonctionnement et pour tenir leurs engagements à l'égard de leur clientèle ».

Par « une publicité alléchante et outrancière » et des « promesses de rendement aussi capiteuses qu'illusoire », l'accusé et deux de ses complices (anciens administrateurs de ces sociétés) proposaient, selon le parquet, à leurs clients, essentiellement des Italiens, d'investir leur argent dans les timbres-poste, les pierres précieuses ou les titres.

Le parquet accuse en outre l'auteur principal de cette affaire d'avoir, avec la complicité d'un banquier tessinois, augmenté fictivement le capital social

d'une de ses sociétés de 100.000 francs à 35 millions et d'avoir utilisé les fonds drainés d'Italie dans son intérêt personnel ou pour assurer les frais de gestion et de fonctionnement de ses sociétés.

Le procès durera quinze jours. On compte trente-trois parties civiles. Le préjudice est de l'ordre de plusieurs millions. L'acte d'accusation compte 180 pages. Le principal accusé, détenu depuis février 1975, n'a jamais fait de demande de mise en liberté provisoire.

Quand certains font payer leur course par les autres...

## Nouvelle campagne de lutte contre les fraudeurs des transports publics

BERNE (ATS). — « Le resquilleur finit par se faire prendre » tel est le thème d'une nouvelle campagne des entreprises suisses de transports publics à travers laquelle ces dernières entendent montrer qu'elles sont bien décidées à ne plus considérer la resquille comme un délit bénin. Plusieurs entreprises ont, par conséquent, déjà introduit des contrôles assurés par du personnel en habits civils. Si un grand nombre de passagers sont dignes de confiance, relève l'Union des entreprises suisses de transports publics dans un communiqué, « une petite minorité est cependant d'avis qu'elle peut abuser de cette confiance et utiliser les transports sans payer de taxe ».

En agissant de la sorte, cette minorité « ne lèse pas uniquement l'entreprise et dans de nombreux cas le contribuable lui-même, mais elle engendre aussi des frais appréciables pour les contrôles qui restent donc indispensables ».

Un contrôle simultané fait dernièrement dans les plus grandes villes de Suisse a révélé qu'il est indispensable de poursuivre la surveillance, ajoute le communiqué. La nouvelle campagne tend à « durcir la lutte contre les fraudeurs ». Les entreprises de transports publics estiment que l'attitude de ces derniers n'est pas qu'un « manque de civilité » puisqu'ils se font payer leur course par les autres. Ils jouent en fait un rôle de « parasites ». Sous cet angle, conclut le communiqué, la resquille prend un « arrière-goût amer » et per-

sonne ne tient dès lors à se vanter de la pratiquer.

(c) Si l'on en croit une statistique, rendue publique lundi matin au cours d'une conférence de presse à Lucerne, c'est à Lausanne qu'il y a le plus grand nombre de resquilleurs. Avec 1,44 % de resquilleurs Lausanne vient en tête de liste, suivi de Bâle (1 %), Genève (0,98 %), Zurich (0,875 %), Lucerne

(0,8 %) et Berne (0,56 %). Ce que ces resquilleurs volent aux transports publics peut être prouvé par un calcul tout simple, fait sur la base des chiffres officiels lucernois. Dans cette ville (taux de fraude de 0,8 %), 265.000 personnes ont voyagé sans titre de transport valable. En comptant le prix du billet à 70 centimes on arrive à la somme de 190.000 francs par année.

## Remous dans la maçonnerie et le génie civil

BERNE (ATS). — La conférence nationale des travailleurs de la construction organisée dans la FOBB, syndicat du bois et du bâtiment, s'est réunie samedi à Berne. A l'issue de la réunion, une résolution a été votée. Cette résolution, publiée lundi et commentée lors d'une conférence de presse organisée par les dirigeants du syndicat, « proteste » contre le refus de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) d'adapter les salaires au renchérissement en 1977 et réclame l'ouverture de nouvelles négociations non seulement en matière de renchérissement, mais également sur d'autres revendications (adaptation de certaines allocations, introduction obligatoire de la quatrième semaine de vacances pour tous les travailleurs, horaire réduit, consultation en cas de licenciements et de fermeture d'entreprises).

Par ailleurs, les travailleurs « s'insurgent » contre « l'introduction unilatérale » par les entrepreneurs d'une formation élémentaire (semi-qualification) d'une année et demie. Selon eux, cette formation élémentaire entraîne une dévalorisation de la formation professionnelle, la création d'une nouvelle catégorie de travailleurs « semi-qualifiés » et « contourne » les dispositions de la convention nationale.

La conférence nationale des travailleurs charge la délégation aux pourparlers d'obtenir lors des prochaines négociations « un résultat tenant compte de ces critères ». Elle habilite la délégation à faire appel à la commission suisse de surveillance en tant qu'instance de conciliation au cas où l'on ne parviendrait pas à une entente. Si jusqu'à fin mars aucune entente n'était obtenue, même par devant la commission de surveillance, la FOBB dénoncerait la convention nationale qui la lie au patronat jusqu'en 1981.

« La situation est grave » a déclaré lundi, M. René Carron, secrétaire de la section genevoise de la FOBB. En ce qui concerne la compensation du renchérissement, le syndicaliste romand a déclaré qu'il est « scandaleux » de devoir se disputer pour une amélioration de 1,3 % des salaires alors que récemment, dans un article, le président de la SSE, M. Messmer, affirmait que les prix dans la branche seraient prochainement augmentés de 20 %. Mais, selon M. Carron, la divergence à propos de la compensation devrait rapidement être éliminée. En revanche, le syndicaliste genevois déplore l'attitude personnelle du président de la SSE et « exige » que les syndicats soient traités en « partenaire » et non en « quantité négligeable ».

## VALAIS

### Nouvelle loi sur les vins, fruits et légumes

Une simple mise à jour, note M. Genoud

De notre correspondant :

Il est souvent question actuellement, surtout dans les milieux agricoles, de la nouvelle loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais, laquelle va être soumise ces prochains jours au Grand conseil avant de passer devant le peuple.

Hier, M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, entouré de deux de ses principaux collaborateurs, MM. Casimir Rey, et Schmid, juriste, a exposé à la presse l'essentiel de ces nouvelles dispositions tout comme celles concernant la loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents.

Selon M. Genoud, il s'agit en ce qui concerne surtout les vins, fruits et légumes, d'une mise à jour de dispositions existantes, le tout renforcé de meilleures bases légales.

On pense que ces deux lois passeront devant le peuple cet automne pour entrer en vigueur au début de l'an prochain.

En ouvrant hier sa conférence de presse, M. Genoud devait souligner tout d'abord l'importance de l'agriculture dans l'économie valaisanne, une importance qui n'a fait que croître ces dernières années. Des chiffres ? Ainsi en 1935, le Valais commercialisait 8 millions de kilos de fruits et légumes contre 100 millions aujourd'hui. Il n'y a pas longtemps le Valais cultivait 2000 hectares de vignes face aux 20.000 hectares suisses. Aujourd'hui il cultive 5000 hectares alors qu'en Suisse on n'en a plus que 13.000. « L'agriculture s'est concentrée dans les zones qui sont pour elle les meilleures » devait noter le chef de département.

Depuis des années déjà, notamment

par le canal de l'Office de propagande pour la vente des produits du canton (OPAV), le Valais défend ses positions sur le front du marché.

PAS QUESTION D'ÉTATISATION

« Il n'est pas question d'étatiser quoi que ce soit, nous dit M. Genoud. Une réorganisation juridique s'imposait. Le Valais avait besoin en matière agricole, comme hier en matière touristique, de bases juridiques solides entraînant du même coup plus d'équité et donnant les moyens nécessaires pour agir à ceux qui sont responsables de l'écoulement de nos produits. De nouvelles tâches incomberont à l'Etat : encaisser les taxes, recenser les surfa-

### Responsabilité des fonctionnaires : nouvelle loi devant le Grand conseil

De notre correspondant :

Une autre loi importante dépendant du département de M. Guy Genoud va passer devant le Grand conseil le mois prochain également, « la loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents ». Cette loi éclaircit les dispositions concernant la responsabilité de l'Etat, des communes et des associations de communes ainsi que des agents ou fonctionnaires qui les représentent.

La loi en question règle en fait l'application d'une disposition introduite récemment dans la constitution cantonale qui veut que « l'Etat, les communes et les associations de communes dotées de la personnalité juridique de droit public répondent à l'égard des tiers des actes de leurs agents. L'agent répond à l'égard de la collectivité publique au service de

## Remous en Valais et en Suisse romande à propos de cinq pilotes argentins

BERNE (ATS). — Depuis quelque temps, cinq pilotes argentins se trouvent en Suisse pour s'exercer au pilotage de l'avion « Pilatus Porter ». La présence — par moments en tenue des services auxquels ils appartiennent — de ces pilotes et la vente à une dictature militaire sud-américaine de quatre « Pilatus Porter » ont suscité, en Valais et en Suisse romande, quelques remous. Il semble bien toutefois que ce soit une affaire purement civile qui ne saurait tomber sous le coup de la loi sur les exportations de matériel de guerre ni concerner le principe de la neutralité suisse.

Les quatre appareils, commandés par

### Une initiative et quatre référendums ont abouti

BERNE (ATS). — L'initiative « pour la protection des droits des consommateurs » déposée le 23 décembre dernier par le quotidien allemand « die Tat », a abouti quant à la forme, annonce la chancellerie fédérale. Sur 55.838 signatures déposées, 55.531 sont valables.

L'initiative vise à habiliter les autorités à prendre des mesures pour empêcher les abus dans le secteur de l'offre et à améliorer leur information sur les pratiques commerciales.

En outre, poursuit la chancellerie dans un communiqué, quatre référendums déposés avant l'entrée en vigueur de l'augmentation du nombre de signatures requis ont également abouti quant à la forme. Il s'agit des référendums contre la modification de la loi fédérale sur le tarif des douanes (augmentation des droits d'entrée sur les céréales/prix du pain) avec 35.397 signatures valables, contre la loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption (solution des indications) avec 95.041 signatures valables, contre la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la recherche avec 38.899 signatures valables et contre l'arrêté fédéral sur l'économie laitière (contingentement) avec 32.798 signatures valables.

l'Argentine aux ateliers de construction d'avions Pilatus SA à Stans, sont déjà en voie d'acheminement (par bateau). Ils ont été conçus et équipés — le fait a été confirmé à l'ATS par la fabrique de Stans, par le département politique et par le département militaire — à des fins civiles. C'est pourquoi cette livraison n'est pas soumise à autorisation. Les avions sont destinés à des opérations de sauvetage en montagne et seront remis, l'un aux autorités aéronautiques de la province de Santiago del Estero, les trois autres à la gendarmerie nationale. L'Argentine, a-t-on dit à Pilatus SA, entend mettre sur pied un système de sauvetage par les airs sur le modèle de la Suisse. Il faut cependant dire que l'un des pilotes a nommé, parmi les futures utilisations des appareils, la surveillance de la frontière pour combattre les « immigrations clandestines ».

Les cinq pilotes argentins se trouvent en Suisse depuis le 7 janvier dernier, avec leurs mécaniciens. Ils s'exercent au maniement du « Pilatus Porter » à Sion et à Stans. Quatre d'entre eux appartiennent

à la gendarmerie nationale, le cinquième dépend des autorités de la province de Santiago del Estero, la gendarmerie nationale rattachée au ministère de la défense.

Les pilotes ayant été vus en tenue de leur pays, avec leurs grades, des citoyens se sont émus et ont alerté la presse. Le département politique, pour sa part, est intervenu à l'ambassade d'Argentine à Berne. Celle-ci a renoncé, vu la durée du cours qui reste à faire, à demander une autorisation de port d'uniforme. Les pilotes ont été invités à ne plus porter leur combinaison de vol argentine. Ils revêtent maintenant les combinaisons de la maison Pilatus.

Ils doivent accomplir cette semaine leurs premiers atterrissages sur glacier. Leur entraînement en Suisse prendra fin vers le milieu de la semaine prochaine, si la météo le permet. Il n'est pas question d'expulsion — comme on le demandait du côté du parti socialiste suisse : le département fédéral de justice et police a simplement pris acte de la demande dans ce sens présentée par le comité directeur du PSS.

## Un couple suisse a disparu au Pakistan

BERNE (ATS). — Le couple suisse Ernst et Marianne Zeller-Bloesch, de Langnau dans l'Emmental, est porté disparu depuis la mi-octobre dans le nord du Pakistan. Les époux, nés en 1951, traversaient l'Asie pour se rendre en Australie, où ils envisageaient de séjourner pendant une ou deux années. Ernst est technicien en agronomie, Marianne infirmière.

Le père d'Ernst Zeller tente par tous les moyens de retrouver son fils et sa belle-fille. Il suppose que les disparus ont séjourné dans la région de Chitral, dans le nord du Pakistan, avant qu'ils ne disparaissent. Le père souhaite rencontrer des gens qui se sont déroulés dans cette région ou qui pour-

raient l'aider dans ses recherches. L'ambassade de Suisse au Pakistan tente également de retrouver la trace du couple.

Les Zeller voyageaient en autobus et en voitures tout-terrain. Ils cherchaient le contact avec les populations qu'ils rencontraient et trouvaient, ainsi qu'ils l'écrivaient dans une lettre adressée au père, des gens de caractère similaire au Suisse dans la région de Chitral. Selon le père, il est possible que le couple ait été empêché par la neige de poursuivre leur route dans les montagnes de la région. Aucun protocole d'accident survenu dans la région ne fait toutefois état des deux disparus.

## VAUD

### L'économie vaudoise sous le signe de l'expectative

LAUSANNE (ATS). — Après 1975, année du recul, et 1976, année de stabilisation, 1977 apparaît, au vu des renseignements fournis par les entreprises membres de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, comme l'année de la reprise. Une reprise dont la poursuite n'est pas assurée, mais qui est néanmoins nette. Reprise aussi quant au volume des affaires, mais non quant aux marges de bénéfice qui, dans l'ensemble se sont encore détériorées.

Près de la moitié des mille entreprises membres de la Chambre (celles-ci emploient environ 65.000 personnes) ont

participé à cette enquête, dont les résultats ont été annoncés lundi. La proportion des entreprises dont le chiffre d'affaires est en recul est tombée de 61 % en 1975 et 34 % en 1976 à 15 %, tandis que 59 % sont en progrès et 26 % stables en 1977. D'autre part, le chiffre d'affaires en valeur a progressé davantage que le chiffre d'affaires en quantité, ce qui sous-entend une légère amélioration dans le domaine des prix. Mais on est encore loin de la situation d'il y a trois ou quatre ans.

Dans le domaine de l'emploi, le nombre d'entreprises ou l'effectif a augmenté (27 %) l'emporte sur celles où il a diminué (18 %). Les secteurs qui enregistrent la plus forte augmentation figurent parmi ceux qui avaient été le plus touchés par la crise : textiles, horlogerie, arts graphiques.

L'amélioration se vérifie aussi à d'autres indices : l'augmentation des retards dans les paiements s'est ralentie, de même que la dégradation des marges de bénéfice. Mais il s'en faut encore de beaucoup que la situation soit satisfaisante.

## GENÈVE

### Jugement contesté : acquittement

GENÈVE (ATS). — La Cour de justice de Genève, statuant sur appel, a acquitté, lundi, un Chinois de Formose, domicilié à Genève, que le tribunal de police de cette ville avait condamné le 10 juin 1977 à 30.000 francs d'amende pour infraction à la loi von Moos.

Le tribunal de police l'avait reconnu coupable d'avoir acquis en 1971, pour le compte de son beau-père, domicilié à Taïwan, le capital-actions (12 millions de francs) d'une société immobilière propriétaire d'un hôtel proche de Genève. Il contestait ce jugement et interjetait appel auprès de la Cour de justice qui lui a donné raison.

La Cour de justice a en effet admis qu'il a fait cette transaction pour son propre compte et n'a pas enfreint la loi. La loi von Moos, en vigueur à l'époque, interdisait aux étrangers, non-domiciliés en Suisse, d'y acquérir des immeubles.

### Loterie à numéros : pas de « 6 »

Liste des gagnants du tirage n° 3 du 21 janvier 1978.

5 gagnants avec 5 numéros + le n° complémentaire : = 92.828 fr. 35.

232 gagnants avec 5 numéros : 2000 fr. 60.

8701 gagnants avec 4 numéros : 53 fr. 35.

117.984 gagnants avec 3 numéros : 4 francs.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.

## RABAIS RÉELS

# JUSQU'À 20 %

chez MANINI et BINSACK AMEUBLEMENT  
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel - Tél. 250050

# Soyez fort: Fumez léger.



TBWA 12/78

065850 B

## TV Siemens image parfaite grâce à l'authentique tube P.I.L. le seul indérégable!

PIL = Précision en ligne (ne pas confondre In line et Précision in line!)

... supprime tous les réglages de convergences et de pureté ... et simplifie d'autant le TV et son entretien! ... l'extraordinaire réduction de la consommation, exemple: FC 434 = 160 watts! Comparez!...

064667 B

## Forces Motrices de Mattmark S.A.

Les Forces Motrices de Mattmark S.A. émettent un

### 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% Emprunt 1978-93 de fr. 50 000 000

déstiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt 5% 1967-83 de fr. 30'000'000 dénoncé au remboursement anticipé au 15 février 1978 et de l'emprunt 5% 1966-82 de fr. 25'000'000 dénoncé au remboursement anticipé au 31 mars 1978. Les banques soussignées ont pris ferme cet emprunt et l'offrent en conversion et en souscription publiques.

du 24 au 30 janvier 1978, à midi

aux conditions essentielles suivantes:

<b>Titres au porteur</b>	de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100'000 nominal
<b>Durée</b>	au maximum 15 ans
<b>Possibilité de remboursement anticipé</b>	101% de la valeur nominale le 15 février 1988 101 % de la valeur nominale le 15 février 1989 100% de la valeur nominale le 15 février 1990 100 % de la valeur nominale le 15 février 1991 ou le 15 février 1992
<b>Prix d'émission</b>	100%
<b>Coupons annuels</b>	au 15 février
<b>Libération</b>	au 15 février 1978
<b>Cotation</b>	aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne
<b>Numéro de valeur</b>	107 126

Les demandes de conversion et de souscription sont reçues sans frais par tous les guichets des banques soussignées, qui mettent à la disposition des intéressés des bulletins de conversion et de souscription.

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse  
Banque Populaire Suisse  
Société Privée  
de Banque et de Gérance  
Lombard, Odier & Cie  
Banque Cantonale Lucernoise

Union de Banques Suisses  
Banque Leu SA  
Hentsch & Cie

Banque Cantonale de Berne  
Banque Cantonale du Valais

065974 A

## Machine à laver

Linge-vaisselle  
Petits défauts  
d'émail

VENTE  
LOCATION  
CRÉDIT

Livraison et  
pose gratuites  
Réparations  
toutes marques

**TECHMA**

Tél. (038) 31 11 93.  
062428 B

## Transformation et retouche

de vestons -  
pantalons - manteaux  
robes - costumes

Réparation  
de poches et  
fermetures éclair  
à pantalons

Sur mesure  
costumes - manteaux  
et robes

**R. POFFET**

Tailleur  
Ecluse 10  
Neuchâtel  
Tél (038) 25 90 17  
064985 A

## GODET VINS

Auvernier

065408 A

A vendre

## 2 tapisseries

anciennes.

Tél. (038) 24 19 54.  
063754 B

## Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

## Plus de 300 000 personnes sont assurées auprès de la CMB

Ceci bien qu'il existe environ 600 autres caisses-maladie!



La plupart de ces 300 000 assurés sont domiciliés dans le canton de Berne, car notre rayon d'activité ne s'étend à toute la Suisse que depuis quelques années. Il faut donc qu'il y ait de bonnes raisons pour qu'un nombre aussi considérable d'habitants d'un seul canton ait choisi de s'affilier à la même caisse-maladie.

Des cotisations compétitives et malgré cela, des prestations dépassant largement le cadre prescrit par la loi.

Ce sont des avantages qui, à présent, sont à la portée des habitants de toute la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les avantages dont vous disposeriez en vous affiliant à la CMB. Mais vous pouvez les découvrir: 500 fonctionnaires dans 327 sections les connaissent à fond et ils sont impatients de vous en parler. Alors, puisqu'il y a toujours une section CMB dans votre voisinage...

Celles-ci par exemple:

- Prise en charge totale des frais d'hospitalisation de l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques (traitement médical/médicaments) lorsque l'assuré se rend en division commune d'un hôpital contractuel.
- La durée du droit aux prestations n'est pas limitée lors de séjour en hôpital.
- Tous les accidents (frais de traitement) sont coassurés sans supplément de cotisations.
- Levée prématurée de réserves d'assurance, lorsque le budget de l'assuré est fortement alourdi en raison de cette réserve.



**CAISSE-MALADIE CMB**  
Administration centrale  
Laubeggstrasse 68  
3000 Berne 32  
Téléphone 031/44 25 81

**CMB**  
De meilleures prestations -  
davantage de sécurité

**BON** La CMB m'intéresse et je désire en savoir davantage. Veuillez m'envoyer votre documentation détaillée.

Nom \_\_\_\_\_ 06  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu \_\_\_\_\_

A envoyer à la CAISSE-MALADIE CMB, 3000 Berne 32.

065944 A

SERVICE PUBLICITAIRE CMB/PRESENTATION: ALEXANDRE GRAF

## COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Ecluse 15  
Tél. 038/251780  
2000 Neuchâtel

### VENTE SPÉCIALE

PAPIERS-PEINTS • VERNIS  
COULEURS • BEAUX ARTS  
AUTO-SPRAY

Rabais jusqu'à **50%**

**10%** sur tous les articles non soldés.

MAXIMUM 15 MIN devant le magasin

COLOR-CENTER vous aide chaque jour à économiser! 065798 B

## Playtex - baisse de prix

Jusqu'à Fr. 7.- sur les soutien-gorge «cœur croisé»

Jusqu'à Fr. 15.- sur les modèles «18 heures»

**Vous économisez Fr. 3.-**  
sur les soutien-gorge en coton.

**Vous économisez Fr. 5.-**  
sur les modèles «classic» bien connus.

**Vous économisez Fr. 7.-**  
sur le soutien-gorge «long».

**Vous économisez Fr. 10.-**  
sur les slips et les gaines.

**Vous économisez Fr. 15.-**

ski

Dimanche s'ouvrent les championnats du monde

# Pourquoi la descente en ouverture ?

Les championnats du monde de ski alpin débutent dimanche à Garmisch-Partenkirchen, dans les Alpes bavaroises. Ils se dérouleront selon le programme suivant :

- Dimanche 29 janvier: descente hommes;
- Mardi 31 janvier: descente dames;
- Mercredi 1<sup>er</sup> février: géant hommes;
- Jeudi 2 février: spécial dames;
- Samedi 4 février: géant dames;
- Dimanche 5 février: spécial hommes.

On s'étonne peut-être que la descente des hommes qui en est la compétition la plus attendue, la plus attrayante, soit placée en ouverture de programme. C'est contraire aux lois du spectacle, mais c'est une nécessité qui est imposée par l'expérience et la raison: les organisateurs sont obligés de se réserver des possibilités de modification en cas de mauvais temps. Le « spécial » peut pratiquement avoir lieu par n'importe quel temps. En 1962, à Chamonix, Charles Bozon a gagné dans une tempête de neige. En 1968, aux Jeux olympiques de Grenoble, il y avait sur les

pentons du slalom un brouillard à couper au couteau: Karl Schranz en a pris prétexte pour monter un véritable cinéma. Il s'est arrêté parce qu'il avait confondu l'ombre d'un homme avec un piquet, il est remonté au départ, il a fait un second essai (meilleur), puis il a été disqualifié au profit de Killy...

Le « géant » pose quelques exigences, mais il faut vraiment que les conditions soient très défavorables pour qu'il faille y renoncer.

En revanche, la descente ne se plie pas à la volonté des intempéries, surtout main-

tenant que les coureurs atteignent une vitesse moyenne de près de 100 km à l'heure. On se souvient encore de l'incertitude qu'a fait régner, à Saint-Moritz, le « serpent de la Maloja », lors des derniers championnats du monde, de l'impatience et de la nervosité des coureurs, de la chute de Collombin et de la défaite collective des descendeurs suisses. La course a dû être repoussée de quelques jours et on a attribué à ce changement de programme la plupart des malheurs qui ont frappé les Suisses...

Collombin, en particulier, en a pris un bon coup. Nombreux sont ceux qui ne lui ont pas pardonné d'être tombé. A ce moment-là, il s'était juré de les retrouver au tournant. Il ne prévoyait pas que sa carrière s'achèverait quelques mois plus tard.

A Garmisch-Partenkirchen, il aurait été dans son élément. Il aimait cette piste sur laquelle il est vraiment devenu Collombin, en janvier 73: deux victoires en l'espace de 24 heures, comme Walcher à Kitzbuhel, une troisième victoire en 74.

Mais, on ne refait pas l'histoire, on ne revient pas en arrière. D'ailleurs, depuis le triomphe de Collombin, la piste a été modifiée, précisément en vue de ces championnats du monde.

Garmisch est une césure dans le programme de la coupe du monde. Dès maintenant et jusqu'au 5 février, il ne sera plus question de points, mais seulement de médailles. Les lauréats de la première phase de la saison espèrent trouver sur la neige de Garmisch la confirmation de leurs succès. Les vaincus rêvent de revanche: ceux qui ont vécu dans l'ombre surgissent peut-être au soleil de la victoire.

Il faut être là à l'heure dite, à la minute déterminante, à la seconde qui peut changer un destin.

Ce qui s'est passé avant ne compte plus. Ce qui se passera après ne compte pas encore.

Un titre de champion du monde, c'est l'affaire de quelques instants.

Guy CURDY



PIERRE-ERIC REY. — Un challenge à défendre.

(J.-P. Maeder)

hockey sur glace

Nouvelle trêve — ce soir — pour la Ligue B

## En une semaine Lausanne terrasse Zoug et Zurich

Zoug a tremblé. Sérieusement tremblé même. A Monruz il a failli lâcher pied face au néo-promu neuchâtelois 24 heures après que Lausanne ait réglé le sort de

Zurich au Hallenstadion. Finalement, Jorns, Stuppan, Martinen et autre Cvach ont sauvé l'essentiel en renversant la marque après avoir été mené 5-2 (44<sup>m</sup>) et même 5-1 à l'issue de la seconde période! Mais, le fait majeur de cette 23<sup>me</sup> soirée reste la victoire de Lausanne à Zurich. En l'espace d'une semaine, la formation vaudoise a terrassé ses deux principaux adversaires placés sur sa route, celle conduisant à la promotion. La voilà installée en tête, Zoug et Zurich sur ses talons. Le sera-t-elle encore au soir du 25 février? Rapperswil, Fleurier, Davos (tous à Montchoisi), Forward, Olten, Sion et Langenthal (tous à l'extérieur) en décideront. Quant à Zurich et Zoug — ils s'affrontent le mardi 14 février — les voilà condamnés à éviter le sixième faux pas afin de profiter de la plus légère défaillance du « leader » afin de le rejoindre.

Ainsi, sur les bords de la Limmat, les Meier, Sundquist et autre Lorenz Schmid ne sont pas parvenus à leurs fins. Il est vrai qu'ils se heurtèrent à un Andrey irrécusable — vendredi soir il signait son deuxième « blanchissage » de la saison —

que certains n'hésitent point à comparer à Rigolet, un des meilleurs, si ce n'est le meilleur gardien du pays ces vingt dernières années. Il convient de garder la tête froide: le jeune Vaudois (22 ans) n'a pas encore détrôné l'ex-portier de l'équipe nationale qui, comme lui, sort de Villars. Sa victoire, Lausanne la doit, avant tout, à son esprit de corps, à la progression de ses jeunes éléments. Peu à peu Real Vincent modèle une excellente équipe du côté de Montchoisi. Quant à savoir si elle possède le format pour jouer en ligue A sans quelques renforts...

Si la lutte pour la promotion a pris un nouveau virage, celle mettant aux prises les « candidats » à la relégation n'évolue guère. Et pourtant! Lucerne a réussi un très joli coup de poker en disposant de Fleurier, l'équipe neuchâteloise ayant raté le coche de laisser la formation de Suisse centrale à quatre points. Et comme Neuchâtel a perdu contre Zoug, la situation s'est encore resserrée entre les trois équipes les plus menacées à l'heure où Rapperswil poursuit son opération salvatrice avec efficacité: huit points lors des

quatre derniers matches! De quoi rassurer l'entraîneur Schaffroth sur l'avenir du néo-promu saint-gallois. Le voilà désormais à la hauteur de Sion en totale perte de vitesse. A ce jeu, l'équipe de Hyndmann ne va-t-elle pas venir grossir le peloton des menacés?

Pour l'heure, les seize pensionnaires de ligue B vont s'accorder une nouvelle trêve avant la fin de la saison. Ce jour de repos permettra-t-il à Zurich — l'équipe du président Naegli veut acquiescer Conte pour 160.000 fr. (100.000 fr. à Berne, 60.000 fr. au joueur) et Martel pour 100.000 fr. en vue de se renforcer pour la saison prochaine — de retrouver ses esprits? A Neuchâtel de sortir du cauchemard dans lequel il s'est précipité samedi? A Fleurier de trouver des solutions à ses problèmes? A Lucerne d'espérer en un nouveau « blanchissage » de son gardien Bucher samedi à Viège alors que Rapperswil verrait d'un bon œil une nouvelle victoire aux dépens de... Lausanne. Quant à Zurich, il se rendra à Sion à l'heure où Zoug affrontera Villars au pays du kirsch.

P.-H. B.

football

### Tragique disparition de René Antenen

Le décès subit de René Antenen, dit « Ten », a jeté la consternation dans les milieux sportifs du canton de Neuchâtel, plus particulièrement chez les footballeurs. Ayant passé la soirée de samedi avec des amis dans un restaurant des environs de La Chaux-de-Fonds, René Antenen avait l'intention de rejoindre son domicile dans la Métropole horlogère à skis de fond. Hélas! pris d'un malaise, vraisemblablement d'une congestion, il ne devait pas revoir les siens. Il fut retrouvé le dimanche matin, dans la neige, par des promeneurs.

Après avoir joué gardien de but au FC La Chaux-de-Fonds, au Parc, à Floria et au Lœche, il termina sa carrière sportive dans le Bas, au FC Comète Peseux et, enfin, à l'Union sportive Les Geneveys-sur-Coffrane où il fut tout d'abord joueur, puis entraîneur. René Antenen connut la joie de l'ascension en II<sup>e</sup> ligue en jouant, à 46 ans, le match d'appui contre ses anciens camarades du FC Floria.

« Ten » laisse le souvenir d'un homme sûr de lui, intégrè, volontaire. Un homme qui, s'il ne parlait pas souvent de l'amitié la pratiquait dans toute sa merveilleuse simplicité. Aux siens vont nos plus sincères condoléances.

### Sélection de juniors helvétiques

Pour les deux matches représentatifs juniors Belgique - Suisse (1<sup>er</sup> février à Diest) et Luxembourg - Suisse (4 février à Luxembourg), les joueurs suivants ont été retenus:

Gardiens: Robert Boeckli (Frauenfeld né en 1959), Urs Zurbuchen (Horgen 1961). — Défenseurs: Guy Dutoit (Chênôis 1959), Jean-Pierre Gobet (Fribourg 1960), Léonard Karlen (Sion 1960), Rolf Lauper (Young Fellows 1960), Reto Rhy (Lucerne 1960). — Demis et attaquants: Urs Baecher (Aarau 1960), Marzio Beltrami (Lugano 1960), Alain Geiger (Sion 1960), Frank Horvath (Muttentz 1959), Marcel Koller (Grasshopper 1960), Hans-Peter Macher (Schaffhouse 1959), Philippe Perret (La Sagne 1961), Christophe Saunier (Aurore Bienne 1960), Tiziano Tagliati (Lugano 1961), Claudio Negroni (Nordstern 1959).

### Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 3 des 21-22 janvier 1978:  
4 gagnants avec 5 N° + le N° complémentaire: 2449 fr. 65.

95 gagnants avec 5 N°: 361 fr.  
3752 gagnants avec 4 N°: 9 fr. 15.  
37.071 gagnants avec 3 N°: 1 fr. 60.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.  
Le « Jackpot » totalise Fr. 160.110.

### Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 3 des 21-22 janvier 1978:  
2 gagnants avec 12 points à 32.935 fr.

46 gagnants avec 11 points à 1073 fr. 95.  
556 gagnants avec 10 points à 88 fr. 85.

## Le titre de Ligue A: une affaire bernoise

Cette fois, le trou est fait. Le titre national se jouera entre les trois clubs bernois. Kloten, en recevant Berne, n'a pas réussi à arracher les deux points qui lui auraient permis de conserver l'espoir d'enlever la couronne, cela malgré l'excellente partie de son gardien, Schiller.

### LANGNAU REVIGORÉ

Pour Berne, cette victoire sur les « Aviateurs » est importante. Il s'agissait-là, pour lui, d'un voyage des plus périlleux. Passé ce cap, il reste au champion sortant à confirmer la forte impression laissée lors de ses dernières sorties. Mais, s'il recevra Bienne au cours du dernier tour, il devra encore, par contre, se rendre à Langnau, le 25 février, pour l'ultime match! Or, Langnau n'est pas précisé-

ment commode ces temps-ci. Le retour de Tschiemer et la guérison de Grubauer l'ont revigoré. Il tient à son avantage et si Berne et Bienne veulent voir ce dernier diminuer, ils ne doivent probablement pas compter sur d'autres qu'eux pour le grignoter.

### BIENNE EN DANGER

En queue de peloton, Ambri Piotta, du fait de la victoire d'Arosa, voit son retard sur l'avant-dernier passer à sept points. Il est regrettable que ce pénultième soit maintenant La Chaux-de-Fonds, laquelle mérite incontestablement un meilleur rang. Elle le prouvera peut-être ce soir, en se rendant à Bienne. Cet hiver, l'équipe de Vanek semble particulièrement bien « convenir » à celle de Cusson. Celle-ci a

gagné les deux premières confrontations (6-5 et 9-5), la seconde fois en réussissant une brillante démonstration de ses moyens offensifs.

Comment les choses se dérouleront-elles ce soir? Tout près du titre, Bienne va prendre l'affaire très au sérieux. Intrinsicquement, il a les atouts pour vaincre. Toutefois, La Chaux-de-Fonds va pouvoir jouer en toute décontraction, à la recherche de l'exploit, uniquement. L'explication promet d'être équilibrée.

### HÔTE CORIACE

En accueillant Sierre, Berne ne va pas au-devant d'une tâche très difficile. Il devrait, logiquement, enregistrer une nouvelle victoire-fleuve. Plus ardu s'annonce le problème posé à Langnau. Ses deux premières rencontres de la saison avec Kloten se sont soldées par des partages de points. Nous ne serions pas trop surpris qu'il en aille de même aujourd'hui!

Ambri Piotta, lui, se doit de vaincre à tout prix aux Grisons pour conserver un mince espoir de recoller au peloton. C'est l'une des dernières chances qui sonne pour lui. Ce n'est en tout cas pas samedi, à Langnau, que Friedli et ses coéquipiers pourront augmenter leur pécule. F. P.

### Ligue A

1. Langnau	20	14	2	4	114	64	30
2. Berne	20	13	2	5	114	62	28
3. Bienne	20	13	2	5	100	67	28
4. Kloten	20	10	3	7	79	77	23
5. Arosa	20	6	3	11	59	71	15
6. Sierre	20	6	3	11	68	107	15
7. Chx-de-Fds	20	6	2	12	80	94	14
8. Ambri P.	20	3	1	16	61	133	7

CE SOIR. — Arosa — Ambri Piotta (10-2 4-1); Berne — Sierre (11-2 10-0); Bienne — La Chaux-de-Fonds (5-6 5-9); Langnau — Kloten (2-2 5-5).

### Ligue B

1. Lausanne	23	17	3	3	155	83	37
2. Zoug	23	17	1	5	111	60	35
3. Zurich	23	17	1	5	116	74	35
4. Davos	23	15	2	5	93	59	32
5. Gen.-S.	23	12	5	6	114	75	29
6. Viège	23	12	1	10	102	104	25
7. Lugano	23	10	3	10	79	76	23
8. Langenthal	23	10	2	11	101	107	22
9. Villars	23	10	1	11	113	109	21
10. Olten	23	9	2	12	104	112	20
11. Rappers.	23	8	2	13	97	122	18
12. Sion	23	8	2	13	79	109	18
13. Lucerne	23	7	1	15	74	116	15
14. Fleurier	23	7	1	15	70	112	15
15. Neuchâtel	23	6	2	15	74	104	14
16. Forward	23	2	3	18	74	134	7

SAMEDI. — Davos — Neuchâtel (5-5); Fleurier — Olten (7-5); Langenthal — Forward (8-4); Lausanne — Rapperswil (5-6); Lugano — Genève Servette (4-6); Sion — Zurich (4-6); Viège — Lucerne (3-7); Zoug — Villars (3-1).

## Championnat suisse universitaire

La patinoire de Monruz accueillait lundi l'une des trois poules de qualification du championnat suisse universitaire. L'équipe neuchâteloise était opposée à celles des Universités de Zurich et de Berne. L'enjeu était de taille puisque la première place donnait le droit de participer à la finale pour l'attribution du titre de champion suisse universitaire.

Le premier match opposait les Neuchâtelois aux Zurichois. Les joueurs d'Outre-Sarine s'alliaient avec quelques éléments de ligue nationale, alors que les gens du crû formaient leur équipe avec l'ossature de celle qui participe au championnat de 2<sup>me</sup> ligue. Sans complexes, les maîtres de céans firent jeu égal avec leurs adversaires pendant les deux premiers tiers, menant même au « score ». Pourtant, à cinq minutes de la fin, le portier Vauthier s'inclinait pour la quatrième fois, ce qui suffisait à Zurich pour arracher la décision.

Les Zurichois affrontèrent les universitaires bernois dans la deuxième rencontre. Sur la lancée de son premier succès, l'Uni de Zurich mystifia par neuf fois le gardien de la ville fédérale et s'assura ainsi une participation à la finale. Alors que tout était dit pour cette fameuse première place, les Neuchâtelois et les Bernois jouèrent encore pour l'honneur. Au vu des résultats des deux premières parties, il semblait que l'Uni Neuchâtel allait l'emporter sans trop de difficultés. C'était compter sans la fierté des Bernois qui, profitant de la nonchalance coupable de leurs adversaires, assommèrent ceux-ci au cours de la période intermédiaire.

Résultats: Neuchâtel — Zurich 4-3 (1-0 2-3 0-1); Zurich — Berne 9-1 (2-0 5-0 2-1); Berne — Neuchâtel 8-6 (2-2 3-1 3-3).

Classement: 1. Zurich 2 matches-4 points; 2. Berne 2-1; 3. Neuchâtel 2-0.

## Troisième mémorial Dolfi Freiburghaus Quelques grands noms à La Charrière

Ce soir, au centre sportif de La Charrière à La Chaux-de-Fonds, 30 équipes de 2 coureurs s'élanceront à 19 h 30 pour une course de fond à l'américaine, formule éminemment spectaculaire. Le Ski-club de La Chaux-de-Fonds a mis tout en œuvre pour que la participation soit de valeur et bien qu'il faille malheureusement enregistrer la défection de Geeser et Ambuehl, actuellement malades, le patron des « nordiques » Christian Egli a confirmé la participation de Albert Gyger qui fera équipe avec Venanz Egger, tandis que Alfred Schindler, champion suisse juniors 1977, s'associera à son camarade de club Fritz Zimmermann, alors que Paul Gruenenfelder aura pour coéquipier Christophe Voegeli. Les régionaux, également membres de notre équipe nationale, Roland Mercier et Francis Jacot mettront tout en œuvre sur ce trajet de 1700 mètres entièrement illuminé à parcourir 12 fois pour s'octroyer le magnifique challenge en compétition. Ils devront compter sur les frères Rey des Cernets qui tiennent à défendre leur victoire de l'année dernière. Les conditions d'enneigement étant parfaites, le public pourra vivre une magnifique course de fond et applaudir quelques-uns des meilleurs skieurs nordiques du pays et du Jura français à la veille des championnats suisses qui auront lieu dès la fin de cette semaine à Tramelan.

P. G.

automobilisme

## Rallye de Monte-Carlo

### Munari contraint à l'abandon

Le 46<sup>me</sup> Rallye de Monte-Carlo a follement débuté puisque, dès le parcours de classement qui menait les 216 équipages de Gap à Monaco, le grand favori de l'épreuve, Sandro Munari (Italie), passait à un contrôle horaire avec sept minutes de retard; il écoipa de ce fait septente secondes de pénalisation. L'Italien avait connu des ennuis de boîte à vitesses. C'en était pourtant pas fini pour le pilote de la Stratos: il cassa son câble d'accélérateur et était, de ce fait, contraint à l'abandon! Un des grands favoris — il gagna à quatre reprises — de l'épreuve disparaissait donc dès les premiers jours du grand final.

Ce n'était qu'un début, puisque à l'arrivée à la Principauté, c'étaient les deux petites Renault cinq Alpine qui menaient au classement général, Fréquelin devançant Ragnotti et Rohrl (Fiat 131 Abarth). Au vu des conditions atmosphériques, il est certain que les petites voitures, comme celles que conduisent Fréquelin et Ragnotti n'ont pas encore fini de faire parler d'elles.

Pour les Suisses, le début de l'épreuve a été difficile. Claude Haldi et Bernard Sandoz aux commandes de leur Porsche turbo ne savent pas encore s'ils pourront repartir ce matin (boîte à vitesses bloquée). Pour Meschi et Perrin comme pour les Neuchâtelois Perret — Bregnard,

rien de bien spécial à signaler. Les deux équipages doivent voisiner au classement. A l'heure actuelle, un seul classement helvétique est connu: la 43<sup>me</sup> place de Patrick Lier et de Corthay, les deux Genevois.

J.-Cl. SCHERTENLEIB

### Sport dernière

FOOTBALL

L'assemblée extraordinaire tenue lundi soir n'est pas parvenue à apporter une solution à la crise qui secoue Etoile Carouge. Devant l'absence d'une situation comptable équilibrée, il n'a pas été possible de procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur et encore moins d'un président appelé à succéder à M. Denis Wullschlegler, dont la démission a été entérinée. Une commission de gestion, composée de 17 membres, a la charge de liquider les affaires courantes et de préparer une nouvelle assemblée prévue pour le 20 février. M. Raymond Zanone, conseiller administratif de la ville de Carouge et membre de cette commission, a indiqué aux représentants de la presse que le déficit actuel s'élevait à Fr. 622.000. — Karoly Kremer a été confirmé dans ses fonctions d'entraîneur intérimaire. La commission de gestion se propose d'apporter immédiatement Fr. 100.000. — d'argent frais afin de faire face aux obligations courantes, en particulier le paiement des salaires des joueurs.

notre plaisir

MAROCAINE SUPER

**ICI centre surdité**  
Information démonstration

- Démonstrations, examens sans engagement.
- Fournisseur agréé des assurances.
- Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- Matériel audiométrique le plus moderne de Suisse Romande

Nous vous invitons à venir

À NEUCHÂTEL  
PHARMACIE-DROGUERIE  
**F. TRIPET**  
8, rue du Seyon  
**mercredi 25**  
de 10 à 12 et 14 à 16 heures

Votre problème est désormais **LE NÔTRE**

M. Dardy succ. de Bouvier Frères  
Av. de la Gare 43 bis  
1003 Lausanne  
Réparations de toutes les marques.  
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes de surdité



065271 A

HOTEL DU DISTRICT



FONTAINES

Tél. (038) 53 36 28

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

1 sommelière

1 apprentie sommelière - fille de salle

1 apprenti cuisinier

1 garçon de cuisine ou dame de cuisine

063638 O

On cherche

mécanicien-autos  
ouvrier de garage

Places stables.

Se présenter au garage  
M. Schenker & Cie,  
2068 HAUTERIVE  
Tél. 33 13 45.

065456 O

**W. STEIGER**  
Miele NEUCHÂTEL Electrolux  
Pierre-à-Mazel 4-6  
☎ 038 / 25 29 14

Par exemple:  
A l'achat d'un  
**lave-vaisselle Miele modèle G 510**  
valeur Fr. 2520.—  
**vous recevrez GRATUITEMENT**  
**1 ASPIRATEUR MIELE MODÈLE S 220**  
valeur Fr. 525.—

d'après le test de la Fondation de la protection des consommateurs, cet appareil a été le seul à obtenir la mention très bien

**OU UN RABAIS ÉQUIVALENT.**

065272 B

pour peaux sensibles

les nouveautés  
*Jeanne Gatineau*  
PARIS

Lait, lotion, tonique les intemporelles chaque jour pour le visage.

DÉMONSTRATION

du mardi 24 janvier  
au vendredi 27 janvier

pharmacie  
parfumerie  
**bornand**

RUE ST-MAURICE • TEL. 25 34 44 • NEUCHÂTEL

Un tonique jonquille d'une valeur de Fr. 19.— sera remis gratuitement à notre clientèle.  
Une conseillère en beauté est à votre disposition POUR UN PEELING.  
PRIÈRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS.

065892 B



Abonnement de théâtre  
de la Ville de Neuchâtel

mardi 31 janvier  
à 20 h 30  
Spectacle N° 11

Prothéa présente

**LES AMOUREUX**

DE GOLDONI

dans une mise en scène de CAROLINE HUPPERT

Location Hug Musique, vis-à-vis de la Poste  
tél. 25 72 12.

050382 A

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

Apprentissages

Jeune homme

17 ans, cherche place pour apprentissage de  
**carreleur.**  
Adresser offres écrites à DI 181 au bureau du journal.

063673 K

**GE SA GROUX ÉLECTRICITÉ SA** NEUCHÂTEL  
engage  
**APPRENTI MONTEUR-ÉLECTRICIEN**

**APPRENTI (E) DESSINATEUR (TRICE) - ÉLECTRICIEN (NE)**  
ayant si possible suivi l'école secondaire.

Prière de se présenter à la direction, Saint-Nicolas 14, 2000 Neuchâtel,  
en prenant rendez-vous au (038) 24 38 38.

065976 K

OFFRES D'EMPLOIS

Notre société Erodage S.A. met au concours le poste de

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

pour la fabrication de moules de pressage par électro-érosion sur carbure de tungstène, rectifage par coordonnées et profilages (machines Charmilles, Hauser, Wickmann, etc.).

Place stable et rémunération selon capacités pour personne ayant déjà de bonnes connaissances dans la branche.

Possibilité d'accéder à un poste supérieur pour ouvrier dynamique et sachant prendre des responsabilités.

Faire parvenir vos offres de service, avec références, à Erodage S.A., moules de pressage, 1802 Corseaux, sur Vevey.

065713 O

Nous désirons engager  
pour notre département d'électronique un

**ACHETEUR**

avec formation d'électronicien ou d'employé de commerce connaissant le marché des composants électroniques.

Nous offrons une place intéressante et variée au sein d'une équipe jeune et dynamique à un candidat habitué à travailler de façon indépendante.

Cette place vous intéresse-t-elle?  
Appelez donc M. Rouiller ou adressez votre offre avec les documents habituels à

**STOPPANI SA**

2105 TRAVERS - Tél. (038) 63 26 68.

06538 O

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

N	C	C	E	X	C	E	S	I	A	N	A	B	L	A
E	Y	A	T	U	A	T	I	E	O	E	E	E	U	S
R	G	U	R	E	S	I	R	E	G	S	R	R	N	A
E	N	S	A	Y	O	U	L	A	I	E	A	I	E	M
I	E	E	P	A	A	C	L	A	I	C	B	C	L	A
D	T	E	A	C	R	B	S	F	E	U	O	R	E	D
E	T	R	N	P	A	S	I	L	H	L	T	I	S	E
R	E	I	O	S	O	T	L	S	N	O	A	A	S	S
U	N	A	B	C	R	I	O	D	T	Z	G	L	I	S
L	I	U	E	O	V	C	S	I	E	R	E	C	V	A
E	V	T	F	N	S	U	O	S	T	L	O	E	E	B
S	E	R	I	L	E	U	R	C	O	U	T	T	R	E
S	D	O	S	E	E	S	N	E	P	N	R	A	C	L
O	J	P	E	T	N	E	G	I	R	G	A	E	E	A
B	R	E	B	U	C	R	U	E	D	A	L	A	B	C

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un animal. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Agrigente - Albanaise - Bonaparte - Baladeur - Bistrot - Bosselure - Calebasse - Cayeux - Casoar - Cause - Cuber - Cruel - Cuite - Culoz - Cygne - Devinette - Damas - Delta - Eclaircir - Ecrivisse - Ecossaise - Fortifier - Joinville - Lunel - Néréide - Noël - Pensées - Poisson - Portuaire - Rabotage - Sous - Sablage - Toiture - Ure.

(Solution en page radio)

**LA PUBLICITÉ**  
un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

**ÉCOLE CLUB MIGROS LANGUES**

Il reste encore quelques places dans les cours suivants :

**ANGLAIS - débutant** - vendredi de 18 h 30 à 20 heures

**ANGLAIS - moyen** - mercredi de 20 h 30 à 22 heures

**ANGLAIS - avancé** - mardi de 20 h 30 à 22 heures

**ANGLAIS - conversation** - jeudi de 14 h 15 à 15 h 45

**ITALIEN - moyen - avancé** - mardi de 20 h 30 à 22 heures

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h 30 : Fr. 5.—

**FRANÇAIS - COURS ACCÉLÉRÉ**

**FRANÇAIS - débutant** - lundi et mercredi de 16 h à 17 h 30

**FRANÇAIS - moyen** - mardi et jeudi de 16 h à 17 h 30

Cours trimestriel de deux leçons par semaine.

Prix de la leçon : Fr. 5.—

Inscriptions et renseignements à :

**ÉCOLE CLUB MIGROS**  
Lieu de formation et de rencontre

Tél. (038) 25 83 48  
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel  
ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et 14 h - 21 heures.

065948 A

Nous cherchons à engager pour notre Service des Brevets

**UNE SECRÉTAIRE**

de langue maternelle française avec des connaissances d'anglais ou d'allemand.

Travail intéressant et varié.

Age souhaité : 20 à 25 ans.

Faire offres à  
**SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.**  
Direction du Personnel  
Rue Stämpfli 96  
2503 Bienne  
Tél. (032) 41 06 11



065900 O

**MATÉRIAUX S.A. CRESSIER 2088 Cressier**

marchand de matériaux de construction bien introduit sur le marché cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**REPRÉSENTANT**

**NOUS DEMANDONS :**  
Personne jeune, dynamique et enthousiaste, ayant le sens de la vente.  
Contact facile.

Une connaissance dans les produits de construction est souhaitable mais pas indispensable, car une formation éventuelle peut être envisagée.  
Si possible bilingue (français-allemand).  
Age entre 25 et 35 ans.

**NOUS OFFRONS :**  
Situation stable, salaire fixe, voiture et frais de représentation.  
Avantages sociaux d'avant-garde.

Ce poste conviendrait à une personne sérieuse ayant le sens des responsabilités et pouvant travailler de façon indépendante.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres manuscrites à **MATÉRIAUX S.A. CRESSIER**, 2088 Cressier. Tél. (038) 48 11 33.

065930 O

boucherie - charcuterie  
**margot**

votre boucherie  
Seyon 5 Neuchâtel

25 66 20

25 66 21

Nous cherchons  
**une vendeuse**  
(débutante acceptée)

Très bon salaire.  
Semaine de 4 1/2 jours,  
chambre à disposition.  
Magasin moderne  
au centre de la ville.  
Nous nous réjouissons de  
vous connaître.

065997 O

Pour l'entretien, le réglage (changements d'articles) et les réparations de nos métiers rectilignes, nous cherchons un

**MÉCANICIEN - TRICOTEUR**

au bénéfice d'une formation sur machines rectilignes Dubied et Stoll.

- Horaire de travail en équipes
- Entrée immédiate ou à convenir
- Place stable et bien rémunérée
- Logement à disposition



Fabrique de bas et tricot  
Avenue du Temple 5  
1020 RENENS-LAUSANNE  
Tél. (021) 34 98 71

065845 O

Atelier de moyenne importance engagerait

**ouvrier**

pour bobinages et divers travaux mécaniques.  
Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites à IN 186 au bureau du journal.

065577 O

## football

# L'Espagne paiera 20.000 francs d'amende

La Fédération espagnole a été frappée d'une amende de 20.000 francs suisses par la commission de contrôle et disciplinaire de l'Union européenne, réunie à Zurich sous la présidence de M. Alberto Barbe (It). Cette sanction a été prononcée à la suite de l'invasion du terrain par les spectateurs, le 30 novembre 1977 à Elche, lors du match de Coupe d'Europe des espoirs Espagne-Yougoslavie, invasion du terrain qui avait provoqué une interruption du jeu. De plus, l'Espagne devra jouer son prochain match dans cette Coupe d'Europe des espoirs dans un lieu situé à 200 km au moins d'Elche.

Standard Liège, de son côté, ne pourra pas jouer son prochain match régi par

l'UEFA à domicile en raison des incidents qui avaient émaillé la rencontre de Coupe UEFA contre Carl Zeiss Jena, le 7 décembre 1977. Standard Liège devra jouer dans un endroit distant au moins de 150 km de Liège. Par ailleurs, le RC Lens a été frappé d'une amende de 10.000 francs suisses pour jets de bouteilles et de fusées lors du match de Coupe UEFA contre le FC Magdebourg, le 7 décembre 1977.

## JOUEURS SUSPENDUS

Pour fautes administratives, les fédérations yougoslaves et roumaines ont été

frappées d'une amende de 3000 francs suisses, la Fédération turque d'une amende de 1000 francs suisses. D'autre part, les internationaux espoirs Dusan Lukic (You) et Pall Olafsson (Isl) ont été suspendus pour trois matches pour avoir été exclus du terrain en raison de brutalités. Eberhard Vogel (Carl Zeiss Jena), par contre, ne purgera qu'un match de suspension pour son exclusion du terrain lors du match contre Standard Liège le 7 décembre 1977. Enfin, les joueurs suivants ont été avertis pour la deuxième fois et purgeront de ce fait, un match de suspension: Johnny Hey (Grasshopper), Johnny Rep (Bastia), Didier Knayer (France amateurs) Constantin Stancu

(Roumanie espoirs) et Miroslav Janu (Tchécoslovaquie juniors).

Réunie à Zurich sous la présidence de M. Sergio Zorzi (S), l'instance de recours de l'Union européenne (UEFA) a confirmé la sanction qui avait été infligée par la commission disciplinaire au club champion de Turquie, Trabzonspor. Ainsi, Trabzonspor se voit-il exclu des compétitions interclubs pour une année, à la suite des incidents que ses joueurs avaient créé le 28 septembre 1977, à Copenhague, lors du match BK 03-Copenhague-Trabzonspor. Par ailleurs, l'amende de 5000 francs suisses infligée à la Fiorentina pour les incidents créés lors du match de Coupe de l'UEFA Schalke 04 - Fiorentina, le 28 septembre 1977, a également été confirmée.

Par contre, l'instance de recours a réduit à trois matches la suspension de quatre matches infligée au joueur Giancarlo Antognoni (Fiorentina).



MALGRE...SAMSON. — Eintracht Francfort, représenté ici par ses défenseurs Muller et Kœrbel (à droite), ne réussira pas à barrer le chemin de la victoire à Liégeois et à ses coéquipiers de Borussia Mönchengladbach. (Téléphoto AP)

## olympisme

## Assemblée générale du C.O.S.

# Un rôle de conciliation pour la Suisse

La 65<sup>ème</sup> assemblée du Comité olympique suisse (C.O.S.) s'est tenue à Berne. Le président, M. Raymond Gafner, dans son exposé, a donné une analyse des journées olympiques de Macolin, qui ont eu lieu en septembre 1977.

M. Gafner a développé trois thèmes: 1) L'avenir du mouvement olympique, précisant entre autre que «le gigantisme comme tel n'existe pas».

2) Les jeux olympiques du futur — l'organisation par une ville oui, mais ce n'est plus la seule formule. Une ville ou un pays ou une région.

3) Les fédérations internationales doivent adapter les conditions de l'amateurisme d'après l'article 26. Ce n'est pas au C.I.O. à faire le gendarme.

La commission des athlètes, avec Peter Laeng à sa tête, sera réduite, adaptée à la nouvelle situation. Des athlètes, récemment en activité, seront accueillis et ceux

qui composent actuellement l'élite nationale auront voix au chapitre. La collaboration avec le comité national du sport d'élite se poursuit de façon très satisfaisante.

## MAINMISE PRÉJUDICABLE

Le problème toujours soulevé par l'existence du Comité international olympique et les règles démocratiques a été abordé. Il est impensable d'adopter un système d'élection comme à l'ONU. Ses membres doivent continuer à être nommés directement par appellation, sinon la mainmise des gouvernements aurait un effet préjudiciable. En Suisse, la structure de l'organisation sportive est satisfaisante. Les rapports entre le C.O.S. et l'A.S.S. (ancienne ANEP) sont régis par une convention signée il y a trente ans.

A propos des Jeux olympiques de 1980, les règlements de participation ont été adoptés sans opposition. Il en fut de même pour le rapport du budget.

M. Jean Frauenlob (60 ans) de Genève, trésorier de la Fédération européenne d'athlétisme, a été nommé chef de mission pour les Jeux de 1980 à Moscou et Lake Placid.

Les 10, 11 et 12 mars 1978 auront lieu, à Saint-Moritz, les fêtes du jubilé des Jeux d'hiver qui avaient été organisés dans la station en 1928 et 1948.

## ÉLÉMENT DE CONCILIATION

M. Kaspar Wolf, directeur de l'École fédérale de sport à Macolin, a présenté son rapport sur les activités de l'UNESCO. Il a rappelé que 135 pays appartiennent à cet organisme. Un conseil mondial du sport a été créé. M. Wolf, faisant allusion à l'Europe occidentale, a déclaré: «Nous ne faisons plus la loi dans ce monde... La Suisse doit s'efforcer d'être un élément de conciliation.» Les fédérations sportives dépendent de plus en plus des subventions octroyées par leur état respectif. C'est pourquoi l'UNESCO, qui a défini une charte du sport d'élite, joue un rôle de plus en plus influent.

## Trois problèmes brûlants au C.I.O.

La politique, la Chine, l'Afrique du Sud, trois problèmes les plus brûlants du mouvement olympique figurent à l'ordre du jour de la commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.) qui, cette semaine, va se réunir sur le sol africain pour la deuxième fois en moins d'un an.

C'est, en effet, à Tunis, la ville d'un des hommes forts du C.I.O., M. Mohamed Mzali, que se retrouvera l'exécutif olympique qui, en se rassemblant déjà à Abidjan en avril dernier, avait scellé la paix avec l'Afrique après le boycottage de Montréal. Le ministre tunisien de l'éducation, premier africain ayant accédé à la vice-présidence du C.I.O., tiendra doublement la vedette au cours de ces journées de travail. Il sera, tout d'abord, le premier hôte arabe d'une réunion olympique et devra soumettre l'ébauche du manifeste dont la rédaction lui a été confiée et qui doit définir la position du mouvement olympique vis-à-vis des instances politiques.

## LA POLITIQUE AU SERVICE DU SPORT

Il s'agit, comme l'a précisé lui-même le vice-président du C.I.O., de coucher sur le papier, en termes clairs et précis, les rôles et les devoirs bien définis de chacun pour en arriver à démontrer que la politique doit se mettre au service du sport et non le contraire. Cette doctrine sera présentée pour approbation définitive à la session du Comité international olympique en

mai, à Athènes, et publiée juste avant la réunion à Paris du comité intergouvernemental des sports de l'UNESCO.

Deux dossiers importants seront, par ailleurs, réouverts: celui de la Chine, sur laquelle Lord Killanin aurait quelques propositions à formuler, et celui de l'Afrique du Sud, qui vient tout juste de demander sa réintégration au sein du mouvement olympique.

Le président du C.I.O. a été favorablement impressionné par les Chinois lors de son voyage à Pékin l'an passé; il a bien envie de trouver un moyen de débloquer la situation. Il sait qu'ils ne céderont rien sur Taiwan mais une modification d'appellation (Taïwan est reconnu par le C.I.O. comme République de Chine) ferait au moins la preuve de sa bonne volonté.

La demande de réadmission de l'Afrique du Sud sera aussi évoquée mais il est peu probable que le C.I.O. se risque à décider quoi que ce soit à deux ans des Jeux de Moscou. Bien qu'il soit sur le point de produire un manifeste qui le situera par rapport à la politique, le Comité international olympique ne peut totalement ignorer les données politiques du monde, ce que bien des dirigeants sportifs regretteront, certes, mais qui est un fait dont il doit s'accommoder pour survivre. On s'achemine certainement, dans ce cas, à l'envoi d'une nouvelle commission d'enquête en Afrique du Sud qui ne déposera pas de conclusions de si tôt.

## tir

## Championnat suisse à l'air comprimé

# Les Neuchâtelois aux premiers postes

Les Neuchâtelois, dans le championnat suisse de groupes au pistolet à air comprimé, auraient une bonne tendance à montrer le meilleur exemple. Leurs cinq formations se retrouvent, en effet, à l'issue du dernier round éliminatoire, comme dans un mouchoir, entre 1468 et 1459 p. Avec de pareils totaux, ils devraient se qualifier assez facilement pour le second tour principal.

La palme revient aux Chaux-de-Fonds des Armes Réunies II, qui ne précédent, finalement, que de deux points leurs voisins du Locle, arrivés à 1466 p., contre 1465 à l'Infanterie II de Neuchâtel, 1460 p. à l'Infanterie I et 1459 p. à La Chaux-de-Fonds III.

## SANS CHAUVINISME

Il s'agit là d'une petite prouesse, ce dit sans chauvinisme aucun. Avec leurs cinq groupes au premier tour principal, les Neuchâtelois témoignent bien qu'il affec-

tionnent le tir (nouvellement importé) au «pistac» puisque, seuls les Valaisans ont réussi à les battre sur le plan des effectifs mais pas sur celui des résultats, si l'on considère comme une exception les 1486 p. des représentants de Martigny, dont les deux Granges et Richard Woltz conduisent le bal.

Les pistoliers de La Chaux-de-Fonds, pour leur part, n'ont pas dit leur dernier mot, pas plus que leurs voisins du haut et du bas! Les André Wampfler, Rodolphe Beutler, Ernest Schneebeli, Louis Geinoz et autres Alex Roost ont conservé quelques atouts dans leur jeu pour les prochaines rencontres, à l'exemple de leur émules du Locle et de Neuchâtel. Ils conservent, pour le moment, leur position de «leader», qu'on leur dispute d'ailleurs toujours plus vigoureusement. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire!

La délégation romande au premier tour principal comprend au total 19 équipes, tout en constituant le 1/6 des effectifs en lice. Quand les Vaudois auront pris leur vraie place dans la compétition, les Romands retrouveront cette proportion du cinquième qui leur sied particulièrement bien. Ils disposent, aujourd'hui, d'une équipe avec plus de 1480 p., d'une équipe arrivée à plus de 1470 p., de sept groupes dont les résultats se sont éche-

lonnés entre 1468 et 1460 p., de quatre autres sis entre 1459 et 1450 p. Les six derniers n'en sont pas très éloignés mais on émet des craintes d'ores et déjà quant à leur survie: il y aura, pour eux, des jours extrêmement difficiles.

En d'autres termes, si les Romands réussissent à amener dix de leurs formations au départ du second tour principal, ils n'auront pas à se plaindre... L. N.

## tennis

## Championnat romand Deux juniors neuchâtelois titrés

Le championnat romand junior sur court couvert s'est déroulé le week-end dernier, à Genève.

Les responsables neuchâtelois avaient sélectionné les juniors suivants pour ce tournoi. — Filles: D. Chabloz, V. Ruska et K. Huld. — Garçons: P. Chabloz, O. Erard, Y.-K. Graf, L. Graf, D. Muller, O. Piana et Y. Dupasquier. On peut s'étonner de l'absence de la championne cantonale, Fabienne Perrin, et de celle de la talentueuse joueuse chaux-de-fonnière, Marie-Françoise Aubry.

Nos représentants ont connu des sorts divers. Les meilleurs résultats ont été obtenus par:

Yvan Dupasquier (Cadolles), finaliste en garçons I où il a dû s'incliner devant un Vieland en super-forme. — Daniel Muller (Mail), demi-finaliste en garçons II. — Olivier Piana (Mail), qui jouait en garçons I a réussi une performance en battant Rossi, joueur classé B1.

## patinage de vitesse

## Exploits à Davos

L'exploit des épreuves de patinage de vitesse de Davos a été réussi par le Canadien Gaetan Boucher (20 ans) qui, après avoir couvert, samedi, le 1000 m en 1'16"10 (meilleure performance mondiale de la saison, record de la piste et record national), est «descendu» à 1'15"56, dimanche. Il n'a ainsi manqué que de 23 centièmes le record du monde du Soviétique Evgeni Kulikov, établi à Medeo. Boucher se retrouve, de la sorte, à la 6<sup>ème</sup> place dans la liste des meilleures performances mondiales de tous les temps. Au combiné des sprinters, il a, par ailleurs, totalisé 152,220 points (meilleure performance mondiale de la saison et record national).

Du côté suisse, Silvia Brunner a remporté le titre des sprinters avec 174,470 points, ce qui constitue un nouveau record national. Elle a confirmé qu'elle faisait bel et bien partie, désormais, de l'élite mondiale. Chez les messieurs, le titre est revenu, comme prévu, à Walter Birk, qui est le premier à réussir le double grand combiné combiné des sprinters.

**LA PUBLICITÉ**

un second souffle dans une difficile compétition

## Victoire suisse en Coupe du roi

A Wollerau, devant 500 spectateurs, la Suisse a battu l'Italie 2-1, dans le cadre de la Coupe du roi, deuxième division, groupe C.

Dans le premier match, Michel Burgerer se montra supérieur à Giacinto Risi dans tous les compartiments du jeu, enlevant les deux sets en 38 minutes. Opposé au numéro 7 transalpin, Gianni Occeppo, Leonardo Manta eut une tâche plus ardue. Il s'inclina en trois sets devant un adversaire supérieur sur le plan technique.

## escrime

# Victoire prometteuse de Joël Raaflaub

Lors du brassard de janvier, qui a eu lieu comme chaque mois à la salle d'armes de Neuchâtel, Joël Raaflaub a remporté la victoire devant Jérôme de Montmollin et Michel Wittwer. Raaflaub eut, ce soir-là, le grand mérite de ne perdre aucun de ses assauts, performance qui prouve la régularité de ce tireur. Bien que nombreux, ses adversaires se montrèrent incapables de lui arracher une seule victoire! Il fut cependant suivi de près par Jérôme de

Montmollin qui, ayant perdu son assaut contre Wittwer, pouvait encore espérer un éventuel barrage contre Raaflaub, à la condition de le battre. Ce combat devait malheureusement lui être défavorable et il s'inclina finalement par 5 touches à 4. Ce ne sera certainement pas la dernière fois que ces deux tireurs auront à lutter pour la place d'honneur!

La suite du classement révèle bien les intentions de tireurs aussi réguliers que Wittwer et Lacroix. Il demeure important pour eux de ne pas perdre du terrain au début de l'année.

## ENCOURAGEANT

Il est très réjouissant de remarquer le nombre toujours considérable de participants, car parmi eux, de nombreux juniors progressent rapidement et assurent ainsi la relève.

Il faut signaler le bon résultat obtenu par Christian Borel, qui revient à la compétition après un temps d'arrêt assez long mais qui semble n'avoir rien perdu de ses qualités de finesse et de rapidité. Un autre tireur fit, ce soir-là, sa rentrée; en effet, depuis déjà longtemps, on espérait voir G. Wagner participer aux brassards de la salle d'armes. Et ce gymnaste a montré qu'il était déjà capable d'inquiéter plusieurs adversaires sérieux, tel Renaud Jeanneret. Souhaitons-lui beaucoup d'autres succès.

Il sera intéressant de voir se préciser les différentes positions occupées par les tireurs après le brassard de février. Il est, bien sûr, prématuré de se faire des suppositions, car les 6 premiers au classement sont encore trop peu distants les uns des autres et l'expérience a prouvé qu'il fallait souvent s'attendre à des surprises.

Jérôme de Montmollin doit être félicité pour un très beau résultat qu'il vient d'obtenir à Paris. Lors du Challenge Schmetz, qui réunit des juniors de 8 pays différents, il est parvenu jusqu'en demi-finale, ce qui démontre, une fois de plus, les grandes qualités d'adaptation dont il fait preuve dans une compétition internationale. Espérons pour lui qu'il saura défendre avec autant d'ardeur le titre

national, lors des championnats suisses juniors qui auront lieu en février, à Neuchâtel.

**Résultats:** 1. Raaflaub (15 victoires); 2. de Montmollin (13 victoires); 3. Wittwer (11 victoires); 4. Lacroix (11 victoires); 5. Ott (10 victoires); 6. Jeanneret R. (10 victoires); 7. Borel (8 victoires); 8. de Dardel (6 victoires); 9. Wagner (6 victoires); 10. Quillet (6 victoires); 11. Roulet (5 victoires); 12. Pfaff A. (5 victoires); 13. Jeanneret H. (5 victoires); 14. Jacot (4 victoires); 15. Pfaff B. (4 victoires); 16. de Cerjat (1 victoire). P.-A. Q.

## patinage artistique

## Championnats suisses juniors à Villars

Organisés à Villars, les championnats suisses juniors ont donné lieu à quelques bonnes productions, notamment chez les filles, où 18 concurrentes étaient en lice. Le titre est revenu à la Bernoise Chantal Zürcher tandis que chez les garçons, c'est Sandor Galambos, qui l'a emporté. En couples, épreuve qui ne réunissait que deux paires, le titre n'a pas été attribué. Les résultats:

**Filles:** 1. Chantal Zürcher (Berne) 7/93,16; 2. Marina Scheibler (Lausanne) 13/91,46; 3. Mirella Grazia (Kusnacht) 15/91,68; 4. Esther Steinfels (Kusnacht) 16/90,16; 5. Manuela Tschupp (Adelboden) 26/87,24; 6. Irène Meyer (Olten) 37/84,80; 7. Ursi Fisch (Kusnacht) 39/84,76; 8. Corinne Rovero (Yverdon) 40/84,50; 18 concurrentes en lice.

**Garçons:** 1. Sandor Galambos (Effretikon) 8/87,76; 2. Olivier Schmidlin (Winterthur) 12/84,28; 3. Roberto Cavallaro (Saint-Gall) 12/84,40; 4. Paul Sonderegger (Genève) 18/83,40; 5. Michel Biaggini (Mezzovico) 26/75,18; 6. Marcel Strub (Davos) 29/71,68; 6 concurrents en lice.

**Couples (titre pas attribué):** 1. Yvonne Fuetsch/Markus Laebin (Effretikon) 57,38; 2. Silvana Bette/Stefano Bette (Ascona) 52,72.

Actuellement il y a de nouveau les fameuses journées spengler à demi-prix — souvent copiées mais jamais égalées!

# Demain grande journée à 1/2 prix chez spengler!

## 1000 articles pour enfants

spengler

Bienne, rue Neuve 48

Ventes spéciales aut. offic. du 16 au 28 janvier 1978

20% de rabais sur tous les manteaux d'hiver pour dames et manteaux d'hiver et de pluie pour hommes non réduits

### OFFRES D'EMPLOIS

**ACIERA**

FABRIQUE DE MACHINES  
2400 LE LOCLE

cherche pour son service après-vente

#### monteur-démonstrateur

Ce poste conviendrait à mécanicien porteur d'un diplôme ou titre équivalent, ayant quelques années de pratique dans la branche machines-outils, et parlant français et allemand.

Entrée tout de suite ou à convenir

Adresser offres avec curriculum vitae et copies de certificats à :

ACIERA S.A., Fabrique de machines  
2400 Le Locle. Tél. (039) 31 49 03.

065756 O

Nous cherchons pour un immeuble de neuf appartements au centre de la ville de Neuchâtel :

#### un couple de concierge

Travail à temps partiel.  
Appartement de 2 pièces à disposition.  
Entrée en fonction :

immédiate ou à convenir.

#### LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES

Tél. (038) 21 11 71.

064472 O

Maison René ROSSEL, chauffage central, cherche pour travail à mi-temps une

#### employée qualifiée

Pour plusieurs travaux de bureau (comptes, correspondance, etc...)

Nous demandons :  
— certificat fédéral ou diplôme  
— quelques années de pratique  
— vivacité et esprit d'initiative.

Nous offrons :

- poste avec responsabilités
- travail varié
- salaire intéressant.

R. Rosset,  
Pavés 67, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 50 74.

065966 O

Pour développer son service des informations nationales, la

**LE MATIN**  
**Tribune**  
le point de factualité

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

#### rédacteur ou rédactrice RP

Nous demandons :

- expérience rédactionnelle
- aptitude au travail en équipe
- connaissance de la politique fédérale
- esprit d'initiative
- si possible connaissance de l'allemand.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la déléguée au personnel, Tribune-Le Matin, 33, avenue de la Gare, 1001 Lausanne.

065945 O



**HELVETIA-VIE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Nous cherchons pour notre division de l'assurance-vie individuelle, un

#### EMPLOYÉ DE COMMERCE

appelé à seconder et à remplacer en cas d'absences le chef du service des polices.

Nous demandons :  
— maturité, diplôme commercial ou correspondant  
— bonne connaissance de la langue allemande

Age idéal : entre 25 et 35 ans.

Date d'entrée : immédiate ou à convenir.

La préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience dans le domaine de l'assurance.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact par téléphone auprès de notre service du personnel, afin de déposer leur candidature, ou nous adresser leurs offres écrites en mentionnant l'emploi demandé.

065844 O

**DIRECTION GÉNÉRALE**  
2, avenue du Bouchet  
1209 Genève  
Téléphone 022/34 40 00

#### INTERFOOD

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

#### AIDE DE LABORATOIRE

à plein temps pour nettoyages et différents travaux accessoires.

Nous demandons personne habituée à un travail propre et consciencieux. Place stable, avantages sociaux.

Prière de faire offres à **INTERFOOD SA**,  
Technique et Production,  
Tivolj 22, 2003 Neuchâtel, tél. 25 61 01.

065970 O

#### BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

cherche à engager dès que possible ou pour date à convenir

#### EMPLOYÉES

ayant une formation bancaire ou commerciale, de langue maternelle française, pour son siège de Neuchâtel.

Situations stables, ambiance de travail agréable et avantages sociaux.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser leurs offres accompagnées des documents habituels au Service du personnel de la BCN - 2000 Neuchâtel.

066097 O

#### Hôtel-Restaurant

**Beaux Arts**  
P.-A. Balmelli, propr.  
Neuchâtel  
Tél. 24 01 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir  
**FEMME DE CHAMBRE-LINGÈRE QUALIFIÉE**  
Tél. 24 01 51.

065695 O

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité  
**FAN-L'EXPRESS**  
Tél. (038) 25 65 01

Couple avec fillette d'une année et bébé à venir, cherche pour aider au ménage

#### jeune fille

ayant terminé sa scolarité obligatoire. Chambre à disposition dans bel appartement moderne. Possibilité d'étudier dans une école ou prendre des cours à Berne. Salaire approprié. Entrée immédiate ou dès printemps.

Tél. (031) 58 42 71.

065941 O

Fabrique de la région cherche

#### manœuvre

en mécanique de précision. Personne consciencieuse. Salaire en fonction des capacités.

Adresser offres écrites à HM 185 au bureau du journal.

066016 O

boucherie - charcuterie  
**margot**

vosre boucherie  
Seyon 5 Neuchâtel  
25 66 20  
25 66 21

Nous cherchons  
**un garçon boucher**

connaissant parfaitement le travail des abattoirs. Très bon salaire, semaine de 4 1/2 jours. Nous nous réjouissons de vous connaître.

065978 O

#### Monteur-électricien

avec certificat de capacité serait engagé, bon salaire, place stable.

**2000 NEUCHÂTEL**  
25 90 50 EVOLE 92  
**ÉLECTRICITÉ**  
**WALTER**

063744 O

Nous cherchons

#### aide-vendeuse

semaine de 5 jours ; congé dimanche et jeudi. Travaux d'arrière-magasin.

S'adresser à **Confiserie Perriraz**  
Hôpital 20, Neuchâtel. Tél. 25 12 64.

065510 O

#### DEMANDES D'EMPLOIS

#### Employé de commerce

- polyvalent interne/externe
- 3 langues nationales + anglais
- rompu aux affaires
- habitué aux voyages
- aimant les contacts directs
- possédant relations dans les milieux les plus variés

#### cherche emploi

en rapport avec son expérience. Début activité et salaire à négocier.

Ecrire sous chiffres 93-31002 à **ASSA**  
Saint-Imier.

065942 O

#### Secrétaire

sténodactylo ayant 15 ans d'expérience dans la branche horlogère, cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres  
22-470-173, à **Publicitas**,  
1401 Yverdon.

065851 O

#### petite annonce

est toujours lue quand elle paraît dans la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

**SCHILD**

La Mode à suivre

Notre succursale à Neuchâtel se présentera bientôt plus grande comme Maison de Mode pour MESSIEURS, DAMES et ENFANTS.

En vue de cette réouverture en automne nous cherchons déjà maintenant en supplément de notre équipe de collaborateurs actuels

**une chef de rayon confection dames**

**1<sup>re</sup> vendeuse confection dames**

**1<sup>re</sup> vendeuse confection enfants**

**vendeuse confection dames chemiserie à temps partiel**

Nous exigeons que vous possédiez de sérieuses connaissances de la branche textiles ainsi que quelques années d'expérience dans la vente au détail. Vous serez préparés et instruits par les soins de notre service de formation.

Nous vous offrons un emploi stable, des conditions d'engagement et des prestations sociales d'avant-garde.

Les intéressées sont priées de téléphoner à notre gérant Monsieur J.-P. Rufatti ou de lui envoyer une brève candidature écrite avec les documents usuels. Discretion assurée.

**SCHILD Mode masculine**, 9, Saint-Honoré,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 17 25.

065902 O

## Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

**La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!**

Automobilistes: pour tout achat dès Fr. 500.-.

Samedi  
28  
janvier



**Pfister** ameublements sa  
Neuchâtel, Terreaux 7

**Heures de départ:**  **Lunch gratuit**

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:  
Reservez à temps vos places!

**Renseignements:**  
038-25 79 14

**armourings**

DISCOUNT

excellent et bon marché

**Lait pasteurisé** le litre 1.15

---

**suchard express** boîte de 500 g 4.35

---

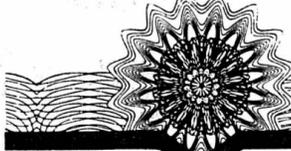
**Vin blanc Chasselas Romand 1976** bouteille de 7 dl 3.95

---

**Kambly Biscuits multipack** (Bretzeli/Mignon/Butterfly/Petit Beurre) 405 g (100 g = 1.222) 4.95

Notre force, c'est le choix

Neuchâtel - Neuveville • Téléphone-service • Livraison à domicile



### ASIAN DEVELOPMENT BANK (ADB)

Manila, Philippines

4 1/4 %

**Emprunt 1978-93 de fr.s. 80 000 000**

Le produit net de cet emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires en capital de la «ADB» pour être utilisé dans ses opérations ordinaires.

**Titres:** Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.

**Coupons:** Coupons annuels au 10 février.

**Durée:** 15 ans au maximum.

**Remboursement:** Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 10 février 1993 au plus tard.

**Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

**Prix d'émission:** 99.50%

**Délai de souscription:** du 24 au 30 janvier 1978, à midi.

**Numéro de valeur:** 813.420

Bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses  
Banque Populaire Suisse

Société de Banque Suisse  
Banque Leu S.A.

Crédit Suisse  
Groupement des Banquiers Privés Genevois  
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

A. Sarasin & Cie      Société Privée de Banque et de Gérance      Union des Banques Cantoniales Suisses



### VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre voiture **NSU 1200 C** non expertisée. Prix à discuter.  
Tél. 31 73 57, le soir. 063697 V

Pour bricoleur

## R 16

Fr. 500.-  
Tél. 51 16 30. 063664 V

A vendre **GOLF** 1975/10. Expertisée.  
Fr. 6500.-  
Tél. 42 28 28. 065555 V

A vendre **voilier** Jollenkreuzer complet + moteur excellent état. Prix intéressant.  
Tél. (038) 25 10 27. 063575 V

50 occasions bon marché dès **1500.-** expertisées.  
H. Bayard  
Tél. (038) 24 57 17 - 25 93 55. 063210 V

### J'achète comptant

voitures toutes marques.

Garage des Parcs.  
Tél. 25 29 79. 063762 V

### Garage Waser La Côte

Occasion soignée **AUSTIN AMERICA** limousine 5 places 6 CV traction avant Prix 2200.- grandes facilités de paiement. IT **NOUVEAU:** en leasing 110.- par mois 064851 V

### Peseux

Tél. (038) 31 75 73

### Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures AUTO-KLOTI Chexbres-Puidoux 040872 V

### CENTRE CONFIANCE OCCASION

150 voitures

toutes marques, à tous les prix, dont voici un choix:

2 CV 4 bleue	1976
2 CV 6 beige	1976
LN bleue	1977
AMI 8 orange	1975
AMI 8 SUPER BREAK vert mét.	1975
MEHARI orange	1973
GS 1015 jaune	1975
GS 1015 orange	1974
GSPÉCIAL 1220 beige	1975
GSPÉCIAL 1220 verte	1974
GS 1220 BREAK bleue	1976
GS 1220 BREAK orange	1975
GS X 2 blanche	1976
GS X 2 orange	1975
GS PALLAS grise	1975
GS PALLAS verte	1974
DS 23 INJ. verte	1973
DSPÉCIAL blanche	1974
DSUPER beige	1972
CX 2200 CMATIC verte	1976
CX 2000 BREAK brune	1976

065790 V

## Apollo

Garages Henri Favre  
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

A vendre **Fiat 127** 3 portes, 1973, 38.000 km, expertisée, état de neuf, Fr. 4200.-  
Tél. (024) 21 76 22. 065940 V

A vendre **Jaguar XJ6** 2,8 litres, moteur 30.000 km, première main, porte arrière droite démolie. Fr. 2800.-  
Tél. (038) 41 11 73. 065969 V

A vendre **fourgon Citroën HY 78** 109.000 km, modèle 1971, expertisé. Fr. 6200.-  
Tél. (024) 21 76 22. 065940 V

A vendre de première main **BMW 316** 1976-8, 35.000 km, blanche, expertisée. Tél. (038) 31 33 37, heures des repas. 065779 V

### COMMERCES OFFRES ET DEMANDES

NEUCHÂTEL

#### boulangerie-pâtisserie

comprenant magasin de vente de 30 m<sup>2</sup> environ, arrière et locaux de services de 85 m<sup>2</sup> environ et dépôt de 46 m<sup>2</sup> environ, plus logement de 4 pièces et hall et chambres de personnel. Fr. 1705.- + charges. Conditions à discuter.  
Faire offres sous chiffres 6561 L à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne. 061216 Q

A vendre ou à louer

### salon de coiffure

pour dames, 6 places à Neuchâtel, à l'ouest de la ville, avec appartement attenant.  
Pour renseignements: tél. (038) 25 34 21 ou 33 17 49. 065543 Q

### MARIAGES

#### RENCONTRE 2000

SEULE une agence soucieuse de votre bonheur peut vous garantir une aide efficace au choix de votre futur partenaire.  
Consultez RENCONTRE 2000 et retournez ce

COUPON-RÉPONSE à Rencontre 2000, rue de la Tour 3, 1004 Lausanne  
Tél. (021) 22 04 53

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

063228 Y



action du jour  
seulement mardi  
24.1.78

ACTION dès mardi 24.1.78

NOUVEAU dans l'assortiment

## Moltex

### Combinette



## langes-culottes

pour la nuit  
12 pièces

## 2.95

pour le jour  
14 pièces

## 2.70

pour bébés de plus  
de 10 kg, 12 pièces

## 4.30

Denn Gutes muss nicht teuer sein



## ALL

tambour 4 kg

## 8.-



# SUPERDISCOUNT

Peseux Rue James Paris, CAP 2000/P • La Neuveville Grand Rue/droguerie

**Alfa Romeo** ne fait pas beaucoup de promesses. **nous garantissons!**

**1 année de garantie totale** sans limitation de kilométrage  
dès 1.1.1978 pour tous les modèles

**service mécanique tous les 20'000 km**

*Alfa Romeo*  
Suisse SA

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels**

sans caution jusqu'à fr. 10 000.-. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Prêt personnel  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
NP localité: \_\_\_\_\_ FAN  
Service rapide 01/211 76 11  
Tolstrasse 58, 8021 Zurich  
**CITY BANK**

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité  
FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

Pour Nella Martinetti, la fondue n'est pas seulement de la fondue.



"Ecco una chanson tout à fait spéciale. La fondue à la ticinese! C'est tout simple: le bon mélange du marchand de fromage et una tazza di peperonata. Basta. E poi... buon appetito."

**A chacun sa fondue!**



USF

Attention à cette

étiquette!

Avec le bon mélange du spécialiste

065893 A

**airtour suisse** *actuel*

**20 ANS AIRTOUR SUISSE**

**SRI LANKA**  
(Ceylan)

Vacances balnéaires en toute saison sur les célèbres plages de Bentota, Beruwela, Wattala ou Negombo.  
9 jours de Fr. 1628.- à Fr. 2036.-

Circuit de Ceylan à la découverte des splendeurs de l'Extrême-Orient  
9 jours Fr. 2050.-

Circuit et vacances balnéaires combinés, 16 jours Fr. 2176.-

**Maledives**  
Des vacances en marge du grand tourisme  
9 jours Fr. 2271.-  
Combinaison possible avec un circuit de Ceylan  
16 jours Fr. 2811.-

Demandez expressément la production d'«airtour suisse» à votre agence de voyages.

airtour suisse le label des belles vacances

**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL**  
direction: ETTORE BRERO

**TEMPLE DU BAS**  
Dimanche 5 février 1978, à 17 heures

SOLISTE: **Pascal Sigrist**, pianiste

Au programme: CEUVRES DE:  
S. Barber, J. Haydn, E. Grieg, W.-A. Mozart

Location: **Hug musique S.A., Neuchâtel**  
Tél. (038) 25 72 12

Prix des places:  
Fr. 10.- parterre - Fr. 12.- galerie - Fr. 5.- étudiants et JMS.

**CLARINS**  
PARIS

Le spécialiste des soins de beauté par les plantes, pour le buste, le corps et le visage.

Les produits CLARINS offrent à chaque femme une chance véritable de maintenir sa jeunesse, sa beauté et sa sveltesse.

Une de nos conseillères se tiendra à votre disposition personnelle.

**VISAGE  
BUSTE  
CORPS**

Pour les soins de votre beauté

**Théâtre de Neuchâtel**

**VU LE GRAND SUCCÈS À LA DEMANDE GÉNÉRALE**

**supplémentaire UNIQUE**  
étant donné notre départ en tournée

**LE LOUP - GAROU**  
SAMEDI 28 JANVIER 1978, à 20 h 30

Location PUG, en face de la poste, tél. 25 72 12 et à la caisse du théâtre dès 20 h, tél. 25 21 62. Prix des places Fr. 8.- à 16.-, apprentis et étudiants réduction de Fr. 2.-. Bons de réduction Migros Fr. 2.- sur présentation de la carte de légitimation à l'Ecole Club 11, rue de l'Hôpital. Cartes de membre-ami et invitations valables.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

**F. TRIPET**

SEYON 8 - NEUCHÂTEL - ☎ 24 66 33

**Le crédit fair-play**

**De l'argent comptant immédiat**  
avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discretion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

Quelques exemples de notre offre de crédit, y compris les 5 avantages fair-play Rohner! Assurance pour solde de dette comprise!

Votre crédit	Votre mensualité pour une durée de			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
4 000	360.05	192.35	136.45	108.50
6 000	540.05	288.50	204.65	162.75
12 000	1080.15	577.05	409.35	325.50
18 000	1595.80	842.10	590.90	465.30
20 000	1773.10	935.65	656.55	517.-

Vérifiez et comparez! Vous constaterez que celui qui choisit un crédit Rohner, joue à coup sûr!

**Banque Rohner**  
Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève 1, Rue du Rhône 31, Tél. 022 / 28 07 55

remplir, découper, envoyer à Banque Rohner, Rue du Rhône 31, 1211 Genève 1

Oui, je désire un crédit de \_\_\_\_\_ Fr. mensualité désirée env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
NPA/lieu \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_  
domicile ici depuis \_\_\_\_\_ nationalité \_\_\_\_\_  
domicile précédent \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_  
né(e) le \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_  
état civil \_\_\_\_\_ nombre d'enfants mineurs \_\_\_\_\_  
employeur \_\_\_\_\_ depuis \_\_\_\_\_  
salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_ loyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_  
date \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_ R 391

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité  
FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

**LE CINÉMA D'AMATEUR / Faire disparaître les gens** 59

Collection VIDI / © Chancenerel 1977

1. RIEN DE PLUS FACILE QUE DE FAIRE UN PEU DE MAGIE... QUAND SOPHIE FRAPPE SUR LA TABLE, J'ARRÊTE LA CAMERA ET TOI ERIC TU DISPOSE D'UN OBJET...

2. ...ENSUITE JE RECOMMENCE À TOURNER. ÉVIDEMMENT NI SOPHIE NI LA CAMERA NE DOIVENT BOUGER ENTRE LES PRISES! (A suivre)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.50 Point de mire
15.00 TV contacts
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
18.05 Courrier romand
18.30 OUI-OUI
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 Spécial «Cinéma»
23.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 TV scolaire
15.00 Da Capo
17.00 La maison des jouets
17.30 TV scolaire
18.00 Cours de formation
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Ski à Berchtesgaden
19.20 Intermède
19.35 Magazine régional
20.00 Téléjournal
20.20 CH - Magazine
21.10 Le vieux
22.10 Téléjournal
22.25 Téléports

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.45 Reste donc avec nous
17.00 CNRP
18.00 A la bonne heure
18.30 Pour petits et grands
18.55 L'accusée (12)
19.15 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 TF 1 actualités
20.30 Les grandes énigmes
21.30 Les magiciens du futur
22.25 Le livre du mois
23.40 TF 1 dernière

FRANCE II

13.05 CNRP
13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lila (17)
14.05 Aujourd'hui Madame

15.05 Rediffusion à chaud

Aujourd'hui magazine
17.55 Fenêtre sur...
18.25 Dorothée et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Jeu avec Guy Lux
20.00 Antenne 2 journal
20.35 Piéf
Débat
23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.35 FR 3 jeunesse
19.05 Télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 actualités
20.00 Jeux à Saint-Etienne
20.30 La charge de la 8ème brigade
22.25 FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

9.00 Telescuola
10.00 Telescuola
10.30 Fine
18.00 Telegiornale
18.05 Per i piu piccoli
18.10 Per i giovani
19.10 Telegiornale
19.25 Itinerari di Francia
19.55 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Ho vissuto una sola estate
22.05 Dibattito di attualità
22.55 Al Gran consiglio ticinese
23.00 Telegiornale
23.10 Martedì sport

ALLEMAGNE I

16.15, voyage au pays de l'art. 17 h, pour les enfants. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, report. 21.45, Kojac. 22.30, le fait du jour. 23 h, Clochemerle. 0.05, téléjournal, fin.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17.10, en parcourant le monde. 17.40, plaque tournante. 18.20, la panthère rose. 19 h, téléjournal. 19.30, le gendarme de Saint-Tropez. 21 h, téléjournal. 21.20, RDA et RFA: la ligne de démarcation. 22 h, A propos de film. 22.45, Jubilé à Francfort. 23.45, téléjournal, fin.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12.05, le coup de midi et de A jusqu'à Z. 12.15, mardi les gars. 12.30, le journal de midi. 13.30, retro 33-45-78. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, Malevil (17), d'après le roman de Robert Merle. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse allemande. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité littéraire. 19.15, radio-actifs. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques: Histoire de l'Onclé Jakob, de Jacques Kraemer. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps français et cours d'italien. 9.20, domaine italien. 9.30, la Suisse et l'éducation. 10 h, les concerts du jour. 10.05, l'Ecole des parents vous propose. 10.30, initiation musicale. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2: à vues humaines. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n'pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, rediemele. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitats. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, musique au pluriel et les chemins de l'Opéra: La sposo deluso KV 430, musique de W.-A. Mozart. 20.30, vient de paraître. 22 h, musiques au futur. 22.30, chronorhythmes. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare espagnole. 11.30, orchestre récréatif de la Radio suisse. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi: informations, sport et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, extrait du Mariage secret, Cimarosa. 16.05, personnellement. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités; musique. 20.05, théâtre en dialecte. 20.55, musique populaire. 22.05, jazz. 22.45, hockey sur glace. 23.05-24 h, musique classique légère non-stop.

LE MOT CACHÉ SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: CHIEN

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront d'un naturel ombrageux et d'un tempérament jaloux; leurs réactions seront assez imprévisibles et ils seront difficiles à élever.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Les finances laissent un peu à désirer, mais rien de grave dans l'immédiat. Organisez-vous. Amour: Anxiété, appréhension et méfiance gouverneront cette journée. Gardez tout votre calme. Santé: Quelques légers maux dus certainement à votre début de régime. Surveillez-vous pendant quelques jours.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Soyez attentif et confiant et ne paniquez surtout pas. Vous n'êtes pas seul et serez soutenu. Amour: Rapports amicaux avec des personnes de votre entourage que vous connaissiez finalement assez peu. Santé: L'humidité n'est pas recommandée pour vos rhumatismes, mais, hélas! vous n'y pouvez pas grand-chose.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Évitez ce qui ne peut vous donner de résultats qu'à longue échéance. Posez des jalons un peu partout. Amour: Ne nouez surtout pas des liens qui vous deviendraient très vite insupportables. Réfléchissez bien. Santé: Un bon fortifiant et votre fatigue passagère disparaîtra rapidement. Menez une vie saine.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Rentrées d'argent, mais pas de spéculations, vous n'êtes pas assez compétent dans ce domaine. Amour: Votre intuition vous aidera à redresser la situation. Un peu de bonne volonté de part et d'autre est nécessaire. Santé: La vie citadine agitée ne vous convient pas. Essayez de trouver un appartement éloigné du centre.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Bonnes occasions à exploiter intelligemment pour mener à bien les projets importants. Amour: Stabilisez-vous, faites votre choix et fuyez les aventures sans lendemain qui ne vous attirent plus. Santé: Vous devez absolument contrôler vos nerfs. Laissez s'agiter autour de vous et conservez votre calme.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Avancez par étapes et ne prenez pas d'initiatives dans tous les domaines. Vous devez gagner du temps. Amour: Modifiez et harmonisez votre intérieur, vous en ressentirez beaucoup de bien-être

et de détente. Santé: Vous mangez beaucoup trop de pain. Ce n'est pas sérieux. Diminuez progressivement.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Toute décision mérite réflexion. Ne vous engagez pas sur un coup de tête. Vous avez beaucoup à faire. Amour: Moins de méfiance vous permettra de résoudre plus facilement vos problèmes sentimentaux. Santé: Bonne. Votre poids semble stabilisé, efforcez-vous de contrôler votre gourmandise.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Fixez-vous un but important et soyez prévoyant. Faites preuve d'application en tous domaines. Amour: Période riche en surprises sentimentales plus agréables les unes que les autres. La chance est avec vous. Santé: Une vie régulière et une alimentation saine sont la base de votre bonne santé. Ne l'oubliez pas.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vous manquez certes encore d'organisation, mais vous êtes sur la bonne voie. Patientez. Amour: Vie sentimentale favorisée. Vos amis vous seront d'un grand secours dans une situation embarrassante. Santé: Vous vous remettez lentement de votre opération, ce qui est bien normal. Ménagez-vous encore.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Essayez de demeurer indépendant. Établissez un programme précis et tenez-vous à ce qui est décidé. Amour: Quelques nuages passeront en famille. Compréhension et tact ramèneront la bonne entente. Santé: Soyez raisonnable et ne faites pas d'imprudences. Profitez des moments de détente pour vous reposer.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

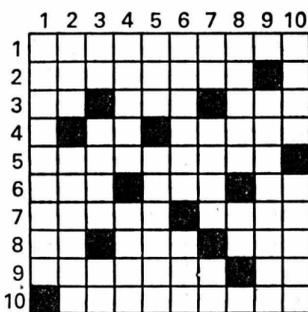
Travail: Ne vous affolez pas si vous avez beaucoup à faire. C'est bon signe. Vos proches vous aideront. Amour: Consolidez vos rapports et montrez-vous loyal avec vos amis. Travaux à la maison qui vous réjouiront. Santé: Effectuez des marches pendant les périodes de délassement. Chassez-vous en conséquence.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Ne déséquilibrez pas votre budget en commettant des imprudences. Des solutions de remplacement s'imposent. Amour: Vous attachez trop d'importance aux petites réflexions faites sans attention. Soyez plus décontracté. Santé: Vous avez tendance à boire un peu trop d'alcool, surtout de façon régulière. Surveillez-vous.

MOTS CROISÉS

Problème N° 38



HORIZONTALEMENT

1. Remèdes sudorifiques. 2. Perte de l'appétit. 3. Pronom. Se dit d'un frère servant. Système de mesures. 4. Note. Fait. 5. Accord parfait. 6. Agent double. Possessif. Pronom. 7. Jouer au plus fin. Plage bretonne. 8. Fin d'infinif. De la jante au moyeu. Boisson. 9. Dressera. Mesure. 10. Ils ont le culte des images.

VERTICALEMENT

1. Révolte de paysans. 2. N° a pas de prix. Plein. 3. Demi-mal. Préposition. Abréviations. 4. Fibre textile. Conséquentement. 5. Permet de soulever des masses. Surnom donné à Jacob. 6. Proposition évidente. Se rendra. 7. Conjonction. Sorte de mortier d'argile. Préfixe. 8. Luxe. Possessif. 9. Champignon gélatineux. 10. Ville de l'Elam. Palmier à huile.

Solution du N° 37

HORIZONTALEMENT: 1. Indemnités. 2. Ni. Soulage. 3. Vêt. Tô. Col. - 4. Acres. Jet. - 5. Leur. Rôtis. - 6. Craon. St. - 7. DL. Alucite. - 8. Eon. II. Sel. - 9. Inutilisé. - 10. Protases. VERTICALEMENT: 1. Invalidité. - 2. Nièce. Loir. - 3. Truc. NNO. - 4. Es. Erra. Ut. - 5. Mots. Alita. - 6. Nue. Roulis. - 7. Il. Jonc. Léb. - 8. Tacet. Isis. - 9. Egotistes. - 10. Sel. Stèles.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Exposition de l'un à l'autre. Beaux-Arts: Exposition Paul Klee, peintures. Musée d'ethnographie: Musique et sociétés. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie des Amis des arts: Exposition Pierre Beck, aquarelles. Galerie Ditesheim: Exposition, Venise du XVIII au XXe siècle. Centre culturel neuchâtelois: Exposition, Irena Dedivova, peintures. Hall du collège latin: Exposition, Protection des biens culturels en temps de guerre et de paix. TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. - Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45. Jacques Tati - mon oncle. Enfants admis. Arcades: 20 h 30, La vie devant soi. 16 ans. 2ème semaine. Rex: 18 h 40, Les extra-terrestres. 12 ans. 20 h 45, Et moi. 16 ans. Studio: 18 h 45 et 21 h, La communion solennelle. (Sélection). Bio: 18 h 40, Jonathan Livingston le Goéland. 12 ans. 20 h 45, Blondy. 16 ans. Apollo: 14 h et 20 h, Autant en emporte le vent. 12 ans. Concert: Jazzland, 21 h, Piano boogie.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)

L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant. N° de tél. 25 10 71 renseignement pour les cas urgents.

Soins à domicile - Centrale d'appels tél. 24 33 44

(heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché.

La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région

Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux tél. 31 11 31.

VAUVIGNY

Galerie Numaga I: Accrochage.

BEVAIX

Arts anciens: Arts d'Asie.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Greta, la tortionnaire.

L'industrie graphique enrichit votre vie.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: A la suite d'une bagarre mémorable, dont la comédienne Mlle Ménard est la cause, le duc de Chaulnes et Beaumarchais sont mis aux arrêts.

UNE JUSTICE POURRIE



Quelques jours plus tard, Beaumarchais est convoqué par le tribunal. Après l'avoir entendu, les juges lui font part de leur décision. Il sera incarcéré au Fort-Lévéque où il devra coucher le soir même. Beaumarchais est indigné de ce verdict: «Qu'ai-je fait pour encourir une telle rigueur? Tous mes torts consistent à être préféré au duc par une jolie femme dont nous liens n'entravent la liberté. Ce n'est pas là un crime capital, que je sache!»



«Mon délit ne serait-il pas plutôt d'avoir rossé un duc et pair de France? continue Beaumarchais. La prudence eût voulu que je me laisses occire par ce noble seigneur pour la bonne raison que mes origines roturières m'interdisaient de porter la main sur lui! D'une voix glaciale, le juge l'interrompt: «M. le duc de Chaulnes a été envoyé au donjon de Vincennes.» - «Parbleu, vous ne pouviez faire moins. Mais il vous aurait paru indécemment de l'enfermer lui, et de me laisser en liberté. Curieuse justice que la vôtre, Messieurs!»

Demain: Une épître humiliante



Après une nuit au Fort-Lévéque, Beaumarchais reçoit dans sa cellule la visite de son secrétaire, Gudin, qui n'apporte pas d'agréables nouvelles. «D'accord, annonce-t-il, du fait de l'éclandre causé par votre affaire, la Comédie-Française a décidé de ne pas créer «Le Barbier de Séville!» - «Les imbéciles, dit simplement Beaumarchais en haussant les épaules. Ensuite?» - «Eh bien, le comte de La Blache et en train de précipiter les démarches pour faire passer au plus tôt son procès en appel!»



«C'est de bonne politique de sa part. Il sait que, tant que je serai retenu ici, je ne pourrai rien entreprendre pour sa défense.» - «Il faut absolument que vous obteniez le droit de sortir quelques heures chaque jour. Vous devez sans faute plaider votre cause et gagner les bonnes grâces du juge Gozman qui vient d'être nommé rapporteur.» - «Et lui gratter la patte comme il se doit. Cette justice pourrie, exercée par des magistrats corrompus convient bien à notre société décadente.»

Les deux médecins échangèrent quelques mots, et soudain entendirent un grand fracas de verre brisé.

- Le vase!

Bastian quitta en hâte sa veste, y poussa les débris et se sauva dans l'ascenseur.

«KATHARINA...!»

En rentrant chez lui, Bastian eut une agréable sensation de vide et de calme. Micky n'était pas là; en revanche, une tache de vernis à ongles rouge sang s'étalait sur sa table: une vraie ambiance de film policier.

Pourquoi donc y avait-il toujours des filles comme Micky dans sa vie, de vrais crampons qu'il n'avait aucune envie de voir s'accrocher?

- Sans doute suis-je trop bon, se dit-il, ou plutôt je ne sais pas dire non au moment où il le faudrait, et après j'enrage.

Il se dirigea vers le réfrigérateur où il fut heureux de trouver, en dehors de quelques restes peu appétissants, deux bouteilles de bière.

Il but la bière, et se mit à fumer en regardant par la fenêtre qui donnait sur le feuillage du marronnier de la cour. Il était follement épris, mais raisonnait juste. Que ferait-il d'une femme médecin, d'une personne débordée de travail et qui, sûrement, avait des exigences? Elle essaierait de mettre de l'ordre dans sa vie à lui, de le pousser dans son métier; il voyait d'ici les costumes de ville et une «Else» bien nettoyée, et tout à l'avenant.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Steaks hachés
Nouilles lentes
Salade
Bonbons au miel

LE PLAT DU JOUR:

Bonbons au miel

Il faut 500 g de miel, 400 g de sucre semoule, 300 g de noisettes, 350 g d'amandes mondées, 100 g de pignons, 5 g de coriandre, 5 g de cannelle, 4 clous de girofle. Huile pour le moule. Faites griller les amandes et les noisettes au four ou dans une poêle. Retirez la peau des noisettes. Chauffez doucement le miel avec le sucre jusqu'à ce que vous obteniez un sirop lisse et qu'en laissant tomber dans de l'eau froide une cuillerée de ce sirop il se forme une boulette molle. Retirez aussitôt du feu et ajoutez les amandes, les noisettes et les épices. Versez dans un moule carré ou rectangulaire ou dans un couvercle de boîte à biscuits, bien huilé. Répartissez sur le dessus les pignons, grillés ou non. Laissez reposer pendant 12 h au moins avant de démouler et de couper en rectangles. Cette friandise qui se conserve plusieurs jours dans un endroit sec et frais peut être servie au dessert avec du porto. Les pignons ne sont pas indispensables.

Conseil culinaire: la cuisson des pâtes Rappelez-vous que les pâtes doivent être cuites dans une grande quantité d'eau salée, bouillante (environ 4 fois leur volume), qu'elles soient à cuisson rapide ou lente. En effet, elles doivent être débarrassées de l'amidon qu'elles contiennent pour être consommées. Le temps de cuisson sera fonction de l'espèce des pâtes (il est en général noté sur les paquets) et varie entre 6 min et un quart d'heure.

Terrine de poisson

Pour huit personnes: (la farce) 500 g de chair de poisson (merlan ou brochet), 150 g de beurre, 1/4 l de lait, 30 g de mie de pain,

2 œufs entiers, 1 jaune, 500 g de crème fraîche, sel, poivre et muscade.

Pour la garniture: 3 soles, 1 kg de saumon frais, 1 concombre, 8 à 10 betteraves «bouquet». Pour la sauce: 300 g de crème fraîche, 1 gros bouquet composé de persil, cerfeuil, estragon.

Préparation (la veille): 40 min et cuisson (la veille): 1 heure.

Mettez la mie de pain à tremper dans le lait bouillant, mélangez et faites sécher sur feu doux en remuant à la spatule. Hachez fin la chair de poisson à l'aide d'un mixer, mélangez en ajoutant le beurre, la panade, puis le jaune d'œuf et les œufs entiers. Versez cette farce dans un récipient froid et incorporez peu à peu la crème en fouettant. Salez, poivrez, muscadez. Séparement, faites revenir dans un peu de beurre les filets de soles et le saumon coupé en darnes. Laissez refroidir. Beurrez un moule à cake, remplissez-le en alternant une couche de filets de soles, une couche de farce, une couche de saumon, terminez par de la farce et tassez bien. Faites cuire 1 h au bain-marie et à four moyen 200°. Laissez refroidir dans le moule, posez dessus une planchette et des poids, mettez au réfrigérateur.

Faites blanchir le concombre coupé en dés 3 min à l'eau bouillante salée, égouttez-le. Au moment de servir, battez la crème en mousse au fouet à sauce, salez, poivrez, ajoutez les herbes hachées. Démoulez la terrine sur un plat long, entourez-la de concombres, décorez de crevettes. Servez la sauce en saucière. Notre conseil: avec cette terrine, un petit vin blanc sec va très bien!

Quelques conseils

- Ne vous mettez jamais au lit en ayant froid. Une tasse d'infusion bien chaude et bien sucrée vous réchauffera et vous aidera à dormir.

A méditer

La modération des faibles, est la médocratie. VAUVEGNARGUES

Après tout, pourquoi s'énerver? Cette personne n'attendait rien de lui, car elle était assez posée pour ne pas prendre son coup de foudre au sérieux; oui, elle l'avait traité de dingue et l'avait laissé en plan.

Tout en cherchant sur son poste de radio une musique douce qui s'accordât avec ses états d'âme, il gribouillait des bonshommes sur la marge de son journal, les transformait en bonnes femmes... Docteur Freude, elle devait avoir un prénom?

Il se sentit sérieusement pincé; depuis Juscha, la Viennoise, il n'avait rien éprouvé de pareil, et cette fois-là sa grande passion n'avait pas survécu à un empêchement majeur: l'état de ses finances était trop bas pour assurer les trajets entre Vienne et Munich.

Ayant achevé sa bière, il alla s'étendre et s'endormit. Au plus profond de son sommeil il fut réveillé par une sonnerie; il sursauta et tâtonna dans tous les sens avant d'attraper le récepteur du téléphone; il grommela son nom et questionna:

- Qui, quoi, quel hôpital?

Une voix grave, aux accents fatigués, lui répondit en poussant un gros soupir:

- Je vous appelle de la part de Susi Schulz, son bébé est né.

- Comme ça, en pleine nuit?

- C'est une fille - soupirez - près de sept livres, tout va bien.

- Bon, félicitez-la de ma part et merci pour votre appel.

Puis, enfin bien réveillé, il cria:

- Allô! vous êtes encore là?

- Oui. Qui est à l'appareil, est-ce vous?

- Qui, moi?

- Eh bien vous!

Une hésitation, puis:

- C'est vous qui avez assisté Susi?

- Oui.

- Alors, écoutez, ce n'est pas moi le père.

- Je sais, elle me l'a dit, mais elle m'a aussi dit que vous étiez la seule personne à qui la naissance de son bébé ferait un peu plaisir. D'ailleurs, elle m'a prié de vous demander un petit service. Elle était si sûre d'avoir un fils qu'elle n'a pas préparé de nom de fille... vous n'auriez pas une idée?

- A l'improviste?

Il pensa à ses sœurs, à Micky, à Juscha, puis tout à coup il eut une inspiration, et s'écria:

- Dites-moi, comment vous appelez-vous?

- Moi? - Brève hésitation, puis, comme à regret: - Katharina, mais...

- Bien; faites mes amitiés à Susi, et dites-lui que j'aime Katharina comme prénom.

- Mais, enfin...

- Je vous en prie, ajouta-t-il, doucement.

- Bon, d'accord. Alors, bonsoir, monsieur Guthmann.

- Bonsoir, Katharina!

**PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA**

**HILDENBRAND**  
FERBLANTERIE SANITAIRE  
Dépannage et entretien  
Agencements de cuisine  
Expositions  
Seyon 17  
Saint-Nicolas 10  
Tél. 25 66 86

**VITRERIE - MIROITERIE**  
**M. KAUFMANN**

Tél. 25 22 77 Neuchâtel

**M. SCHALDENBRAND**  
Petit-Pontarlier 11,  
2006 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 27 19  
**Réparation de pendules**  
anciennes et modernes  
(Pas de vente) 064287 A

**YVES PILLER, pendulier**  
Tél. (038) 25 20 19  
Réparation - vente - achat - restauration  
de pendules anciennes et modernes.  
Atelier, Saars 18, Neuchâtel.  
Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

**PERUHAG** brevets d'invention  
Agence à Neuchâtel  
24, rue du Coq-d'Inde  
Tél. 038/25 12 18  
**GODET VINS**  
Auvernier  
065407 A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.  
Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A LOUER**  
FAHYS 143, 3 chambres, cuisine, salle de bains, confort. Tél. 25 60 56. 063656 J  
CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, vue, à demoiselle, quartier université, 110 fr. Tél. 24 34 40. 050847 J  
3 PIÈCES, CONFORT, balcon, vue panoramique, bus, Villa Valangines 14, en ville, 480 fr. + charges. Tél. 25 58 08. 061400 J  
STUDIO, bains, indépendant, meublé, chauffé, 260 fr. net. Tél. 25 58 08. 061401 J  
AU CENTRE, meublé, 1 chambre, cuisine, bains. Tél. 25 16 89. 063716 J  
STUDIO non meublé, tout confort, 1 1/2 pièce, cuisinette agencée, douche, place de parc, dans villa locative à Hauterive. 350 fr., charges comprises. Libre dès 24 mars ou date à convenir. Tél. (038) 33 46 33. 063644 J  
A CERNIER, spacieux 2 pièces, tout confort, loyer modéré, pour 1<sup>er</sup> février. Tél. 25 46 72, dès 18 heures. 063643 J  
STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre, 300 fr. Tél. 24 17 74. 063668 J  
CERNIER, APPARTEMENTS 3 1/2 et 2 1/2 PIÈCES, confort, loyer modéré; 1 chambre indépendante. Tél. (038) 53 13 22. 066017 J  
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES, 1<sup>er</sup> étage, confort, chemin des Brandards, pour le 24 mars. Loyer mensuel Fr. 585.— + charges. Adresser offres écrites à JO 187 au bureau du journal. 063663 J  
AUVERNIER-GARE: garage chauffé, libre dès 1<sup>er</sup> mars, 65 fr. Tél. 31 72 04. 063569 J

BERCLES 1, 1<sup>er</sup> étage, appartement 2 pièces, remis à neuf, sans confort. Tél. 25 54 60. 063755 J  
ESPAGNE, Costa Brava, appartement 6 lits, 4 chambres, tout confort, directement sur la plage de sable, vue sur mer. Tél. (038) 42 13 71. 063579 J  
LE LANDERON, 2 pièces sans confort, indépendant, proximité du lac. Tél. (038) 51 23 62. 063580 J

CORNAUX, 3 1/2 pièces, tout confort, 410 fr., charges comprises, tout de suite ou à convenir. Tél. 25 56 92. 061692 J  
STUDIO MEUBLÉ, au centre, dès le 1<sup>er</sup> février 1978. Loyer: 280 fr. Tél. 21 11 71, interne 312. 061467 J  
LE LANDERON appartements 4-3 pièces, confort; 2 pièces meublée. Tél. 51 23 38. 061456 J  
CORCELLES, chambres meublées indépendantes. Tél. 31 15 87. 059135 J  
CORCELLES studio non meublé. Tél. 31 15 87. 059136 J  
CERNIER, BOIS-NOIR 7, appartement 2 1/2 pièces, tout confort, balcon. Loyer mensuel 237 fr. + charges 60 fr. Tél. (038) 53 18 35. 063745 J  
AREUSE STUDIO, cuisine agencée, douche, 250 fr. Tél. 42 38 47. 061426 J  
STUDIO ET CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douches à Neuchâtel. Tél. 24 70 23. 059238 J

# ROXX MIGROS

Ces articles ne sont en vente que dans les magasins Migros les plus importants.

**12.-** Soutien-gorge cup-C, gr. 75-90, bretelles blanc ou poudre

**10.-** Soutien-gorge, fermeture sur le devant, bretelles réglables, cup-A gr. 65-80, cup-B gr. 70-85 blanc ou poudre

**12.-** Soutien-gorge, bretelles réglables, cup-B gr. 65-85, cup-C gr. 70-85 (cup-C renforcé de baleines sur les côtés), blanc ou poudre

**9.-** Soutien-gorge, bretelles réglables, cup-B gr. 70-85, cup-C gr. 70-90, blanc ou poudre

**10.-** Soutien-gorge, bretelles réglables, cup-B gr. 65-85, cup-C gr. 70-85, blanc ou poudre

**CORCELLES:** petit appartement 1 pièce, non meublé, 247 fr., charges comprises. Tél. 25 50 19, heures des repas. 059225 J  
**DEMANDES A LOUER**  
APPARTEMENT 5 A 6 PIÈCES Neuchâtel et environs, plain-pied avec jardin ou grande terrasse. Eventuellement à rénover. Adresser offres écrites à EJ 182 au bureau du journal. 063665 J  
**COUPLE, 1 enfant,** cherche 4 pièces spacieux pour le 24 mars 1978. Situation tranquille. Région Marin-Saint-Blaise - Hauterive. Loyer maximum 700 fr. Tél. (038) 33 62 46. 063675 J  
**JEUNE HOMME** cherche chambre pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à 2401-955 au bureau du journal. 063572 J  
**APPARTEMENT 3 PIÈCES,** au centre, chauffage mazout, maximum 150 fr. Tél. 25 10 56. 063576 J

## Maintenant en Multipack

Collant en Helanca avec empiècement. Haut, talons et pointes renforcés, teintes actuelles

**2 paires gr. 1 à 3 au lieu de 6.60**

**2 paires gr. 4 au lieu de 7.-**

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**JEUNE FILLE,** 20 ans, garderait enfant (s), le soir. Tél. 24 45 83, heures bureau. 059229 J  
**JEUNE FILLE 22 ANS** ayant travaillé 14 mois dans zoo, cherche place dans secteur animalier. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à CH 180 au bureau du journal. 063761 J  
**DAME** cherche à garder enfants dès 2 ans. Elle donnerait aussi le repas de midi à des enfants allant à l'école. Tél. 24 03 40. 063679 J  
**DAME AVEC RÉFÉRENCES** ferait ménage 5 matins par semaine. Tél. 31 39 48. 063724 J  
**MAMAN GARDERAIT ENFANT** à la journée ou à la semaine. Tél. 42 52 93. 061389 J

**EMPLOYÉE** de commerce cherche travaux de dactylographie ou comptabilité à domicile. Tél. 24 41 77. 063566 J  
**CUISINIER EXPÉRIMENTÉ,** cherche place de chef de cuisine dans restaurant de 1<sup>er</sup> ordre pour début mars ou à convenir. Adresser offres écrites à KP 188 au bureau du journal. 063760 J  
**A VENDRE**  
**1 CUISINIÈRE A GAZ,** 1 machine à laver, chauffages mazout, 1 plonge avec chauffage incorporé. Tél. 31 80 40. 063758 J  
**SALLE À MANGER NOYER:** buffet de service, table à rallonges, 6 chaises rembourrées 500 fr. W. Issler, Château 15, 2034 Peseux. Tél. 31 17 16. 063766 J  
**PETIT SALON, GUÉRIDON,** tapis, parfait état, 400 fr. Tél. 25 72 86. 063573 J  
**SÈCHE-LINGE** héliomatic Rotel, neuf, 500 fr., cause double emploi. Tél. 61 34 53. 065047 J

**MACHINE À TRICOTER** fiches perforées, neuve sous garantie, avec table et accessoires. Formation assurée. Bas prix. Tél. 25 43 00. 063570 J  
**SOULIERS DE SKI** pointure 37, état neuf, 50 fr. Tél. 24 19 73. 063678 J  
**CUISINIÈRE** gaz 3 feux, four, très belle et bon état, 150 fr. Tél. 24 19 73. 063678 J  
**CAUSE TRANSFORMATIONS:** une cuisinière Elcalor combinée 3 plaques électriques, 1 four, 1 grande plaque chauffable au bois au charbon, grandeur env. 90 cm x 60 cm, 450 fr. Tél. 31 71 10 ou 31 49 10, du lundi au vendredi. 065044 J  
**SALON** skai noir 4 places + 2 fauteuils tournants, coussins reversibles, 500 fr.; chaise Sécurial jaune avec accessoires pour voiture 50 fr. Tél. 53 44 82. 063667 J  
**MACHINE À TRICOTER** Satrap, 26 mois de garantie, pas utilisée, 300 fr. Tél. 61 34 53. 065048 J

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**FEMME DE MÉNAGE** est cherchée 4 matins par semaine du mardi au vendredi. Tél. 25 55 51. 063765 J  
**REMAILLEUSE** est cherchée par l'école d'art chorégraphique Anynia Ketterer, fbg de l'Hôpital 58. Tél. 25 29 19. 063574 J  
**DEMANDES A ACHETER**  
**J'ACHÈTE CARTOTHÈQUE A5** d'occasion. Tél. 25 98 38, soir. 063630 J  
**DIVERS**  
**A CÉDER** très bon marché, chambre à coucher complète. Tél. 25 28 29. 063567 J  
**MODÈLE** pour apprentie coiffeuse. Tél. 33 12 65. 063578 J  
**GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** assouplissement et maintien mercredi et vendredi après-midi. Inscription. Tél. 31 66 07 (soir). 059019

**DE LA MIGROS, ÉVIDEMMENT!**

# VAUD

## 180<sup>me</sup> anniversaire de l'Indépendance vaudoise

De notre correspondant : Bien des Vaudois confondent souvent l'anniversaire du 24 Janvier 1798 (indépendance vaudoise) avec celui du 14 avril 1803 (réunion du premier Grand conseil), alors qu'ils ignorent à peu près complètement celui du 19 février 1803 (acte de médiation imposé par Napoléon, premier consul, et entrée dans la Confédération en tant que canton suisse à part entière).

Si le 24 Janvier est généralement célébré par un repas, avec discours patriotique, la date du 14 avril passe bien souvent inaperçue et seul l'emblème vaudois arboré sur les bâtiments officiels rappelle aux passants distraits cet anniversaire important.

La révolution vaudoise de 1798, c'est donc la fin de deux cent soixante-deux ans de domination bernoise et le départ des baillis, qui s'est fait sans effusion de sang, comme aiment à le relater les manuels d'histoire. Mais les Vaudois s'aperçurent très vite que la liberté n'était pas un don gratuit. Acquis par la volonté des armées étrangères, l'indépendance du pays de Vaud coûta très cher aux habitants de ce pays, notamment aux habitants de Payerne.

«Les cinq années qui suivent

(1798-1803) appartiennent à la République helvétique, elle-même remplacée en 1803 par le régime de l'acte de médiation, a écrit Albert Burmeister, historien paysannais. Cette période de l'helvétisme fut très dure aux Payernois. Dans l'enthousiasme du début ils avaient envisagé de détacher du canton du Léman le nord du pays de Vaud et d'en faire de Payerne le chef-lieu. La réalité les détrompa. L'ancien canton de Fribourg devint canton de Sarine et Broye, puis de Fribourg, auquel furent rattachés les districts de Payerne et d'Avenches. Cette appartenance dura jusqu'au 16 octobre 1802, où fut décrété leur retour à la patrie vaudoise. Les événements militaires créèrent de nombreux soucis aux autorités paysannes. Les troupes françaises allaient et venaient, il fallait les loger, les ravitailler. Les dépenses dépassaient les possibilités d'une petite ville, d'où de nombreuses et vaines réclamations. L'insurrection des «fédéralistes» contre le gouvernement helvétique unitaire fut une triste période que fut seule à vivre la Basse-Broye. Leur armée, commandée

par le général Bachmann, chassa de Berne les autorités helvétiques, qui s'enfuirent à Lausanne. Les journées des 4 et 5 octobre 1802 furent pour Corcelles et Payerne de dramatiques épisodes de ce qu'on appelait la «guerre des Allemands». Les troupes fédéralistes se conduisirent comme en pays conquis et se distinguèrent par de brutales réquisitions. L'intervention de Bonaparte rétablit l'ordre. «Recevez, citoyen consul, lui écrivait les autorités paysannes, l'hommage de notre reconnaissance éternelle pour ce nouvel acte de votre attachement au peuple vaudois». Enfin, à toutes ces difficultés vint s'ajouter pour Payerne la séparation de Corcelles.

Mais après cette période de l'helvétisme, troublée par les luttes des partis, l'acte de médiation donna au nouveau canton de Vaud sa forme actuelle, et Payerne, chef-lieu d'un district délimité à ce moment, connut en général des temps plus calmes. Bientôt elle nomma ses premiers députés au Grand conseil: François Perrin, Nicolas Perrin et Auguste de Trey».

## Certains hêtres de la forêt de Boulex doivent être sacrifiés

De notre correspondant :

Les nombreux automobilistes qui empruntent régulièrement la route cantonale Lausanne-Avenches, connaissent la magnifique allée de hêtres bordant cette artère à grand trafic dans sa traversée de la forêt de Boulex, au sud de Payerne. En automne, tout particulièrement, ces arbres majestueux se parent de merveilleuses couleurs, faisant l'admiration des amis de la nature. Hélas, comme toute chose vivante, les arbres vieillissent et il arrive un moment où il faut les remplacer, surtout lorsque ceux-ci se trouvent placés en bordure d'une importante voie de communication.

Le service forestier a dû, il y a bien des années déjà, envisager le rajeunissement de cette avenue forestière. Un premier abattage eut lieu durant la dernière guerre, puis un second en 1964. Depuis, certains arbres ont mal supporté la sécheresse de 1976 et sont devenus dangereux. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de hêtres seront encore abattus au cours de cet hiver, à chaque extrémité de l'allée. Mais que les admirateurs de cette belle forêt se rassurent: les arbres abattus seront immédiatement remplacés par des chênes rouges d'Amérique, qui ont l'avantage de croître rapidement. Avec un peu de patience, cette allée unique dans la région reprendra son allure majestueuse dans quelques années.

### Grandcour: avec la «Lyre»

(c) La société de musique «la Lyre» a tenu son assemblée générale, au cours de laquelle le comité a été renouvelé comme suit: MM. Francis Kaltenrieder, président; Jean-Claude Jaques, vice-président; Jean-Claude Rabin, caissier; Michel Pradervand, secrétaire; Jean-Louis Banderet, secrétaire adjoint; Samuel Ruchat, membre. M. René Duvoisin a été confirmé dans ses fonctions de directeur par acclamation. D'autre part, une commission a été nommée en vue du renouvellement des uniformes, probablement en 1979. Les soirées annuelles ont été fixées aux 18 et 25 février, tandis que la kermesse se déroulera les 8 et 9 juillet. La Lyre participera du culte de Pentecôte, en l'église de Ressens, ainsi qu'à d'autres manifestations dans le courant de l'année.

# FRIBOURG

## La police de sûreté annonce une série de coups de filet

De notre correspondant :

Fort discrète ces derniers temps, la «Muette» — la police de sûreté — annonce une série de coups de filet concernant des affaires parfois relativement anciennes ou dont personne n'avait encore publiquement parlé. Voici les plus importantes affaires élucidées au cours des mois de novembre et décembre 1977:

Les cambrioleurs du syndicat agricole de Romont, des coopératives d'Estavayer-le-Lac et Bulle (1976) ont été arrêtés. Il s'agit d'un ressortissant grec et d'un Suisse allemand.

Un Fribourgeois, auteur de plusieurs cambriolages du syndicat agricole de Rose et de la fabrique Hortex, à Rose, a été arrêté.

### Estavayer: les Bastians en fête

(c) Fidèles à leur tradition, les membres de la confrérie des Bastians se sont retrouvés dimanche sous la houlette de M. Jacques Bullet, syndic et gouverneur, pour leur rencontre annuelle. Apéritif, banquet et cortège en ville aux sons des fifres et des tambours marquèrent cette journée placée sous le signe de la joie.

### Les candidats socialistes au Conseil communal d'Estavayer

(c) On connaît depuis samedi soir les candidats socialistes aux prochaines élections communales. Ce sont MM. Henri Blanc (sortant); Jean-Jacques Francey, employé CFF; Riccardo Ferrari, médecin; Jean-Marc Mauroux, ramoneur; M<sup>me</sup> Marguerite Ney, ménagère, et M. Raoul Vorlet, agent de planning. M. Roland Python, directeur des finances, ne sollicitera pas de nouvelle candidature. On ne connaît pas encore les noms des candidats des deux autres partis sinon, avec certitude, la décision de M. Jacques Bullet, syndic (PDC) et Clément Oberson (rad) d'abandonner leurs fonctions au terme de cette législature.

### Les gymnastes délibèrent

(c) Les membres de la section staviacoise de la SEG ont tenu leur assemblée annuelle sous la présidence de M. Bruno Muggler. Ils ont notamment nommé M<sup>mes</sup> Marie-Jeanne Sansonnens et Francine Michaud au sein du comité en remplacement de M<sup>me</sup> Marianne Thierrin et de M. Bernard Pittet. Après avoir proclamé membre d'honneur M. Joseph Fasel, ancien président, les gymnastes staviacois ont décidé de donner un fete particulière à la centième année d'existence de leur section, qui sera fêtée en 1980.

### VALAIS

#### Trois questions à propos de l'altiprot de la Croix-de-Cœur

BERNE (ATS). — La conseillère nationale Gabrielle Nanchen (soc/VS) a déposé mercredi trois questions écrites au Conseil fédéral sur l'autorisation de la construction de l'altiprot de la Croix-de-Cœur accordée le 8 juillet 1971 par l'Office fédéral de l'air.

Le fait que les opposants à ce projet affirment que la décision de l'Office fédéral de l'air aurait été prise avec quelque légèreté et ne répondrait plus à différentes prescriptions légales actuellement en vigueur a poussé M<sup>me</sup> Nanchen à demander l'avis du gouvernement. Elle demande si l'autorisation est compatible avec la tâche que l'article 24 septies de la constitution fédérale confie à la Confédération en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pollution de l'air, surtout le bruit, si elle respecte l'article 20 de la loi fédérale sur la protection des eaux et si elle est encore conforme à diverses dispositions de la loi fédérale sur la navigation aérienne révisée.

### PÊLE-MÊLE

\* La commission du Conseil national chargée d'étudier l'initiative parlementaire concernant les règles sur les incompatibilités prévues par la constitution fédérale, a estimé que le texte proposé permettrait de ne résoudre qu'une partie du problème. Par conséquent, elle a demandé à l'administration fédérale de lui fournir un rapport sur la question et elle poursuivra ses travaux dès que ce document sera à disposition. L'initiative en question exige que nul ne puisse être simultanément conseiller national et membre de conseils d'administration de sociétés anonymes ayant un capital social supérieur à 10 millions ou à un effectif de plus de 500 personnes.

### BIBLIOGRAPHIE

ERNEST MUHLEMANN

#### Le comportement situationnel du dirigeant

Technique de la direction, style de la direction, rythme de la direction, comportement du dirigeant, tels sont quelques mots-clés à pouvoir quasi magique dans une époque où dominent le risque du commandement et le bouleversement radical des idées.

Les cambrioleurs qui, en 1974, avaient été forcés au moyen d'explosifs le coffre-fort de Glasson Matériaux, à Bulle, ont été identifiés.

Arrestation de deux toxicomanes, cambrioleurs de la pharmacie de l'hôpital cantonal.

Les cambrioleurs d'un garage, à Chiètres, et de la station Migrol de Morat (plusieurs fois) ont été arrêtés. A Chiètres, ils avaient laissé la porte ouverte et permis ainsi la fuite d'un jaguar qui fut écrasé par une voiture...

Quatre mineurs de 13 à 18 ans ont été dénoncés à la Chambre pénale des mineurs pour une centaine d'effractions de baraques de chantier, commises en quatre ans.

Un cambrioleur de chalets, de villas et du restaurant de Portalban a été arrêté.

L'auteur d'une agression, commise à Pèrolles sur un ressortissant français qui fut dépourvu de 3000 francs, a été dénoncé au juge d'instruction.

Un escroc, qui a détourné 15.000 francs au préjudice d'un commerçant du district du Lac, a de même été dénoncé.

L'auteur de nombreux actes d'exhibitionnisme, dans une voiture et devant des enfants, qui a sévi dans

plusieurs districts, a été dénoncé. Il en est de même de l'exhibitionniste qui hantait le quartier du Guintzet, à Fribourg, et le bois de la villa Saint-Jean, qui avait d'ailleurs tiré sur des passants avec une carabine à air comprimé.

Un proxénète a été déferé au juge d'instruction de la Sarine. Il a reconnu avoir reçu 72.000 francs de son «amie» au cours des dernières années.

### 798 AFFAIRES EN DEUX MOIS...

La police de sûreté s'est occupée de 798 affaires en novembre et décembre 1977. Il s'agit de 101 vols et tentatives de vol avec effraction (butin 273.000 francs, dégâts 60.000 francs), ainsi que de 499 autres infractions contre le patrimoine, pour 336.000 francs.

Il y eut en outre neuf incendies et débuts d'incendie, quatre affaires de meurtres, cinq disparitions de personnes (quatre retrouvées), quatre levées de corps, 61 infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, neuf vols de voitures (cinq retrouvées), nonante et un vols de cyclomoteurs (trante retrouvés) et quinze vols de cycles. M. G.

## Sept candidats socialistes à Villars-sur-Glâne

La section de Villars-sur-Glâne du parti socialiste a désigné ses candidats aux élections communales. Sa liste pour le Conseil général comporte une cinquantaine de noms. Pour le Conseil communal, il propose M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bise, conseiller communal, MM. Albert Aebischer, conseiller communal, Michel Verdon, conseiller communal, M<sup>me</sup> Yvonne Schuetz, secrétaire, MM. Reynold Mueller, ingénieur EPFL, André Schouwey, chef d'équipe, et Marcel Laubscher, secrétaire syndical. Il demande que cette élection se fasse au système proportionnel: «Ce système a montré qu'il mettait fin aux rivalités de clans et permettait la participation de toutes les minorités à la gestion des affaires communales». Il exprime sa volonté de proposer aux électeurs des objectifs précis et réalisables, concernant aussi bien des questions d'aménagement du territoire communal que des réalisations dans les domaines de

la culture, de l'école, des affaires sociales et du sport.

De leur côté, les démocrates-chrétiens de Villars-sur-Glâne présentent MM. Germain Bouverat, syndic, Jean-Claude Neuhaus, Jean Roulin et Ernest Scheuner, conseillers communaux, et MM. Charles-Antoine Hartmann, avocat, Bernard Jaquet, technicien géomètre, Alexandre Jung, docteur ès sciences économiques, M<sup>me</sup> Gabrielle Mettraux-Baume, conseillère générale, et M. Armand Monney, juriste, ainsi que 80 candidats au Conseil général.

Une «liste électorale neutre» devrait être proposée aux électeurs de Villars-sur-Glâne. Ses promoteurs entendent permettre aux citoyens de participer à la vie politique communale sans s'engager dans un parti.

### Élections communales: candidats PDC à Marly

(c) Neuf candidats au Conseil communal seront présentés par le PDC à Marly: MM. Jean Gaudard, syndic, Pierre Kunlin et Claude Simonet, conseillers communaux, René Bornand, représentant, Gérard Bourquenoud, rédacteur, Jean-Marie Bruegger, comptable, Francis Galley, chef de service, Félix Schafer, chef d'exploitation et M<sup>me</sup> Suzanne Hammer, pharmacienne.

MM. Conrad Richo et Robert Homer, sortants, ne solliciteront pas une réélection.

### Noces de fer

LIEBISTORF (FR) (ATS). — Les époux Moritz et Céline Schneuwly-Perler fêtent mardi à Liebstorf, où ils vivent auprès d'un de leurs enfants, leurs noces de fer, soit 65 ans de mariage. Ils sont respectivement âgés de 97 et 93 ans. Moritz Perler a exercé la profession de maçon. Les jubilaires sont grands-parents et arrière-grands-parents.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### Emigré yougoslave enlevé à Zurich ?

BELGRADE (AFP). — Un émigré yougoslave, M. Mileta Preovic, qui est détenu à Belgrade depuis la fin de l'année dernière, affirme avoir été enlevé le 27 juillet en Suisse par un «commando» de cinq ou six hommes dirigé par un Italien. M. Perovic serait le «secrétaire général» d'une organisation opposée au gouvernement du maréchal Tito, le «kominformiste» (pro-soviétique).

Selon son défenseur, Me Jovan Barovic, qui s'est entretenu pour la première fois avec son client le 18 janvier, M. Perovic déclare avoir été enlevé dans la banlieue de Zurich. Le chef du «commando» lui a précisé qu'il appartenait à un groupe fasciste italien.

M. Perovic, selon Me Barovic, affirme avoir été drogué, puis conduit en voiture jusqu'à la frontière yougoslave, vraisemblablement via l'Autriche. Il ajoute que ses ravisseurs lui ont fait passer la frontière à pied, avant de l'abandonner dans

### Inculpation après un quintuple meurtre

LONDRES (AFP). — L'affaire Scott-Elliott, après la découverte dimanche du dernier des cinq cadavres recherchés en Ecosse, s'est brusquement éclaircie lundi avec l'inculpation officielle du mystérieux majordome de M. Walter Scott-Elliott, l'ancien député britannique assassiné.

Archibald Thompson Hall, 53 ans, sans domicile fixe, n'a été inculpé à Haddington que du vol de monnaies anciennes, comme son complice Michael Kitto, 30 ans, jeudi dernier. Mais ces pièces rares, 66 pennies d'argent portant l'effigie du roi Edouard premier provenaient presque certainement des collections que M. Scott-Elliott détenait dans son luxueux appartement londonien de Richmond Court. Le défenseur d'Archibald Hall s'attend que des charges beaucoup plus graves soient bientôt retenues contre lui.

# INFORMATIONS SUISSES

## Journées cinématographiques de Soleure

SOLEURE (ATS). — Du mardi 24 au dimanche 29 janvier ont lieu les traditionnelles journées cinématographiques de Soleure, 13<sup>es</sup> du nom, qui ont pour but de fournir une vue d'ensemble de la production filmique suisse de l'année écoulée et un podium pour la discussion des problèmes du cinéma suisse. 90 films réalisés en 1977, d'une longueur totale de projection de 63 heures, seront présentés cette année dans deux cinémas de la ville. Il s'agit notamment de 20 documentaires de longue durée, de 9 longs métrages de fiction et de 20 courts-métrages de fiction. Les cinéphiles pourront revoir des films déjà projetés dans des salles, tels «La Dentellière» de Claude Gorretta, «Les Indiens sont encore loin» de Patricia Moraz, «Repatères» de Michel Soutter ou «San Gattardo» de Vili Hermann. Seul le long métrage de fiction de Thomas Koerfer, «Alzire ou le nouveau continent», sera projeté en première.

Parmi les documentaires, il faut relever

la projection de «Nous sommes des juifs arabes en Israël» de I. Niddam, qui passe actuellement sur les écrans parisiens, «Deux portraits» de Richard Dindo, et de quelques réalisations du Film-Kollektiv de Zurich et du Film-Kollektiv «droits démocratiques».

Le groupement suisse du film d'animation, qui célèbre cette année son dixième anniversaire, présente 17 œuvres. Les journées de Soleure innovent cette année dans deux domaines. Pour la première fois, le public pourra voir une sélection de films industriels de commande primés, ainsi qu'une série de films réalisés pour la télévision et des productions vidéo. C'est d'ailleurs aux nouveaux modes de production cinématographique vidéo et super 8 que sera consacrée la seule discussion inscrite au programme des journées de Soleure.

## Moins de fermetures d'entreprises industrielles en 1977

BERNE (ATS). — L'année passée, 157 entreprises industrielles ont été libérées, pour cause de fermeture, de l'assujettissement aux dispositions de la loi sur le travail qui leur sont spécialement applicables. Cela fait 80 fermetures d'entreprises industrielles ou 33,8% de moins qu'en 1976 (237 fermetures), précise l'OFIAMT dans un communiqué.

Selon la statistique de l'industrie, ces 157 entreprises occupaient encore avant leur fermeture 2815 travailleurs. Les 237 entreprises ayant cessé leur activité en 1976 en occupaient 5849. En 1977, les fermetures d'entreprises industrielles ont donc touché 3034 travailleurs, soit 51,9%, de moins qu'en 1976. En d'autres termes, une moyenne de 20 entreprises industrielles occupant 25 travailleurs cessaient chaque mois leur activité en 1976, alors que cette moyenne n'était plus que de 13 entreprises occupant 18 travailleurs en 1977.

## Encore un gros incendie à Zurich

ZURICH (ATS). — Dimanche matin, un incendie a partiellement détruit un immeuble locatif à Zurich et fait pour près de 250.000 francs de dégâts. La maison n'était pas occupée car des travaux de réfection sont en cours. Les combles ont été entièrement la proie des flammes.

## Hôtellerie: bonnes perspectives pour l'hiver 1978

ZURICH (ATS). — Il ressort d'une enquête faite par l'Union de banques suisses dans les 30 principales stations du pays que la saison d'hiver 1978 sera meilleure que l'année précédente. Les nuitées seront vraisemblablement supérieures en nombre dans la moitié des stations au moins. Parmi les visiteurs présumés, les Allemands viennent en tête, constituant plus du tiers de la clientèle.

## Affaire Bernath: un fonctionnaire a-t-il reçu des pots-de-vin?

ZURICH (ATS). — Dans le cadre de l'enquête menée contre l'ingénieur de la ville de Zurich, M. Bernath, l'exécutif de la ville a suspendu de ses fonctions un autre ingénieur appartenant au service des ponts et chaussées communaux et engagé une procédure disciplinaire contre lui. L'enquête menée contre l'ingénieur de la ville porte sur des accusations selon lesquelles il aurait, ainsi que d'autres fonctionnaires, dilapidé de l'argent provenant du fisc et dépassé ses compétences.

L'exécutif zuricois a appris lors de sa dernière séance que l'ingénieur en question a reçu 10.750 francs entre 1967 et 1969 d'une entreprise en relation d'affaires avec les ponts et chaussées communaux, à laquelle il a fourni conseils et collaboration. L'ingénieur est soupçonné d'avoir fait une fausse déclaration devant la commission d'enquête de l'exécutif communal. L'enquête poursuit son cours sur d'éventuels versements d'autres entreprises au même ingénieur.

## Augmentation de la production dans les centrales nucléaires suisses

BERNE (ATS). — Pour la troisième fois consécutive, les centrales nucléaires suisses ont, en 1977, battu tous leurs records de production. Les «Nordostschweizerische Kraftwerke» (NOK) ont produit 2,71 milliards de kWh dans le bloc 1 de leur centrale nucléaire de Beznau et même 2,81 milliards dans le bloc 2. La centrale un peu plus petite de Muehleberg, des forces motrices bernoises, a livré 2,55 milliards de kWh au réseau, plus que dans aucune autre de ses cinq années d'exploitation. Dans le classement mondial, les centrales nucléaires suisses occupent ainsi l'une des premières places en ce qui concerne le facteur de charge. L'année passée, Beznau 1 a atteint 85%, Muehleberg 86% et Beznau 2 88%.

## Commission du Conseil des Etats et droit d'asile

BERNE (ATS). — La commission préparatoire du Conseil des Etats a décidé lundi par neuf voix contre quatre de s'abstenir d'entrer en matière au sujet du projet de loi du Conseil fédéral sur le droit d'asile. Elle a clos la discussion de détail. La commission se réunira une nouvelle fois le 27 février pour mettre au point ses propositions avant de les présenter devant le Conseil des Etats.

La commission se demande entre autres si le droit d'asile doit être ordonné par une loi et si une base constitutionnelle suffisante existe pour un tel projet de loi. Après une longue discussion, elle a répondu par l'affirmative.

## Le franc suisse en légère baisse

ZURICH (ATS). — Le cours du franc suisse a légèrement baissé lundi matin au marché des devises de Zurich alors que le dollar est un peu monté. Vendredi, le cours du dollar notait encore 1.9980/2.0010. Lundi matin il a passé à 2.0050/2.0075. La livre s'est également affaiblie. Le yen a peu varié malgré l'annonce pour le mois de décembre d'un excédent de la balance des revenus de 2,18 milliards de dollars.

# « Grand » du monde industriel européen

## Le baron Empain est enlevé à Paris

PARIS (AP). — Neuf mois après l'enlèvement du PDG de Fiat, M. Revelli-Beaumont, des inconnus ont enlevé lundi en fin de matinée en plein Paris le baron Edouard-Jean Empain, PDG du groupe franco-belge Empain-Schneider (22 milliards de francs français de chiffre d'affaires) et membre du bureau exécutif du Conseil national du patronat français, à proximité de son domicile avenue Foch, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

En début de soirée, on ignorait encore à quel milieu appartenait les ravisseurs, qui ne s'étaient pas encore manifestés.

Il était 11 h lundi matin. Le baron Empain venait de quitter son domicile pour se rendre à son bureau et il avait pris place à l'arrière de sa voiture conduite par son chauffeur. Peu après avoir démarré dans la contre-allée, le véhicule eut à dépasser une camionnette arrêtée en double-file. Au moment où la voiture du baron débatoit, un cyclomotoriste surgit et se mit en travers du passage. Deux hommes armés bondirent alors de la camionnette, et, avec l'aide du cyclomotoriste qui avait lui aussi sorti une arme, s'emparèrent du chauffeur en le rudoyant et l'emmenèrent dans un troisième véhicule, de couleur bleue, qui devait être retrouvée un peu plus tard près de la porte Maillot. Il s'agissait d'un véhicule qui avait été volé le 4 janvier.

Le camion, qui stationnait en double file, et qui est resté sur place, avait été volé le matin même. Quant à la voiture du baron Empain, immatriculée 9802 FS 92, elle n'avait toujours pas été retrouvée dans la soirée de lundi.

Les enquêteurs s'efforçaient d'obtenir le maximum de témoignages précis sur le déroulement des faits et les mouvements des véhicules. Un important dispositif de police a été mis en place, non seulement dans la capitale, mais en province et principalement aux frontières. En début de soirée, aucune demande de rançon n'était parvenue à la famille du baron, et le ministère de l'intérieur estimait qu'il était impossible de savoir s'il s'agissait d'un geste de caractère politique ou du fait de malfaiteurs de droit commun.

Malheureusement, l'enlèvement s'est déroulé si vite — les ravisseurs avaient monté une véritable embuscade à une vingtaine de mètres du domicile du baron — que les témoignages sont rares et imprécis. Le chauffeur, notamment, qui a été malmené, n'a pu fournir un signalement précis des ravisseurs, qui étaient masqués. Il a été hospitalisé dans la région parisienne.

Un ouvrier électricien de Noisy-le-Sec, qui s'appretait à démarrer à bord de sa voiture, a déclaré qu'un véhicule avait stoppé à côté de sa voiture et qu'un homme, le visage dissimulé sous une capote, en est descendu et lui a demandé ses clés en le menaçant d'un revolver. Le témoin a remis ses clés, et la voiture a démarré sans plus attendre.

Il semble donc par l'heure que les policiers ne possèdent pas de piste sérieuse. On sait que les ravisseurs étaient au moins trois. Un autre témoin qui a assisté de loin à la scène a dit avoir vu quatre ou cinq individus en cagoule. La 604 du baron Empain, ce dernier toujours à l'intérieur avec apparement deux ravisseurs, a démarré à toute vitesse en direction de l'Etoile.

Le baron Empain est la deuxième personnalité du monde des affaires enlevée à Paris en moins d'un an. C'est le 13 avril 1977 que le PDG de Fiat-France, M. Luchino Revelli-Beaumont, était enlevé devant son domicile. Il devait être libéré trois mois plus tard, le 11 juillet, après versement d'une rançon de 10 millions de ff. Neuf personnes avaient été arrêtées en Espagne: sept Argentins et un Italien, dont les autorités espagnoles devaient finalement refuser l'extradition en France.



Le baron Empain (Téléphoto AP)

## Begin: une démilitarisation du Sinaï...

JÉRUSALEM (AFP). — M. Begin a suggéré hier au président Sadate d'ordonner à son état-major de préparer un plan de démilitarisation du Sinaï, sans lequel il n'y aura pas de paix.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Knesset, le premier ministre israélien après avoir fait l'historique des contacts égypto-israéliens depuis la visite du président Sadate à Jérusalem, a déclaré que le plan de paix israélien au Sinaï se fondait sur le principe de la démilitarisation de la plus grande partie de la péninsule.

« Le Sinaï a été cinq fois en trente ans une base d'attaques égyptiennes contre Israël et une place d'armes. Nous ne permettrons pas qu'il le redevenue. Il n'y aura plus de soldats égyptiens à l'est des cols stratégiques de Mittlé et Giddi. Je l'avais dit au président Sadate, il avait accepté (cette idée) et c'est sur la base de cette assurance que nous nous sommes rendus à Ismailia » a dit M. Begin.

Le premier ministre israélien a également déclaré que « sans traité de paix dûment signé et agréé, aucun soldat israélien ne bougera des positions qu'il occupe actuellement ».

Répondant au discours du président Sadate à l'assemblée nationale égyptienne, M. Begin a souligné qu'Israël « ne se retirera pas des territoires occupés pendant la guerre de 1967 ».

« Ce fut une guerre défensive et elle nous donne deux droits: celui de nous maintenir sur les positions acquises au moment du cessez-le-feu jusqu'à la signature de traités de paix et celui d'exiger des rectifications de frontières, comme cela fut le cas après la Seconde Guerre mondiale » a dit M. Begin.

Dans ce contexte, le ministère des affaires étrangères à Jérusalem prépare actuel-

lement une vaste campagne d'information destinée à expliquer à l'Occident la position israélienne, et le fait « que la décision du président Sadate d'interrompre les travaux de la commission politique, où des progrès avaient été réalisés, n'avait rien à voir avec les négociations ».

SANS ISRAËL...

« L'occupation de territoires en l'absence d'une paix en bonne et due forme, et la modification de frontières sont des principes acceptés du droit international », a poursuivi le premier ministre israélien.

« Si en dépit de cela le président Sadate s'obstine à présenter des ultimatum totalement inacceptables pour Israël, nous en déduisons qu'il ne veut pas la paix avec Israël, mais la paix sans Israël » a-t-il poursuivi.

M. Begin, qui avait auparavant cité de nombreux extraits d'articles parus dans la presse égyptienne à l'époque où les négociations étaient en cours, et dont il avait souligné le caractère « haineux » et « antisémite » ainsi que les expressions « offensantes à son égard », a déclaré que « si ce style continue, si ce langage insultant se poursuit nous ne pourrions plus envoyer les représentants d'Israël en Egypte, dans une ambiance favorable à des négociations dans le calme. Israël est intéressé à de telles négociations et nous espérons que dans les prochains jours cette atmosphère va se manifester dans la capitale égyptienne ».

Plusieurs personnalités israéliennes partiraient dans divers pays pour expliquer la position de leur pays. On croit savoir que l'ancien ministre des affaires étrangères Abba Eban et d'autres chefs de file du parti travailliste seraient au nom-



Ce Sinaï, pomme de discorde

## Dans la jungle des rançons italiennes

MILAN (REUTER). — Un magistrat milanais, qui passe pour être un des « chasseurs de ravisseurs » les plus efficaces d'Italie, a démissionné lundi en raison des critiques que lui ont valu ses méthodes dans une récente affaire d'enlèvement.

Le juge Pomarici a déclaré que sa décision était « irrévocable ». Il a laissé entendre, devant les journalistes, qu'il était déçu de n'avoir pas bénéficié du soutien de ses supérieurs dans ses méthodes de travail.

Samedi dernier, M. Pomarici avait pris l'initiative sans précédent d'arrêter trois hommes qui venaient de prendre livraison d'un rançon de 800 millions de lires (env. 200.000 fr.) destinée à obtenir la libération de M. Belloli, fils d'un magnat

de l'huile d'olive, enlevé à Milan en octobre.

Jusqu'alors, la justice attendait la libération des victimes d'enlèvement avant de se lancer à la poursuite des ravisseurs et la famille a déclaré que les méthodes du magistrat avaient mis en danger la vie de M. Belloli.

La femme de M. Belloli a publié une déclaration exprimant son « indignation et sa douleur » face à l'action de la police, et implorant les ravisseurs de son mari de reprendre contact afin que les négociations en vue de sa libération puissent reprendre.

M. Pomarici a expliqué que sa décision relevait d'un « risque calculé ». Les trois hommes arrêtés, des Calabrais, sont

soupçonnés d'être les chefs d'une bande responsable de nombreux enlèvements dans la région lombarde.

Le magistrat a rappelé qu'on était sans nouvelles de plusieurs personnes enlevées dont les familles avaient pourtant versé les rançons exigées. Dans un cas, a-t-il souligné, les ravisseurs négociaient encore le versement de la rançon pour la libération d'un avocat, quelques heures avant que le corps de celui-ci ne fut retrouvé dans le lac où il avait été jeté plusieurs semaines auparavant.

M. Pomarici s'était signalé pour la première fois il y a deux ans en ordonnant le gel des avoirs de la famille d'une personne enlevée pour l'empêcher de verser la rançon exigée. Cette tactique a été employée à plusieurs reprises par la suite.

## Un véritable empire

Petit-fils du général baron belge Edouard Empain, fondateur en 1881, d'une des dynasties les plus puissantes de l'industrie européenne et constructeur du métro parisien, le baron Edouard-Jean Empain, né le 7 octobre 1937 à Budapest, est à la tête d'un empire industriel et financier franco-belge qui emploie au total 130.000 personnes.

Membre du bureau exécutif du patronat français, il est à l'origine du regroupement spectaculaire du groupe belge Empain et du groupe « Schneider » qui, par ses usines du Creusot, constitue le berceau de l'industrie lourde française. Il rassemble aujourd'hui ses principaux actifs au sein de deux sociétés, l'une de droit français « Schneider S.A. », l'autre de droit belge « Electro-rail », placées sous une structure commune de commandement et la présidence du baron E.-J. Empain.

Les ramifications de ce groupe sont très nombreuses, allant de la sidérurgie et des constructions mécaniques avec comme fleuron « Creusot-Loire » à l'industrie nucléaire avec « Framatome », en passant par les constructions électromécaniques (Jeumont-Schneider), les constructions navales (chantiers France-Dunkerque) ainsi que les secteurs de l'électricité et de l'électronique.

### ANTENNES

Le groupe bénéficie également, grâce à la banque de l'Union européenne et la Banque belge pour l'industrie, de l'appui d'un secteur bancaire qui fait partie intégrante du groupe.

Grâce à son importante diversité, le groupe du baron Empain a réussi sans trop de mal à traverser la crise économique. Ainsi, à la fin du premier semestre 1977, le chiffre d'affaires du groupe marquait une progression de 18% par rapport à la même période de 1976.

Le baron, père de deux filles et d'un fils, fut en 1976 le premier homme d'affaires étranger à entrer en tant que chef d'entreprise française au Conseil national du patronat français à la demande des patrons eux-mêmes. Par l'intermédiaire de la « Framatome » il a obtenu la construction en Iran de deux centrales nucléaires qui devront être achevées en 1983 et 1984.

## Mort de Baader: la cause semble entendue

STUTTGART (AP). — Trois experts internationaux ont confirmé lundi qu'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe se sont bien suicidés dans leur prison, le 13 octobre dernier.

Les professeurs André, de Liège (Belgique), Hartmann, de Zurich et Rauschke, de Stuttgart, ont participé à l'autopsie des corps. Baader et Raspe portaient des blessures faites à l'aide d'armes à feu tandis que Gudrun Ensslin s'était pendue aux barreaux de sa cellule.

Devant la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur les circonstances de ces morts et sur la manière dont les armes ont pu être introduites dans la prison, les trois praticiens ont déclaré que toutes leurs constatations confirmaient la thèse du suicide et que rien ne permet de soutenir que les terroristes ont été en fait « liquidés » comme le soutiennent les milieux extrémistes.

Le professeur Hartmann a notamment souligné que la manière dont, à son avis, Baader a mis fin à ses jours est absolument « typique ». La balle qui l'a tué a pénétré par la nuque et est ressortie par le front, juste à la limite du cuir chevelu. Pour le

médecin suisse, il ne fait aucun doute que les traces de brûlures et de sang retrouvées sur la main droite de Baader montrent clairement qu'il s'est tiré une balle dans la tête.

Raspe portait pour sa part une blessure à la tempe droite. Le professeur Hartmann a déclaré que la reconstitution a montré qu'il était assis sur le bord de son lit lorsque le coup de feu a été tiré. Du fait

qu'aucune trace de violence n'a été constatée et que rien n'indique qu'il ait été drogué ou assommé d'une manière quelconque, les praticiens ont conclu au suicide.

Le procureur fédéral Rebmann soutient que les armes utilisées par les terroristes ont été introduites frauduleusement par leurs avocats, qui les auraient dissimulées dans leurs dossiers.

## Pour la libéralisation du commerce mondial

GENÈVE (REUTER). — Les Etats-Unis ont proposé lundi une réduction moyenne de 40% des tarifs douaniers pratiqués par la communauté internationale. Ils ont également lancé un appel pour que les négociations sur la libéralisation du commerce mondial, qui ont repris à Genève sous les auspices du GATT, soient achevées d'ici le milieu de l'année.

L'offre américaine fait suite à celles présentées la semaine dernière par le Japon et la Communauté européenne au secrétariat du GATT.

La Suisse est représentée à la réunion informelle du GATT non seulement par le chef de sa délégation, M. Dunkel, mais encore par le directeur de la division du commerce, M. Jolles, ce qui souligne l'importance que Berne attache à l'événement.

Dans une conférence de presse qui a précédé la séance, M. Jolles a mis l'accent sur la signification politique de la réunion: il s'agit de passer à la phase opérationnelle du Tokio-round, l'accord étant jugé maintenant suffisant entre les trois Grands (Etats-Unis, Japon et Com-

munauté européenne) sur la direction de la négociation et le contenu du « paquet ».

« Il n'y a pas d'alternative au rôle dynamisant du commerce international », a dit M. Jolles, qui a rappelé qu'une double menace pèse sur la Suisse: celle du protectionnisme et celle de l'instabilité monétaire. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'accent sera mis sur la nécessité de progrès parallèles dans les domaines commercial et monétaire.

### Budget américain

WASHINGTON (AFP). — Le président Carter a transmis au Congrès un budget largement déficitaire mettant l'accent sur la défense nationale, le progrès technologique et l'expansion économique.

Le budget de l'année 1978-79, qui commencera en octobre, prévoit 500 milliards de dollars de dépenses, un nouveau record, et 439 milliards de recettes, soit un déficit de 61 milliards. Les estimations pour l'année en cours sont actuellement de 462 milliards de dépenses et 400 milliards de recettes, pour un déficit de 62 milliards.

## Une mode d'été ample et féminine

PARIS (AP). — C'est une mode très féminine, avec beaucoup d'ampleur, qui se dégage de la première journée des collections printemps-été des grands couturiers parisiens.

A noter surtout, comme grande nouveauté, en particulier chez Jacques Esterel et Pierre Cardin, des pantalons serrés à la cheville, qui donnent un air jeune à celles qui les portent.

Jacques Esterel, qui ouvrait le feu, s'est inspiré des petits Hollandais, des petites filles sages de Colette et des vahinées pour réaliser ses pantalons bouffants de velours noir ou tabliers en coton sur jupon de plumetis et pantalon assorti, ses bustiers et jupes bleues et blanches ou ses robes débardeur roses et blanches. Quant à la femme chic, elle est vêtue soit d'une jupe avec veste et blouse soit d'une veste

avec pantalon. C'est une jeune équipe qui est responsable de la collection, ce qui la fait paraître peut-être un peu disparate.

Cardin a cherché à créer une femme jeune et fluide. Il donne beaucoup d'ampleur aux épaules et marque la taille. Il aime les manches chauve-souris ou prises dans l'ampleur du buste et seulement marquées par un fronçage autour de l'emmanchure. Ses jupes sont montées à pli, comme celles des femmes grecques, et il les qualifie de « bibliques ». Elles s'arrêtent sous le genou ou à la mi-mollet. Les tissus sont vaporeux et aérés, grâce à beaucoup de voile de coton et de laine, et également beaucoup de soie. Les imprimés sont dans des tons pastel ou vifs, la couleur vedette étant le jaune.

Jean-Louis Scherrer, l'un des couturiers de Mme Giscard d'Estaing, a présenté une des collections les plus féminines et jolies qu'il soit: une douceur de ligne pour femmes fragiles. Le couturier a pris pour thème les « petits lords anglais ». Les héroïnes de Charlie Chaplin et l'élégance des gravures anglaises. Une silhouette carrée, des vestes courtes, des petites cravates sous des cols cassés, des chemisiers à manchettes pour le jour. Des robes tout en souplesse, avec ou sans tunique, des deux pièces en crêpe, en soie unie, en mousseline à petits pois ou imprimée de

fleurs passées pour l'après-midi et toujours le petit melon, fleuri et transparent, en dentelle, en satin blanc, en crêpe de chine rose ou bleu pastel pour le soir.



De Courrèges, un ensemble jupe et haut en crêpe de coton rayé pervenche et blanc. Veste blousante coulissée à la taille (AgiP)

## SUTE URSS: pénurie et vie chère

Je pense qu'en réalité les Russes sont des gens sincères et complaisants. La mullerie et la grossièreté ne sont qu'une conséquence des dures conditions de vie. Lorsqu'une jardinière d'enfants rudoie un petit garçon, l'apostrophe et le rabroue devant tout le monde parce qu'il ne s'est pas habillé assez vite, elle suscite l'indignation. Pourtant, si l'on s'imagine son existence, on comprend la raison de sa brusquerie: elle a deux gosses elle-même et ne gagne que 70 roubles par mois. Son mari est un ivrogne. Or, l'ivrognerie est devenue une calamité en Russie. Chaque matin, vers 11 heures, lorsque s'ouvrent les magasins de spiritueux, une foule d'hommes ayant quitté leur travail se pressent devant l'entrée pour se ravitailler en vodka. Les jours de paie (deux fois par mois), des hommes ivres-morts gisent un peu partout. L'ivrognerie constitue chez nous l'une des causes de la mauvaise productivité, du gaspillage, des accidents.

J'ignore si quelque chose pourrait s'améliorer à l'avenir, mais pour le moment, la vie devient de plus en plus pénible. On passe sa journée à travailler et à se débattre dans les dures conditions d'existence. Il ne reste plus de temps pour se consacrer à soi-même, à ses enfants, à la lecture, à l'enrichissement de son propre niveau culturel, aux rapports avec ses amis. On est terrassé par une perpétuelle

fatigue et par le désespoir. Je sais très bien que pour pouvoir prétendre à quoi que ce soit, il faut avant tout essayer d'être actif, tenter de rendre service à son entourage. Mais il se fait que toute notre existence se ramène à une lutte contre les difficultés de la vie quotidienne. Il est pénible de s'y résigner.

Excusez-moi pour une lettre aussi pleuricharde, mais tout y est vérité. Elle constitue une réponse à votre question: pourquoi les Russes sourient-ils si rarement?... (cps).

## SUTE Phoques

C'est en fin d'après-midi lundi que Brigitte Bardot est arrivée à Strasbourg où elle participera, aujourd'hui, à une séance de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, sur la protection des animaux, et en particulier des bêtes-phanoc.

A son arrivée, Brigitte Bardot s'est déclarée heureuse et honorée d'avoir été invitée. Et d'ajouter: « Je suis terriblement contrainte de rencontrer des parlementaires de tous les pays européens. J'espère qu'ils parviendront à arrêter ce massacre des animaux ».

B.B. portait un manteau à col de fourrure, mais, a-t-elle précisé: « C'est de la fourrure acrylique ».

**ASCO**  
conseille  
l'assuré

John-Mathys Rue du Trésor 1a  
038/24 33 03 2000 Neuchâtel  
065595 R